

Désaccord à la baie James

Démission prochaine d'un ingénieur en chef de la SDBJ

MONTREAL (P.C.) — Selon le quotidien montréalais The Gazette, l'ingénieur en chef pour les questions d'environnement de la Société de développement de la baie James, M. Rae Grinnell, démissionnerait de son poste, apparemment en désaccord avec les politiques écologiques de la société.

Le quotidien rapporte que M. Grinnell aurait déclaré au cours d'une interview à Ottawa, mardi, qu'il quitterait la société le 30 avril pour travailler à la section des relations internationales des pêcheries à Environnement-Canada.

La Gazette affirme que M. Grinnell n'a pas donné de détails sur sa décision, mais cite un autre employé travaillant à la société avec

M. Grinnell, qui prétend que ce dernier serait un idéaliste qui n'accepte pas le fait que les responsables de l'environnement aient à faire des compromis face aux ingénieurs du projet.

M. Grinnell devait voir à l'aménagement des ressources de la région pour le projet hydroélectrique de \$6 milliards du Nord du Québec.

La Gazette prétend qu'il aurait obtenu cet emploi afin de contrer les accusations portées contre la société quant aux dommages écologiques possibles.

"Ce programme n'a pas été en application depuis le début", aurait déclaré un employé de la société.

Le projet, dont les travaux préliminaires ont commencé, prévoit le harnachement de cinq rivières dans la région de la baie James, dans le Nord du Québec.

Injonction
Actuellement une organisation d'Indiens et d'Esquimaux vivant dans la région de l'Ungava demande en Cour supérieure l'émission

d'une injonction temporaire pour faire cesser les travaux.

Ils soutiennent que ce projet de développement hydroélectrique va

endommager l'écologie de la région tout en portant atteinte à leur mode de vie. Les audiences se poursuivent depuis 15 semaines.

\$90 millions pour enseigner les langues aux immigrants

Par Jacques BOUCHARD

QUEBEC (P.C.) — Le gouvernement du Québec a posé, mardi, le premier jalon visant à doter éventuellement la province d'une politique linguistique globale.

C'est du moins l'avis du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, alors qu'il a dévoilé au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement consacrerait plus de \$90 millions au cours des 3 prochaines années en vue de mettre en place un plan de développement de l'enseignement des langues et certaines mesures d'accueil pour les enfants d'immigrants.

M. Cloutier, accompagné du ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, a précisé que pour l'année 1973-74 une somme de \$13 millions sera consacrée à cet objectif et que ce montant atteindra \$24 millions en 1977-78.

Selon M. Cloutier, il s'agit là de la première approche globale pour doter le système d'éducation québécois des moyens et des structures nécessaires

pour assurer une formation adéquate aux étudiants.

M. Cloutier a par ailleurs précisé que la prochaine étape que le gouvernement québécois devra franchir sera de présenter une politique linguistique globale et qu'il s'agissait auparavant de se donner les structures nécessaires afin d'en arriver à cet objectif.

Il a précisé qu'en faisant préparer ce plan de développement il s'était assuré qu'il ne venait pas en contradiction avec les recommandations contenues dans le rapport de la commission Gendron.

Objectifs

Afin de corriger les lacunes existantes, le ministre a annoncé un ensemble d'actions administratives visant à atteindre quatre objectifs principaux :

— L'amélioration de l'enseignement du français, langue maternelle ;
— L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde ;

— L'amélioration du français, langue seconde ;

— La mise en place de structures pour faciliter l'adaptation des immigrants à l'école francophone.

"Pour ce faire, d'importants moyens seront mis en œuvre pour développer ou réaménager la formation et le perfectionnement des maîtres, des programmes, l'encadrement et la recherche, l'organisation de l'enseignement, l'équipement et le matériel ainsi que l'accueil des immigrants par des mesures générales et des mesures spécifiques", a précisé M. Cloutier.

Obligation

Ainsi, a poursuivi le ministre, l'enseignement de l'anglais aux élèves francophones deviendra obligatoire dès la 5e année du cours élémentaire, jusqu'à la 5e année du cours secondaire inclusivement.

De plus, les commissions scolaires devront dispenser un programme facultatif

d'anglais, langue seconde, soit à partir de la 1ère année, soit à partir de la 3ème année de l'élémentaire, si un nombre suffisant de parents en font la demande.

Le ministre procédera à la révision et à la consolidation du programme d'anglais, langue seconde, à l'élémentaire. Il élaborera de plus des programmes spéciaux de français et d'anglais, langues secondes, à l'intention de groupes particuliers d'élèves inscrits à des cours de formation professionnelle.

Par ailleurs, les commissions scolaires de niveau élémentaire auront les crédits nécessaires pour créer des postes de conseillers pédagogiques régionaux nécessaires pour l'enseignement du français langue maternelle.

De plus, chaque commission scolaire régionale devra se doter d'un conseiller en anglais, langue seconde, ou en français, langue seconde, selon le cas. Un programme spécial pour la formation de ces conseillers sera mis sur pied.

Crime organisé

Usurier et jeu vont de pair

Par Bernard RACINE

MONTREAL (P.C.) — Quatre-vingt pour cent des victimes des usuriers sont des clients des preneurs aux livres ou de d'autres formes de jeux, a déclaré hier un détective à l'enquête sur le crime organisé.

La journée entière de la commission a été prise par le témoignage du sergent-détective Dave Adamo, de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, qui a expliqué par le menu le fonctionnement du pari hors-piste et des termes qu'on y emploie.

Le preneur aux livres établit une marge de crédit à ses clients pour une semaine. Les gros preneurs aux livres, a dit le policier, sont tellement d'argent qu'ils cherchent à l'investir. Dans chaque bureau de "bookie" important, on trouve un usurier ou "shylock".

À la fin de la semaine, le client qui ne peut régler son compte est invité à avoir recours à l'usurier. Le détective Adamo a donné des exemples de prêts usuraires ordinaires.

Pour obtenir un prêt de \$100, le client doit faire cinq chèques — 4 de \$25 et un de \$30 — payables à raison de un par semaine. De sorte que, par cinq semaines, l'intérêt s'élève à \$30. Pour chaque semaine que le client ne pourra faire son paiement, on lui chargera une amende — un top — de \$10.

Dettes

Pour un prêt de \$1000, le client devra faire 28 chèques de \$50 et un autre de \$65 de sorte qu'il remboursera \$1,465 en 29 semaines. Pour chaque semaine qu'il ne pourra rencontrer le montant de ses chèques, le "top" sera de \$25.

Les dettes de jeu aboutissent toutes aux usuriers parce que la plupart du temps, le client du bookie ne veut pas avoir recours à la banque afin d'éviter que sa famille apprenne ses pertes. Le détective a dit qu'on avait vu des cas où le "shylock" avait avancé des sommes d'argent à des taux usuraires à des hommes d'affaires et qu'il s'était finalement approprié leur entreprise.

Dans chaque barbotte, il y a un tyron dont la seule fonction est de prêter de l'argent aux joueurs malchanceux et il prête très facilement.

Un bookie qui accepte plus de \$1,000 de paris par jour doit appartenir à un réseau, parce qu'il doit recevoir le "service des odds", qu'il doit répartir ses paris en faisant du "lay off", qu'il doit se servir de la papeterie des preneurs aux livres et avoir le personnel suffisant pour collecter et payer les clients.

Le service des "odds" coûte à lui seul \$200 par mois et informe les preneurs aux livres des conditions de paris. Pour le hockey au Canada, les odds sont calculés à Montréal et à Toronto.

Collection

Le policier a révélé qu'il est rare maintenant que les personnes qui ont des difficultés à rembourser les usuriers aient les jambes brisées ou qu'elles brûlent dans leur auto.

On fait plutôt appel à l'intimidation. "Vous n'aimeriez pas avoir la visite de Jo X, alors payez", dit-on, ou bien, "vous n'aimeriez pas que votre femme le sache. Nous allons lui donner un coup de téléphone..."

La police fait face à de nombreuses difficultés pour dépister un réseau de bookies, a dit le policier. Il est très rare que quelqu'un porte plainte contre un preneur aux livres et quand cela arrive, souvent le plaignant est un autre bookie qui cherche à se débarrasser d'un concurrent.

Bell juge essentielle la hausse des tarifs

TORONTO (P.C.) — M. R. C. Scrivener, directeur du conseil d'administration de Bell Canada a soutenu mardi que la récente augmentation de tarifs accordée par la Commission canadienne des transports est essentielle au maintien de la qualité des services dispensés.

M. Scrivener a dit, lors d'une conférence de presse avant la réunion annuelle de la compagnie, que si le gouvernement fédéral refusait d'accorder cette augmentation, d'ici un an 100,000 personnes seraient privées du service téléphonique.

La nouvelle augmentation portera le coût de base du service téléphonique de l'appareil résidentiel à cinq cents de plus par mois.

D'autres augmentations pour 1974 augmenteraient ce coût de six pour cent.

M. Scrivener a déclaré aux journalistes que depuis cinq ans le service téléphonique avait augmenté en coût moins que tous les autres facteurs de l'indice du coût de la vie.

Aux actionnaires de la compagnie, M. Scrivener a annoncé une croissance continue dans les profits à la suite de l'augmentation des tarifs.

Le président de la compagnie, A. J. de Grandpré a pour sa part affirmé que Bell Canada n'avait nullement l'intention de suspendre l'application de ses nouveaux tarifs en attendant que le gouvernement fédéral puisse étudier la décision de la Commission des transports.

Il a aussi déploré les mauvaises conséquences des confrontations telles que les audiences de la CTC qui ne seraient pas selon lui dans l'intérêt de tous.

par PAUL LONGPRE

QUEBEC (P.C.) — Le ministre des Communications du Québec, H. Jean-Paul L'Allier, juge déplorable et contraire à l'intérêt des Québécois la récente hausse de tarifs accordée à Bell Canada par la commission fédérale des transports.

Confessant l'impuissance de son gouvernement devant cette décision, le ministre a déclaré mardi à l'Assemblée nationale que cette décision est "un autre exemple de l'insuffisance du régime de réglementation établi par la législation fédérale actuelle en matière de télécommunications".

La tragédie du Mont Wright

Aucun inspecteur de sécurité ne se trouvait sur le chantier

SEPT-ÎLES (P.C.) — Il n'y avait pas d'inspecteur de sécurité sur le chantier de Mont Wright lorsque sept travailleurs sont morts, le 17 novembre dernier, suite à la chute de la plate-forme sur laquelle ils étaient à 85 pieds du sol.

L'abbé Jean Poitras qui avait été inspecteur de sécurité du chantier avait quitté son travail en septembre et n'avait été remplacé qu'en décembre, a-t-on appris à l'enquête du coroner sur la tragédie du Mont Wright, mardi.

L'abbé Poitras a été nommé inspecteur sur le chantier de Mont Wright par

Il n'en poursuivra pas moins la lutte devant la CTC pour faire échec à une autre requête qui permettrait à Bell Canada d'augmenter ses revenus de quelque \$85 millions à compter du 1er janvier 1974.

L'augmentation de tarifs annoncée par la commission fédérale vendredi dernier gonfle les revenus de Bell de quelque \$22 millions en 1973 et s'ajoute à des jugements de même nature touchant une augmentation globale de revenus de l'ordre de \$97 millions entre 1969 et 1972.

Rien de neuf

Le Québec s'était opposé énergiquement à cette dernière requête de Bell devant

la commission. Il avait vainement demandé qu'elle soit entendue en même temps que la demande devant entrer en vigueur en janvier 1974. M. L'Allier s'était montré sceptique sur les prétendus problèmes de développement de l'entreprise et avait jugé exagéré qu'elle demande un taux de rendement de 8 pour cent.

"La commission n'a soulevé aucun argument susceptible de nous faire changer d'avis à l'effet que la preuve présentée par Bell Canada devant elle et les circonstances mêmes de sa requête ne justifient pas, quant à nous, quelque augmentation de taxes que ce soit", déclarait-il mardi.

réel CSN, l'abbé Poitras a déclaré que ses connaissances des mesures de sécurité sur un chantier de construction se limitaient à une brochure qu'il avait lue. Il n'a pas pris connaissance du décret provincial de la construction qui définit les normes de sécurité sur les chantiers.

L'abbé Poitras a d'autre part déclaré qu'il avait écrit à la compagnie Mannix, qui a construit les silos pour le Québec Cartier Mining, lui demandant que les travailleurs aient des ceintures de sécurité, que des filets soient installés sous les échafaudages et qu'un câble de sécurité soit fixé au dessus du silo. Il n'a obtenu satisfaction qu'à la première de ces trois demandes, a-t-il déclaré à l'enquête.

L'ancien inspecteur de sécurité a d'autre part déclaré qu'il ne savait pas qu'il avait l'autorité nécessaire pour arrêter un chantier de construction s'il jugeait que les conditions de travail y étaient dangereuses et qu'il ne voulait pas mettre "les bâtons dans les roues de la compagnie".

168 infractions

M. Roger Lemire, inspecteur de sécurité de la Commission de l'Industrie de la Construction, a de son côté déclaré à l'enquête qu'il avait visité le chantier un mois avant l'accident et qu'il l'avait visité de nouveau le jour après la tragédie, accompagné d'un autre inspecteur, M. Jean-Marc Jacob.

Le coroner Lefrançois n'a pas permis que le rapport des inspecteurs soit reçu comme preuve à l'enquête mais il permis à M. Chartrand d'interroger M. Lemire.

Devant ce cul-de-sac, lui a demandé en substance le leader parlementaire du P.Q. M. Camille Laurin, le gouvernement ne pense-t-il pas qu'il serait important d'obliger Bell Canada à s'incorporer au Québec ?

Cette question est présentement à l'étude au sein des gouvernements québécois et ontarien et elle sera à l'ordre du jour de la prochaine conférence interprovinciale des communications prévue pour la mi-avril. Il n'est pas impossible non plus qu'elle soit évoquée à la conférence fédérale-provinciale réclamée par M. Gérard Pelletier pour l'été prochain.

L'inspecteur Lemire a déclaré qu'un

cours de sa visite en octobre il n'avait vu aucun inspecteur de sécurité sur le chantier et que la compagnie Mannix n'avait pas de plan de montage et de démontage des plates-formes utilisées pour la construction des silos. C'est en démontant l'un de ces silos que les travailleurs ont trouvé la mort.

Le jour après l'accident en novembre 1972, l'inspecteur avait demandé de nouveau un plan de la plate-forme. La compagnie le lui a fourni en février 1973. D'autre part, M. Michel Chartrand a souligné que dans leur rapport, les inspecteurs Lemire et Jacob de la CIC avaient relevé 168 infractions aux normes de sécurité sur le chantier de Mont Wright.

la météo

Les messieurs de la météo ne veulent pas nous prévoir du beau temps pour les trois prochains jours.

Il faudra donc se résigner, après un beau mois de mars, d'avoir un début d'avril assez maussade. Même si le vent a quelque peu diminué d'intensité, le ciel demeurera couvert encore aujourd'hui, demain et possiblement vendredi. On laisse entrevoir un temps plus doux, plus beau et plus sec avec la fin de semaine prochaine. Un minimum de 30 et un maximum de 40.

— des détails en page 15

Sommaire

Classées	14
D'un océan à l'autre	8
Décès	15
Finance	12
Horoscope	15
La Belle Province	13
La famille	6-7
Mots croisés	15
Opinions	4
Patron-Mode	6
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-11

Le projet hydroélectrique sur la Jacques-Cartier

L'Hydro-Québec apportera des modifications au plan touristique

PAR PAUL LONGPRE

QUÉBEC (PC) — Les avantages touristiques du nouveau projet d'aménagement de la rivière Jacques-Cartier dévoilé au fin de semaine par l'Hydro-Québec pourraient vraisemblablement compenser pour les détériorations assez minimes à l'environnement.

Telle est du moins la réaction du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, qui a confirmé hier la rencontre de fin de semaine des autorités de l'Hydro-Québec avec les ministres du Tourisme, de l'Environnement et lui-même.

A l'issue de ces entretiens, le commissaire Yvon DeGuise, de l'Hydro-Québec, a indiqué que l'entreprise d'Etat a fermement l'intention d'aller de l'avant avec ce projet, en y apportant des modifications au plan touristique, malgré les ordres contraires reçus le 16 février dernier du ministre du Tourisme, M. Claude Simard.

Ce dernier était retenu hier à Hauterive, où il prononçait une conférence devant les membres de l'association touristique de Manicouagan, et il a été impossible d'obtenir sa réaction.

Surpris

Pour sa part, le ministre Goldbloom, responsable de l'Environnement, s'est dit surpris par la déclaration de M. DeGuise, refusant cependant de se prononcer sur la valeur des arguments avancés lors de la rencontre de fin de semaine par l'Hydro-Québec sur ce projet renouvelé.

Au projet initial, la société d'Etat aurait, selon son collègue des Richesses naturelles, ajouté certains éléments intéressants de développement touristique. Le nouveau projet totaliserait des investissements de \$170 millions. Il n'a pas précisé la part qui serait faite au tourisme dans cet investissement.

Quant à M. Goldbloom, il soutient que la position du gouvernement n'est pas changée. Tout au plus ces pourparlers de fin de semaine indiquent-ils l'intention du gouvernement "d'écouter avec ouverture d'esprit" les arguments de l'Hydro-Québec.

Campagne

Depuis le début des études préliminaires sur le terrain, entreprises à l'été 1971 par l'Hydro-Québec, ce projet a donné lieu à un tollé de protestations dans la région de Québec pour qui, cette vallée somptueuse, située dans le parc des Laurentides, à une trentaine de milles de la capitale, constitue un site idéal de développement touristique.

En plus des organisations populaires qui ont organisé depuis manifestations et pétitions, les maires de la région n'ont cessé de manifester leur inquiétude devant l'immersion possible, par la construction d'un barrage, d'une importante partie de ce territoire.

Le gouvernement formait finalement un comité inter-ministériel pour étudier cette question et la décision annoncée le 16 février par M. Simard

se basait sur l'absolue nécessité pour le gouvernement de défendre à tout prix ces rares espaces verts qui restent encore à proximité des grandes villes.

D'autres sites

En faisant part de la décision du conseil des ministres, M. Simard notait en conférence de presse que les endroits ne manquant pas au Québec pour la réalisation d'un tel projet où les conséquences sociales ne seraient pas les mêmes. Il ajoutait que le projet de la Jacques-Cartier "gâcherait de façon inadmissible la beauté exceptionnelle de la vallée et l' potentiel considérable qu'elle constitue" au point de vue éducatif et touristique.

D'autre part, à Québec, le président du Comité de préservation de la Jacques-Cartier, M. Jean Bédard, déclarait hier que son mouvement allait reprendre la lutte contre le projet de l'Hydro-Québec.

Cette initiative est d'autant plus contestable, selon lui, qu'elle touche à un parc provincial déjà consacré au tourisme, même si la société d'Etat a besoin d'un surplus d'énergie de pointe pour 1979.

A ce sujet, le ministre Pinaro avait lui-même annoncé en février qu'il allait déposer un projet de loi cadre des parcs du Québec qui, entre autres, viendrait consacrer le caractère intangible des parcs d'Etat.

Le lien direct

Le CDCS est contre les deux projets retenus par le ministère

(R.A.) — Les deux projets de lien direct retenus par le ministère des Transports, soit l'axe Laurentien et l'axe Dufferin, ne seraient pas en mesure d'équilibrer le flot de circulation entre les deux rives.

C'est ce que mentionne un communiqué du Conseil de développement de la Côte-du-Sud, intitulé "Le lien indirect", qui précise que dans l'immédiat, il est urgent d'équilibrer le flot

de la circulation.

Selon le Conseil, l'axe Laurentien "affectera surtout la classe ouvrière de Limoilou et de Lévis, et congestionnera l'autoroute Dufferin. En plus, il faudra un tunnel sous le cap Diamant". Quant à l'axe Dufferin, le CDCS note qu'il "affectera surtout les quartiers bourgeois, ce qui se traduira par un coût prohibitif des expropriations et que ce pont

rejoindra le centre du quartier St-Roch".

Le communiqué ajoute que d'après l'étude de cadrage commandée par le ministère de l'Expansion économique régionale et de développement du Québec, le développement de la région, le 3 doit se centraliser à l'avenir sur l'expansion du complexe industriel et portuaire des batteries de Beauport et

pour y parvenir des routes d'accès seront nécessaires.

Un avantage de ce projet, selon le CDCS serait l'utilisation complète du boulevard de la Capitale et permettrait au flot de la circulation de se rendre à la destination soit la basse-ville ou la haute-ville sans congestionner le centre-ville ou le quartier St-Roch.

Le communiqué fait finalement état du problème de Montréal qui a été solutionné en dispersant les ponts de telle sorte que cela facilite la circulation qui vient de tous les coins du territoire. Il note en dernier lieu, la décision des Etats-Unis de ne plus construire d'autoroute dans les villes parce qu'elles deviennent des entonnoirs.

Retour à la charge du Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier

A la suite de la décision de l'Hydro-Québec de ne pas abandonner son projet d'une centrale à réserve pompée sur la Jacques-Cartier, dans la région de Tewkesbury, le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier a décidé de poursuivre sa lutte contre le projet.

C'est ce qu'a réitéré hier, sur les ondes d'une station radio-

phonique, le président du comité, M. Jean Bédard.

Ce groupe a précisé que le projet présenterait un mémoire devant la Commission parlementaire qui sera instituée pour cette question. "Nous espérons à ajouté M. Bédard — que tous les gens et organismes qui ont fait connaître leur position, viendront devant les

membres de la commission, pour donner leur point de vue".

Selon le président du comité, cette prochaine intervention devant la commission parlementaire, constituerait le début d'une autre série d'actions, en vue de bloquer la réalisation d'une centrale à réserve pompée, dans le parc des Laurentides.

Chez LPS, vous apprendrez l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA DUREE ET LE PRIX DE NOS COURS DE CONVERSATION

LPS Montréal, Place Bonaventure 878-2821
Québec, 500, Grande Allée 529-0331

RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

La CTCUQ pris à partie par Ville Vanier

Par François LINTEAU

Les conseillers municipaux de Ville Vanier ont encore une fois pris à partie la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), lorsqu'ils ont appris que le nouveau projet de répartition du déficit de la CTCUQ haussait leur quote-part de \$38,474 à \$40,123, soit une augmentation de \$1,649 sur les premiers estimés de décembre 1972.

— Et il ne semble pas que Vanier soit le seule ville à subir cette augmentation, puisque 13 autres municipalités, qui font partie du territoire de la Commission, sont dans le même cas. En fait, il n'y a que Québec, Sillery, Notre-Dame des Laurentides, Giffard et Courville qui voient leur quote-part diminuer et ce, bien que le déficit au 31 décembre 1972 ait subi lui aussi une baisse de \$64,174, passant de \$1,156,145 à \$1,091,971.

Or, les autorités de la CTCUQ annonçaient hier qu'elles avaient réussi à réduire le déficit des municipalités hors-territoire de quelque \$80,000.

Ainsi, la nouvelle répartition profiterait donc à ces huit municipalités hors-territoire au détriment, peut-être, des 14 municipalités du territoire de la Commission.

C'est à la suite de nouvelles données statistiques que la CTCUQ a décidé d'établir une nouvelle forme de répartition

du déficit. Le projet présenté en décembre 1972 n'était qu'approximatif pour permettre aux municipalités d'inclure dans leur budget 1973 les sommes nécessaires.

Les huit municipalités hors-territoire avaient protesté, on s'en souvient, avec véhémence contre le projet de répartition du déficit. Peut-être assisterons-nous dans les jours qui viennent à la même contestation, mais cette fois-ci de la part des 14 municipalités du territoire qui voient leur quote-part augmenter sensiblement?

De toute façon, voici un tableau comparatif des sommes que devront maintenant payer les municipalités comparativement au premier projet de répartition du déficit présenté en décembre :

MUNICIPALITES HORS-TERRITOIRE	de	à
* Stoneham	\$15,593	\$8,847
* Lac-Beauport	\$25,518	\$7,019
* Fossambault-sur-le-Lac	\$ 4,076	\$4,165
* Sainte-Catherine	\$ 7,820	\$8,933
* Saint-Augustin	\$ 5,227	\$6,004
* Val-Saint-Michel	\$15,604	\$6,509
* Bélar	\$31,970	\$12,301
* Valcartier		

MUNICIPALITES DU TERRITOIRE	de	à
* Québec	\$818,947	\$801,365
* Sainte-Foy	\$368,251	\$370,200
* Sillery	\$ 87,941	\$ 77,033
* Cap-Rouge	\$ 14,656	\$ 16,894
* Ancienne-Lorette	\$ 37,558	\$ 39,572
* Loretteville	\$ 47,634	\$ 51,325
* Saint-Emile	\$ 9,160	\$ 10,375
* Notre-Dame-des-Laurentides	\$ 19,237	\$ 18,546
* Lac-Saint-Charles	\$ 9,160	\$ 10,834
* Vanier	\$ 38,474	\$ 40,123
* Charlesbourg	\$148,400	\$153,699
* Orsainville	\$ 5,299	\$ 6,742
* Charlesbourg-Est	\$ 5,496	\$ 6,611
* Charlesbourg-Ouest	\$ 9,160	\$ 13,222
* Giffard	\$ 54,963	\$ 52,611
* Beauport	\$ 60,460	\$ 65,098
* Villeneuve	\$ 21,069	\$ 21,668
* Courville	\$ 22,901	\$ 22,678
* Boieshotel	\$ 7,328	\$ 7,712

Accord de principe au Séminaire de Québec

Par Nicole BEAULIEU

La menace de grève au Séminaire de Québec a été écartée ces jours derniers alors que les parties en cause ont convenu un accord de principe qui a reçu l'approbation des employés syndiqués, en assemblée générale.

Un porte-parole syndical, M. Joseph Biédron, a fait savoir hier, que l'entente conclue accorde la hausse de salaire aux 13 employés du Petit Séminaire et du Grand Séminaire, avec leurs confrères des cegeps; des augmentations allant jusqu'à 43% seront ainsi touchées

par les employés les moins bien rémunérés pendant la dernière convention; les employés dont le traitement n'a pas eu à subir de rajustement touchent des augmentations successives de 5,3%, 6% et 6% pendant la durée du nouveau contrat de travail dont le terme a été fixé au 31 décembre 1975.

gagné pendant la période s'échelonnant du 31 décembre à la date de la signature de la convention.

Les parties syndicale et patronale en sont venues à cette entente après trois séances de consultation; l'accord patronal-syndical a reçu l'approbation de la majorité des employés qui se sont prononcés à 73% en sa faveur lors d'une assemblée qui réunissait 90 employés.

On s'attend à ce que la convention collective des employés du Petit et du Grand Séminaire soit signée au cours des prochains jours.

DALLAIRE CENTRE D'ACHATS NEUFCHATEL
PLACE ST-ROMUALD
PLACE HENRI-BOURASSA

PETIPRI

DALLAIRE ET PETIPRI, LES MOTS CLE DE L'ECONOMIE

VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE

POULETS CONGELES jeunes et tendres Canada Catégorie "A" 3 à 4 livres LA LIVRE	ROTI COTE CROISEE BOEUF DE MARQUE ROUGE LIVRE	T-BONE, STEAK OU ROSBIF marque rouge LA LIVRE	SAUCISSON FEDERAL première qualité MORCEAUX Tranché 53 LB LA LIVRE	CUISSES DE POULET fraîches LIVRE	Smoked meat de COORSH 4 onces de 2 ONCES	BACON SUNSET tranche, sans croûte, produit de Maple Leaf LIVRE
POULETS CONGELES .49	ROTI COTE CROISEE 1.13	T-BONE, STEAK OU ROSBIF 1.75	SAUCISSON FEDERAL .45	CUISSES DE POULET .73	Smoked meat de COORSH 1.05	BACON SUNSET .73

PAS D'ERREUR, C'EST TOUJOURS DES PETIPRI

CINDES FRAICHES Catégorie A, 6 à 10 livres LIVRE	BOEUF HACHE maigre et gras LIVRE	LARD FRAIS LIVRE	FAMBON CUIT TRANCHE Fédéral 6 ONCES	TOURTIÈRES FRAICHES Belle Ferme 16 ONCES
CINDES FRAICHES .63	BOEUF HACHE .87	LARD FRAIS 1.09	FAMBON CUIT TRANCHE .87	TOURTIÈRES FRAICHES .94
ROTI DE PALETTE marque rouge LIVRE	ROTI FESSE DE LARD en bout ou l'extré LIVRE	ROTI DE LARD partie du sur un bout de lard maigre et gras LIVRE	SAUCISSE PUR LARD de La Belle Ferme LIVRE	TÊTE FROMAGÉE délicieuse de Taillefer 10 ONCES
ROTI DE PALETTE .89	ROTI FESSE DE LARD .89	ROTI DE LARD .95	SAUCISSE PUR LARD .91	TÊTE FROMAGÉE .64

UNE VARIÉTÉ DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIS

ECHALOTES longues et fines produit des Etats-Unis LE PAQUET	PAMPLEMOUSSES gras et juteux produit de la Floride grosieur 48 celle 5 LIVRES	ASPERGES jeunes et tendres produit des Etats-Unis Cat. Canada no 1 LA LIVRE
ECHALOTES .09	PAMPLEMOUSSES .69	ASPERGES .69
CITRONS S.K. gras et juteux produit des Etats-Unis grosieur 140 celle de 6	CHOU de BRUXELLES frais et vert produit des Etats-Unis CELLO 10 ONCES	CHOU de BRUXELLES .39
CITRONS S.K. .49	CHOU de BRUXELLES .39	CHOU de BRUXELLES .39

UN SPACIEUX RAYON D'ÉPICERIE BIEN SÉLECTIONNÉ

Farine Five Roses pré-tamisée Format 7 livres	Grosses brioches Danoises aux raisins VAILLANCOURT Boîte de 6	Biscuits chocolat Ti-Coq de Lido Cello 10 onces	Papier toilette VIVA blanc ou rose Paquet de 2 rouleaux	Batonnets de gobelet Blue Water 32 onces
Farine Five Roses .79	Grosses brioches .44	Biscuits chocolat .39	Papier toilette .30	Batonnets 1.45

Salade de fruits Assortie 28 ONCES	Eau minérale F.B.I., bouteilles de 30 ONCES	Sauces à sundae Shirley, saveurs assorties 8 ONCES	Papier aluminium Grat. 12 pl. x 25 pl.	Croc-En-Bec sel et vinaigre 5 ONCES
Salade de fruits .49	Eau minérale .22	Sauces à sundae .29	Papier aluminium .33	Croc-En-Bec .49

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

MARGARINE CREMEX dure 1 livre	JUS DE TOMATE HEINZ format 19 onces	MINI POUNDING Lauré Second, choix de 3 saveurs 4 boîtes de 5 onces	PÂTES ALIMENTAIRES Grat. 2 livres
MARGARINE CREMEX .29	JUS DE TOMATE HEINZ .21	MINI POUNDING .69	PÂTES ALIMENTAIRES .35
COUPE-CAFE COFFEE MATE 3 onces	VINAIGRETTE KRAFT Dressing, huile et vinaigre 8 onces	MELANGES A GATEAUX Duncan Hines, choix de saveurs format 19 onces	SOUPE HABITANT sans légumes 28 onces
COUPE-CAFE COFFEE MATE .38	VINAIGRETTE KRAFT .33	MELANGES A GATEAUX .48	SOUPE HABITANT .26
BREUVAGE AUX FRAISES Instantané Nestlé Quik 1 litre	BETTES TRANCHEES Bick's format 24 onces	SAUCE HOT CHICKEN Cordon Bleu, 16 onces	NOURRITURE A CHAT Dr. Ballard, rapport de bonnet ou poulet 14 onces
BREUVAGE AUX FRAISES .59	BETTES TRANCHEES .41	SAUCE HOT CHICKEN .24	NOURRITURE A CHAT .24
THE RED ROSE Macaroni format 30	MOUTARDE EN JARRE Hobart 16 onces	SARDINES BRUNSWICK régulière ou sauce tomate 3 onces	PÂTE DENTIFRICE CREST format grand
THE RED ROSE .91	MOUTARDE EN JARRE .29	SARDINES BRUNSWICK .15	PÂTE DENTIFRICE CREST .57
MACARONI PREPARE Mince, sauce tomate bonnet format 14 onces	SIROP DE TABLE Hobart 32 onces	PAIN DE VIANDE ROY All Bean 12 onces	SACS A POUBELLES extérieures Joly Sacs paquet de 10
MACARONI PREPARE .37	SIROP DE TABLE .49	PAIN DE VIANDE ROY .55	SACS A POUBELLES .57
MACEDOINE IDEAL qualité de choix format 19 onces	MELASSE GRANDMA format 25 onces	GRUAU RAPIDE Robin Hood 8 livres	PAPIER CIRE CUT RITE 300 pieds
MACEDOINE IDEAL .27	MELASSE GRANDMA .32	GRUAU RAPIDE .61	PAPIER CIRE CUT RITE .71
POIS VERTS ST-CASTIN No 4 format 19 onces	GELEE DE POMME OKA 9 onces	CEREALES SPECIAL K de Kellogg 11 onces	EAU DE JAVEL GRAD 128 onces
POIS VERTS ST-CASTIN .28	GELEE DE POMME OKA .31	CEREALES SPECIAL K .56	EAU DE JAVEL GRAD .58
ANANAS TRANCHE Aylmer format 19 onces	GELEES JELLO choix de saveurs 3 onces	PIZZA A LA SAUCISSE Kraft 17 onces	NETTOYEUR LIQUIDE L'original 16 onces
ANANAS TRANCHE .41	GELEES JELLO .14	PIZZA A LA SAUCISSE .81	NETTOYEUR LIQUIDE .51

Un incendie d'origine suspecte détruit la Taverne des Sports



L'intérieur calciné de la Taverne des Sports, au 115 ouest de la rue Saint-Vallier, à Québec. Le feu s'est propagé avec rapidité aux deux étages supérieurs, obligeant les occupants à fuir en vitesse.

(Photo : L'Action-Québec — François Boulay)

Un incendie qui a nécessité trois alertes, a complètement ravagé, aux petite heures ce matin, un édifice de trois étages, abritant, au rez-de-chaussée, la Taverne des Sports, portant le numéro civique 115 ouest de la rue Saint-Vallier, près du boulevard Charest, à Québec.

On ne déplore aucun blessé, mais les pertes matérielles s'élevaient à au moins \$30,000.

70 pompiers, commandés par le directeur des opérations Dominique Gonthier et ses adjoints, les chefs de division et de district Yvan Larose et Roger Charland, ont déployé des efforts inouïs pendant plus de deux heures avant de maîtriser le brasier.

La première alerte a été enregistrée à 3 heures et 6 minutes; la seconde sept minutes plus tard, et la troisième à 3 heures 23. Ces derniers renforts étaient surtout destinés à protéger les logements voisins.

En plus de la taverne qui est considérée comme une perte totale, les flammes ont également détruit le logis du premier étage et les chambres situées à l'étage supérieur.

ENQUÊTE
A la demande du Commissaire des incendies, Me Cyrille Delage, qui a amorcé son enquête sur les lieux du sinistre, le chimiste Jacques Ravary, de l'Institut médico-légal et de police technique de Montréal, est venu visiter les débris de la taverne où se trouvait vraisemblablement le principal foyer d'incendie.

Son rapport, ajouté aux constatations de Me Delage, de son enquêteur Henri Bédard, ainsi que de son adjoint André Savard, détermineront s'il s'agit encore là d'un incendie criminel, ce qui est fort probable.

EVACUATION RAPIDE
Tous les occupants des étages supérieurs ont quitté leurs appartements en toute hâte, abandonnant derrière eux effets mobiliers, vêtements et objets personnels.

Par mesure de précaution, les pompiers et les policiers ont même aidé des résidents de logis voisins à quitter les lieux jusqu'à ce que tout danger soit écarté.



Le locataire du second étage a sauvé ce qu'il a pu, mais il a perdu tout son mobilier dans le brasier. (Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)

Le Service de pastorale du diocèse dénonce l'attitude anti-syndicale de la direction du Pavillon St-Dominique

par NICOLE BEAULIEU

Le Service de pastorale du diocèse de Québec dénonce publiquement l'attitude anti-syndicale de la direction du Pavillon St-Dominique et réclame de cette dernière, la reprise des né-

gociations rompues depuis plusieurs mois.

Le Service de pastorale qualifie de "scandale" l'attitude de la direction du Pavillon St-Dominique et déclare contraire à l'enseignement social de l'Eglise, les

gestes de l'employeur vis-à-vis des employés qui sont en grève depuis plus d'un an.

Suite à une résolution adoptée lors de sa dernière assemblée, l'organisme "se dissocie publiquement des

gestes de la direction du pavillon Saint-Dominique", alléguant que la solidarité dans l'Eglise diocésaine ne doit pas s'étendre à l'injustice, à l'entêtement et au non respect de l'enseignement de l'Eglise; il incite toutes les instances diocé-

saines à se prononcer dans le même sens.

Cette prise de position énergique a été endossée par la majorité des membres du service présents à l'assemblée, à l'exception de deux personnes qui ont

préféré s'en tenir à l'abstention.

Le Service de pastorale demande à la direction du Pavillon Saint-Dominique de reprendre les négociations en "faisant des propositions susceptibles de rapprocher les parties plutôt que des

propositions de plus en plus inacceptables".

Il réclame en outre, la publication du rapport Gagné qui, à son avis, pourrait rendre la situation plus claire et qu'il soupçonne être retenu par la direction

du Pavillon St-Dominique.

A l'appui de ses recommandations, le service rappelle l'échec des interventions demandées au cardinal et souligne la longueur du conflit qui dure depuis sept ans.

Remise du rapport de la firme Sorès

Le complexe de la Falaise pas réalisé avant un an

Par Benoît AUBRY

A la suite du rapport préparé par le service d'urbanisme de la ville de Québec, concernant la possibilité de construire un complexe intégré au-dessus de l'autoroute de la Falaise, la firme Sorès inc. a remis hier au ministre de la Voirie et des Transports, M. Bernard Pinard une seconde étude relative à l'implantation du CEGEP F.-X.-Garneau.

Le complexe de la Falaise, qui serait réalisé au coût approximatif de \$30 millions, se-

rait situé à l'est de la rue de la Couronne, le long de la côte d'Abraham.

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau prendrait environ un an pour faire part de sa décision concernant l'érection de cet important complexe.

Les principaux éléments du complexe comprennent une gare d'autobus, une autoroute sans lien direct avec le complexe, des étages de stationnement, le CEGEP François-Xavier-Garneau, un centre sportif, un centre culturel, et une galerie de bouli-

ques comportant surtout des unités de services et des terrasses.

Tous ces éléments sont disposés de telle manière que les blocs soient suffisamment isolés et autonomes tout en étant reliés entre eux par des liaisons horizontales et verticales appropriées.

Le calendrier de construction a établi qu'une période de 33 mois sera requise depuis la conception jusqu'à la mise en opération du CEGEP. De plus on doit prévoir une période d'environ 12 mois pour les négociations et l'étude financière.

Sur la base de ce calendrier, il est peu probable que le CEGEP entre en opération avant 1976.

Selon le rapport fourni par Sorès, l'espace requis par le CEGEP, incluant un centre sportif et une bibliothèque, varie entre 400,000 pieds carrés et 460,000 pieds carrés.

Ces besoins ont été établis en fonction d'une population de 4,000 étudiants et de 500 professeurs et autre personnel. C'est en juin 1972 que la firme Sorès avait été mandatée par le ministère de la Voirie pour faire une étude relative

à la réalisation du complexe de la Falaise.

Le complexe envisagé aurait pour double avantage de supprimer la "coupure" entre la haute-ville et la basse-ville, et de faciliter la liaison des piétons entre ces deux endroits.

Le but de cette étude d'une centaine de pages était d'établir la faisabilité technique du projet, d'en estimer les coûts de construction, de répartir les coûts entre les divers participants et, enfin, d'évaluer et de proposer des formules pour le financement et la gestion du projet.

Lamontagne: "C'est un projet qui doit être réalisé globalement"

Selon le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, "le complexe de la Falaise devrait être construit de façon globale par une seule organisation, et non pas indépendamment par les principaux intéressés".

M. Lamontagne, qui commentait alors le rapport Sorès sur la possibilité d'implantation du complexe, a ainsi rejeté l'hypothèse de la construction indépendante des diverses composantes du projet.

Pour le maire de Québec, il ne faut pas par exemple que la capitale construise sa partie, le gouvernement la sienne, etc.

Il a plutôt suggéré qu'une seule organisation en assure la construction, quitte ensuite à définir le partage des responsabilités entre les principaux

intéressés selon une modalité bien précise.

Rappelons que le complexe de la Falaise comportera un centre culturel et sportif, le CEGEP François-Xavier-Garneau et la nouvelle gare d'autobus et des étages de stationnement. Le projet serait situé à l'Est de la rue de la Couronne le long de la Côte d'Abraham.

Face à la cour

Boustany — La faim l'aurait amené à se mettre à table

Le procès du libanais Emile Boustany, accusé d'importation et de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic, est entré hier, dans sa troisième semaine, avec l'épilogue de la preuve de voir-dire sur la déclaration incriminante de l'inculpé, faite le 15 mai dernier, à l'agent Léon Latour, de la Gendarmerie royale du Canada, dans une salle de l'escouade des narcotiques.

Cet aveu libre et spontané de Boustany sera soumis aux membres du jury qui décideront s'il doit être retenu contre l'accusé ou si les faits, entourant cette déclaration incriminante étaient entachés de menaces, de promesses ou de pressions de la part des policiers.

Pour sa part, l'agent Latour a admis que le détenu Boustany n'avait pas mangé depuis environ huit heures, lorsqu'il a décidé de passer aux aveux et de signer une confession écrite à l'effet qu'il était le seul au courant que les boîtes de vases à fleurs qu'il était allé retirer du bureau des Douanes, rue Saint-Paul, renfermaient 26 livres de haschisch dans leurs doubles parois. Cette drogue était évaluée à environ \$110,000 sur le marché clandestin des stupéfiants.

Les colis se trouvaient au second étage de la boutique Vic Karo, au 34 Côte de la Fabrique, quand la police fédérale les a saisis.

Après que Boustany eut fait ces aveux à l'agent Latour, les quatre suspects qui étaient détenus avec lui ont été libérés. Il s'agissait d'un compatriote du nom de Esha, de Jean-Pierre Karmonche, propriétaire de la boutique et de deux des employés. La cause se poursuit aujourd'hui.

Bris de prison

Déjà condamné à 10 ans de pénitencier pour une série de cambriolages commis dans la région du Saguenay, au cours de l'été dernier, un jeune homme de 13 ans, du nom de Ghislain Girard, a écoupé hier d'une sentence additionnelle d'un an de détention pour avoir causé des dommages au mobilier et à la prison d'Orsainville.

L'avocat du prévenu, Me Gervais Labrecque, de l'assistance

judiciaire, a essayé un refus lorsqu'il a demandé au tribunal que son jeune client bénéficie d'une sentence concurrente à celle déjà imposée pour ses crimes de vols par effraction, et pour lesquels il avait admis sa culpabilité.

Il a expliqué à la Cour que Girard réagissait ainsi d'une façon bien normale à la sentence exemplaire qu'il s'était vu imposer. La Cour a décliné qu'on ne doit pas se venger contre la société en commettant un nouveau crime, surtout quand on a admis sa culpabilité à des accusations de vols qualifiés, également commis contre la société.

En conséquence, Girard purgera une peine de onze ans au lieu de dix.

Liberté refusée à deux incorrigibles

La Cour des sessions de la paix de Québec a refusé tout cautionnement hier, à Gordon Esker, âgé de 21 ans, de Québec, déjà détenteur d'un casier judiciaire. Le jeune homme fait face à des accusations de vols et d'actes de vandalisme dans les églises.

D'abord, à l'église Notre-Dame de Québec, où l'accusé s'était introduit par effraction, le 9 mars dernier, on a constaté des dommages évalués à environ \$500.

Ensuite, Baker est accusé d'effraction et de vol d'accessoires électroniques et autres objets, au Montmartre canadien, propriété des Pères de l'Assomption, sur le Chemin Saint-Louis, à Sillery.

L'avocat de l'accusé, Me Pierre Proulx, a tenté l'impossible pour obtenir la liberté provisoire de son jeune client, offrant même la garantie personnelle du père de l'accusé. Mais Me John d'Arcy Asselin, substitut du procureur-général, a soutenu que l'inculpé représentait un danger pour la société, et le président du tribunal a alors décidé de la garder sous surveillance jusqu'à la date de son enquête préliminaire fixée au 17 mai.

D'autre part, un jeune délinquant de 17 ans, qui fait face à neuf accusations de vols avec effraction dans des établissements commerciaux, et dont le dossier avait été référé à la Cour des sessions de la paix par la Cour de bien-être social, devra attendre derrière les barreaux jusqu'au 3 mai, date de son enquête préliminaire.

Me Germain Martin, de l'assistance judiciaire, a vainement tenté d'obtenir un cautionnement pour son client, qu'il a qualifié de simple vagabond. Toutefois, le représentant du ministère public ne partageait pas cette opinion, et le tribunal a pris la décision de refuser tout cautionnement au jeune prévenu.

Dupuis présent au mini-congrès créditiste

Le chef du Ralliement créditiste du Québec, M. Yvon Dupuis, sera présent au mini-congrès de ce parti qui se tiendra le dimanche 15 avril au centre Monseigneur Marcoux.

La rencontre a pour but d'élire un président, un président adjoint et un vice-président de la région de Québec, qui comprend les comtés de Charlevoix, Chauveau, Jean-Talon, Limoulin, Louis-Hébert, Montmorency, Portneuf et St-Sauveur. Le tout débutera à 14,00 heures et devrait se terminer vers 18,00 heures.

En plus de M. Dupuis, le chef parlementaire et député de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, le leader parlementaire et député de Beauce, M. Fabien Roy, plusieurs autres députés, de même que le président de l'exécutif provincial du parti, M. Phil Cossette, prendront la parole au cours de ce mini-congrès. Ce dernier agira aussi à titre de président d'élections.

A NOTER

Le code postal de L'Action-Québec G1K 7K9

Recommandation de la Commission de police Des mesures disciplinaires contre les six policiers d'Orsainville

Le juge Gérald Boisvert, de la Commission de police du Québec, qui a présidé l'enquête sur les agissements de six policiers accusés d'avoir causé des dégâts d'environ \$1,000.00 à l'ancien poste de police d'Orsainville, entre le 3 septembre et le 10 octobre 1972, a qualifié d'indigne, la conduite de ces agents de police, qui ont admis avoir causé des dommages à leur ancienne caserne, qu'ils qualifiaient d'insalubre et d'inadéquate.

Dans un jugement écrit, le juge Boisvert et le commissaire Pierre Laforest blâment les coupables de ces actes de vandalisme, et recommandent au Conseil municipal de Charlesbourg de prendre les mesures qui s'imposent contre ces agents de la paix, qui font maintenant partie des forces policières unifiées de Charlesbourg-Orsainville.

Cette recommandation porte aussi sur les mesures disciplinaires que le conseil municipal prendra éventuellement en vertu de son règlement No 194.

Le jugement recommande en outre au directeur de police Ghislain Fortin, de faire en sorte que tout policier qui utilise son arme à feu dans l'exercice de ses fonctions, soit tenu de soumettre un rapport écrit, mentionnant tous les faits et les circonstances qui l'ont amené à utiliser son arme. Enfin, le jugement prévoit le remboursement des dommages à la ville d'Orsainville.

propriétaire du local avarié par les coupables. A ce sujet, la Commission souligne que le conseil municipal aurait dû ordonner ce remboursement sans faire appel à la Commission de police.

Par ailleurs, la Commission blâme les autorités municipales d'Orsainville pour avoir négligé d'entretenir le poste de police de façon adéquate pour l'usage des hommes de police.

Les policiers impliqués dans

le jugement sont les agents Blanchet, Gadoury, Picard, Jobin, Rainville et Laplante.

Quant à l'agent Yvon Ferland, il appartiendra aux autorités de la faire comparaître, s'il y a lieu, devant le comité de discipline.

Pour ce qui est de l'agent Benoit Parent, loin de lui reprocher quoi que ce soit, la Commission le félicite pour sa façon d'agir après avoir constaté les dégâts causés à l'ancien poste de police.

La voirie investira \$40 millions en '73

La région métropolitaine de Québec profitera au cours de 1973 d'investissements de \$40 millions dans des travaux de voirie.

C'est du moins ce qu'a annoncé hier le ministre des Transports et de la Voirie, M. Bernard Pinard, qui a cependant déclaré qu'il donnerait plus de précisions lors d'une conférence de presse demain. M. Pinard a en outre mentionné que "le gouvernement avait mis énormément d'argent dans le système routier et autoroutier de la capitale et qu'il continuerait à le faire".

Il a de plus ajouté qu'il avait dit "qu'une fois Expo '67 terminée, il permettrait à la région de Québec de faire du rattrapage dans le domaine routier et autoroutier".

Et selon lui, "les faits sont là, on ne peut que le constater, le gouvernement a fait beaucoup d'efforts pour la capitale". Quoiqu'il en soit, il semble bien à première vue qu'aucune nouvelle construction ne sera annoncée demain. Il s'agit plutôt de la continuation et peut-être de l'accélération des travaux autoroutiers déjà commencés.



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Des mesures appropriées au problème

Pendant que se déclenchait au Canada une avalanche sans précédents d'augmentation des prix, notamment dans le domaine de l'alimentation, pendant que les entreprises productrices de biens de consommation, que les intermédiaires et les détaillants se livraient à un concours de vitesse pour devancer les concurrents dans les augmentations, à Ottawa on s'est assis et sans trop se bousculer ni bousculer personne, on a commencé à rechercher les raisons justifiant cette escalade.

Le Comité parlementaire sur les prix des aliments a appris bien peu de choses durant les semaines où il a fouillé la question, sinon reprendre contact avec les théories économiques connues depuis des décennies et qui font fluctuer les prix dans certaines circonstances. Les grands producteurs internationaux de denrées alimentaires ont connu, dit-on, des conditions climatiques exceptionnellement mauvaises qui ont entraîné une diminution de la production et conséquemment une augmentation des prix. Le fédéral avait-il besoin d'un comité spécial pour lui apprendre cela? Le ministère de l'Agriculture n'a-t-il pas des statistiques complètes sur la production des denrées alimentaires au cours d'une année? Le fédéral n'a-t-il pas lui-même invité les producteurs de blé à diminuer leurs productions, à les varier après une année de surproduction? Par les subsides qu'il verse aux producteurs de blé, le fédéral ne pouvait-il prévoir l'augmentation des prix, la rareté des réserves? A quoi sert l'abominable machine administrative fédérale si elle ne peut même pas prévoir de telles situations?

Une hausse des revenus aurait entraîné une augmentation de la demande dans les denrées alimentaires, dit-on encore. "Bref, dit le Comité parlementaire, les Canadiens aiment la viande et ils sont prêts à en payer le prix!" Le boycottage qu'organisent les ménagères contre les prix de la viande sont à la veille d'apporter un démenti flagrant à cette affirmation du comité. Il est vrai que les Canadiens aiment la viande; il serait sans doute exact de dire aussi que tous les citoyens de tous les pays du monde aiment la viande, même si certains pays en ont plus ou moins à offrir à leurs populations. Mais les Canadiens ne sont pas si stupides de d'accepter de payer n'importe quel prix pour manger de cette denrée. Il y a une limite aux abus qui engraisent toujours les mêmes et qui appauvrissent continuellement les gagne-petit.

Le système des prix est un cercle terriblement vicieux. Lorsqu'il y a une demande accrue pour un produit, on constate la rareté de ce produit, on la crée artificiellement si c'est nécessaire, et conséquemment, les prix grimpent. Lorsque la demande diminue, on invoque encore la rareté et l'on trouve d'autres prétextes pour faire grimper les prix. La production d'une année est-elle réduite par les conditions météorologiques défavorables qu'on en profite pour augmenter les prix; mais dans les années subséquentes alors que les conditions de météo sont particulièrement favorables et permettent des productions record, les prix ne baissent pas et l'on blâme les producteurs de produire tant de denrées. Il y a quelques années, nous laissons pourrir le blé dans les champs parce que les silos étaient

pleins à craquer de la récolte précédente; maintenant on doit aller acheter du blé ailleurs pour suffire à nos besoins.

Le Comité parlementaire sur les prix des aliments a donc réappris des choses qu'il ne pouvait logiquement ignorer. Il a entendu les producteurs, les représentants des grandes entreprises, des grands magasins, quelques organismes qui protestaient contre la hausse des prix et il constate... que les prix augmentent. Comme on n'est pas pressé pour régler quoi que ce soit dans ce domaine, on recommande au gouvernement de créer une commission de révision des prix qui aurait comme pouvoir (le mot est énorme) d'examiner les prix et de faire rapport au ministre de la Consommation. Investissons de nouveaux millions dans un organisme qui permettra de donner de belles fonctions à quelques personnages en vue et qui n'aura pour rôle que de reporter la solution du problème aux calendes grecques.

Des mesures urgentes s'imposent pour mettre fin à l'exploitation éhontée du consommateur canadien et ces mesures doivent être aussi radicales que l'escalade déclenchée de façon concertée et sans pitié contre le consommateur. Il importe d'établir un contrôle des prix et des salaires avant même de songer à créer cette commission de révision des prix. Le moment est venu de trancher énergiquement dans la chair vive du monstre qu'est l'inflation et qui risque de faire éclater l'économie dans un bref avenir. Si nos législateurs sont sincères lorsqu'ils promettent la protection du consommateur, ils doivent cesser de nous offrir, des mesures de camouflage qui ne profitent qu'aux bien nantis.

Lévis-Québec à pied sec

Billets

Le lien direct :

une réponse à une attente collective

Dans le cadre de Chantiers 73, j'ai été amené à présenter l'homélie suivante aux paroissiens de Notre-Dame de Lévis. Suite à plusieurs demandes, voici le texte que j'ai prononcé, le 25 mars 1973 sur ce sujet d'actualité.

Au cours des prochaines minutes, je tenterai d'expliquer que d'une part, ce lien est la solution à plusieurs genres de conflits. Par ailleurs, Le Lien Direct est également la source de nouveaux conflits.

Situation du problème

Pour poser le problème précisons que notre travail dans le Mouvement Chambre de Commerce sur la Rive-Sud, en collaboration avec les autorités municipales des deux rives, au cours de la dernière année, a abouti à un résultat positif. Voici quelques raisons qui ont amené le résultat qu'on connaît.

- Les technocrates du gouvernement du Québec ont prouvé et dit depuis 1843 que la véritable solution au problème de la circulation routière entre Lévis — Lauzon et Québec était de construire un pont entre les deux (2) rives.
- A l'occasion de la construction des ponts de Québec et Pierre-Laporte, les technocrates ont remporté la palme.
- Pour faire le détour par les ponts existants, il en coûte annuellement plus de \$6 millions aux citoyens des deux (2) rives.
- Suivant les besoins actuels, il faudrait bâtir un Lien Direct qui aurait au moins six (6) voies de circulation pour satisfaire les besoins.
- Un pont par Beaumont — l'Île d'Orléans pose le même problème que la présente situation. On ne fait que détourner la circulation qui se dirige, en très grande partie, vers le centre-ville de Québec. On ne règle pas le problème, on le complique.
- Actuellement, 20,000 véhicules traversent quotidiennement et se dirigent vers les deux (2) centres-villes.
- En se fiant à nos informations, il semble qu'on connaîtra dès le printemps, à certaines occasions, des embouteillages sur le pont Pierre-Laporte comme au meilleur temps du pont de Québec.
- Il ne reste plus qu'une seule solution pour assainir la circulation routière au centre-ville de Québec et c'est un lien vers le sud.

Nous croyons ces raisons suffisantes pour confirmer la nécessité de construire un Lien Direct aussitôt que possible pour favoriser l'épanouissement des populations concernées et l'essor socio-économique des deux (2) rives.

Ces raisons ont amené le gouvernement du Québec à accepter le accord de principe pour la construc-

tion du Lien Direct, le 24 février dernier.

Nous avons atteint cet objectif en trouvant les moyens d'être assez souples pour satisfaire les intérêts politiques des personnes concernées tout en s'assurant que les principaux bénéficiaires seraient les populations des deux (2) rives, et ceci en moins de douze (12) mois. Par ailleurs, il faut également avouer que ce projet dure, tout de même, depuis 1776, soit 197 ans.

Une source de conflits

Au début, je disais également que cette solution, adéquate pour l'ensemble des populations, serait également une source de conflits. Il est certain que ce projet, dans sa phase finale, dérangera plusieurs personnes même si nous ignorons encore, où, quand et comment ce projet nous affectera individuellement. Déjà, il faut se préparer à accepter certains changements.

Par exemple, on voit depuis quelques années se déplacer progressivement le centre commercial de l'avenue Bégin, à la Côte du Passage vers le Rond-Point. Avec la venue de plusieurs autres centres commerciaux, ce n'est qu'un commencement de changement. Il faut également accepter que les changements qui s'en viennent seront encore plus rapides.

L'établissement d'un Lien Direct entre Lévis et Québec posera les problèmes de regroupement municipal, d'un parc industriel régional, d'un secteur touristique, de quais en eaux profondes et bien d'autres choses encore.

Par exemple, le regroupement municipal fera son apparition et provoquera d'autres sources de conflits sur le plan social, comme les regroupements de services municipaux et l'étendue de ces services, les réajustements des taux de taxation et plusieurs autres implications.

Ces changements en amèneront d'autres comme l'arrivée d'une nouvelle population vers la fin de la présente décennie. Certains vieux quartiers de Lévis seront probablement rénovés.

Notre objectif ultime est de faire de Lévis la métropole de la Rive-Sud. On veut que le "grand Lévis" devienne le pôle d'attraction socio-culturel-économique le plus important entre Gaspé et Montréal.

On constatera aisément que ce genre de défi comporte une avalanche de conflits que certaines personnes sont prêtes à affronter en connaissance de cause. Par ailleurs, d'autres personnes pourraient se sentir désespérées devant l'envergure de ces changements.

Malgré tout, chacun d'entre nous se réveillera demain matin et ne trouvera, en général, aucun changement au pied de son lit. C'est le propre des administrateurs clairvoyants, à tous les niveaux, de provoquer des changements tout en

atténuant, le plus possible, les conflits qui pourraient surgir. On peut dire que c'est dur de changer. Par ailleurs, on n'a pas le choix, tout change. Il ne faut pas subir les changements, il faut les accueillir quand on ne les effectue pas soi-même.

Une information adéquate

Pour appliquer ceci au Lien Direct, précisons qu'en informant adéquatement, à l'avance les populations concernées sur les genres de changements à venir on pourra ainsi minimiser les risques de conflits majeurs qui brûlent inutilement des hommes et des énergies.

On ne peut nier que le temps est au changement. Dès lors, il faut s'outiller pour le prévoir et bien l'accueillir. C'est le même phénomène qui se produit au niveau des communications humaines ou des communications sociales. La nécessité d'établir un Lien Direct, une bonne communication entre deux (2) personnes, n'est plus à prouver. C'est le même phénomène au niveau de la famille, de l'homme ou de la femme au travail, dans notre milieu social. Une communication bien établie fait presque disparaître les risques de conflits.

La pondération

Quand on effectue des changements, à quelque niveau que ce soit, il faut être en mesure de prévoir les risques de conflits. L'innovation conduit vers le changement. Dès lors, c'est normalement une source de conflits. L'important est d'agir avec pondération, c'est-à-dire chercher à établir un équilibre entre ceux qui connaissent et ceux qui ignorent les changements qui se produisent. Dès lors, on agira en chrétien, c'est-à-dire en homme qui voit à améliorer, à changer son milieu, pour le mieux-vivre de l'ensemble de la collectivité.

L'option du Lien Direct constitue un engagement politique sur le plan régional qui a et aura de grandes répercussions sur les plans de l'activité humaine, tant sur le plan social que sur le plan économique. Si chacun d'entre nous est prêt à lutter ouvertement pour ce qu'il croit bon pour lui-même et pour la collectivité, un tel engagement pourra ainsi aider à développer un sentiment de fraternité humaine qui pourra se manifester dans le respect des idées des autres et par un esprit plus ouvert aux problèmes et aux nouvelles idées que nous avons à affronter quotidiennement.

Comme chrétien, c'est par une attitude ouverte aux problèmes que nous pourrions bâtir un pays où il fait bon vivre et qui sera le résultat de nos efforts tant sur le plan individuel que sur le plan de la collectivité.

Claude Moquin
41, avenue Bégin
Lévis

En mouvement et des hommes

par DENIS DUVAL

Conseil supérieur de l'éducation

par Denis Duval
La semaine dernière, Monsieur le Ministre de l'Éducation a publiquement convié le Conseil supérieur de l'éducation à évaluer le fonctionnement de certains secteurs de l'enseignement et à faire des recommandations appropriées.

C'est fort à propos que ne soit pas sous-estimé ce rôle important du Conseil supérieur. L'appareil du ministère de l'Éducation est gigantesque et peu de personnes sont qualifiées pour l'apprécier de façon compétente. Les différents rouages de l'hyper-ministère fonctionnent dans de relatives autonomies sans qu'il soit possible à l'instance supérieure de tout contrôler. Le pourrait-elle? Il demeurerait encore sain qu'un organisme qualifié apporte ses considérations critiques.

Bien sûr, il ne faudrait pas se faire d'illusions. À l'égard d'investissements considérables et d'orientations fondamentales, on ne peut revenir en arrière. Bonnes ou discutables, la régionalisation, l'instauration des cegeps et d'universités d'État vont demeurer. Tout ce qui a été fait est-il pour autant inattaquable et irréfutable? Évidemment non.

C'est ce qui permet de nourrir de modestes espoirs à partir des dispositions déclarées du ministre Cloutier. La population a plutôt confiance aux membres qui composent le Conseil supérieur. Indépendants en principe de la politique et du fonctionnarisme comme tels, mieux que quiconque, ils représentent le jugement éclairé des gens qui n'ont guère barre sur l'éducation.

Il était normal que tous les systèmes mis en place depuis la révolution tranquille soient exempts de critiques trop âpres pendant les premières années. Ces trêves d'implantation sont terminées. Ce n'est pas pour autant que les particu-

liers ont de bonnes chances de se faire entendre.

Et pourtant, que de griefs un peu partout! Les gens ne demandent pas la lune; ils voudraient que soient respectés tel ou tel de leurs droits.

Il suffit de prêter l'oreille pour percevoir des échos. Quand des enfants sont inscrits à des écoles élémentaires confessionnelles et que les légitimes exigences d'éducation religieuse des parents sont plus ou moins contrariées, il n'est pas toujours possible de débloquer le système.

Sur un autre plan, les comités d'école sont une heureuse invention. Mais on n'aurait pas fini de repérer les cas où la direction et le personnel les jugent casse-pied et les esquivent.

Il va sans dire que le niveau cegep est le carrefour privilégié de la mauvaise humeur, des frustrations, des inquiétudes. Secteur très neuf, érigé à la vapeur; institutions aux élèves très nombreux et d'âge difficile (chut, on ne dit plus cela, les 15-18 ans, ils sont très faciles, souples, coopérants...); relève imposée de collègues privés estimés, les cegeps étaient-ils voués à être "cette promesse qui ne peut être tenue"?

Admettons au départ que des entreprises aussi considérables ne peuvent évidemment contenir tout le monde. Les structures ne sont tout de même pas déplorables en elles-mêmes. Des organigrammes savants constituent même en théorie des promesses sinon des garanties de respect des gens et d'efficacité. Différents conseils représentatifs d'un peu tout le monde existent ici et là afin que soient sauvegardés les droits de tout le monde.

Était-il inévitable qu'à l'intérieur d'organisations aussi considérables s'établissent des chasses gardées? Ainsi, à la faveur de procédures à n'en plus finir, des

individus font la pluie et le beau temps.

Qu'est-ce qui permet de définir que l'orientation idéologique de tel cegep sera marxiste sinon les habiles machinations de quelques personnes qui se sont arrangées pour maîtriser des leviers et en paralyser d'autres?

Quels résultats a apporté l'instauration d'animateurs-étudiants? Sont-ils du liant dans l'organisme ou du poison, des organisateurs payés de mécontentement et de contestation?

A la faveur de quelles sections de la loi, les argents de l'État servent-ils à soutenir des imprimés anarchistes, scabreux, démoralisateurs? Les initiatives les plus farfelues, telle sex-exposition, sont-elles inévitables? Comment se fait-il que certains cegeps soient quasiment considérés comme des mauvais lieux? Cela est-il fondé ou non?

Pourquoi la Pastorale, service bel et bien voulu par la loi, est-elle si souvent en butte à des obstructions ouvertes ou sournoises? Des gens dont l'économie n'est pas souvent le fort deviennent d'une attention parcimonieuse sitôt qu'il est question des budgets de la Pastorale. Des dépenses faramineuses passent comme lettres à la poste, on parle même d'instruments de laboratoire dans les universités sont plus ou moins démunies et que des cegeps se paient sans sourciller, la Pastorale, elle, doit justifier les moindres investissements. Des gens qui ne sont aucunement chrétiens se mêlent de décider "pas utile, pas nécessaire, dépenses excessives..." sitôt qu'il est question de Pastorale.

Il y a quelque chose qui ne va pas de ce côté. Des forbans de la liberté se font un devoir de brimer les libertés et les droits de ceux qui pensent qu'une haute école n'est pas faite que de sexe et de diplômes.

L'opinion du lecteur

L'avortement et la contraception

S'il y a un sujet d'actualité mondiale qui a ému et continue de passionner depuis des mois et des mois l'opinion publique, c'est bien celui de l'avortement et de la limitation des naissances. J'aimerais rappeler sur cette question quelques déclarations caractéristiques du magistère pontifical. Dans certains milieux on semblerait les avoir oubliées ou vouloir les ignorer. Nous devrions pourtant y attacher une grande importance, car elles sont le fruit de la prière, de la réflexion et d'une vaste consultation théologique, morale, médicale, sociale, scientifique et spirituelle et elles ont été émises dans le calme et la pleine sérénité d'esprit. Même si elles n'ont pas toutes été exprimées dans la solennité d'une encyclique. Même si elles n'ont pas toutes été exprimées dans la solennité d'une encyclique ou d'un concile, elles valent bien, à n'en pas douter, certaines opinions moins autorisées ou nullement autorisées, fondées sur on ne sait quels principes et orchestrées par on ne sait quel mystérieux magicien.

Voici donc cinq de ces déclarations particulièrement caractéristiques du magistère suprême de l'Église.

- La vie doit être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception; l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables (Vatican II; Gaudium et Spes, no 51, par. 3).
- Il n'y a aucun homme, aucune

autorité humaine, aucune indication médicale, eugénique, sociale, économique, morale qui puisse exhiber ou donner un titre juridique valable à disposer directement, délibérément d'une innocente vie humaine (Pie XII au Congrès de l'Union Catholique Italienne des sages-femmes, le 29 octobre 1951).

3— Objectera-t-on que la vie d'une mère, surtout d'une mère de famille nombreuses est d'un prix incomparablement supérieur à celle d'un enfant en cours de naître? La réponse à cette douloureuse objection n'est pas difficile. L'inviolabilité de la vie d'un innocent ne dépend pas de son plus ou moins de valeur... Du reste, on compare ici deux grandeurs alors qu'on ne connaît rien de l'une d'entre elles (Pie XII aux Associations des Familles d'Italie, le 26 novembre 1951).

4— Est absolument à exclure, comme moyen licite de régulation des processus de la génération déjà engagé, et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques. Est pareillement à exclure la stérilisation directe qu'elle soit perpétuelle ou temporaire, tant chez l'homme que chez la femme (Encyclique Humanae vitae).

5— Est également exclue toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou moyen de rendre im-

possible la procréation (Encyclique Humanae vitae).

Voilà qui est on ne peut plus clair. Ne comprend pas celui qui ne veut pas.

Pacifique EMOND, O.F.M.
5750, boulevard Rosemont
Montréal, P. Q.



L'ACTION-QUÉBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.



NOS PRIX MIRACLES:

AU CONSOMMATEUR

Il est toujours possible pour un consommateur averti de préparer des repas nourrissants et sains à des prix abordables. Rappeler-vous que le poisson, la volaille, les oeufs et le fromage (souvent moins coûteux que la viande) représentent d'excellentes sources de protéines; que le lait et les produits laitiers contribuent également à la valeur nutritive des repas. Par ailleurs, les fruits et les légumes, frais et en conserve, ajoutent non seulement de la variété mais des éléments très nutritifs aux repas des vôtres. C'est vous - et vous seul, consommateur, qui pouvez déterminer de quelle façon vous pouvez obtenir le plus de valeur pour votre argent. N'oubliez jamais qu'une bonne connaissance de base de la nutrition et de bonnes habitudes d'achat vous aideront énormément à offrir à votre famille - à même votre budget familial - des repas bien équilibrés et nourrissants en tout temps.

des prix le plus bas possible pour plus de 5,000 articles - sur la commande de votre choix - chaque jour, à l'année!

Pour la 5e année consécutive!



ACHATS BONIS doubles économies	produits populaires	bas tous les jours	bas tous les jours	bas tous les jours
MOUTARDE FRENCH POT 16 OZ 23¢	MARGARINE BLUE BONNET (MOLLE 1 LB... 51¢) PQT 3 LB 99¢	GHERKINS SUCRES CORONATION POT 12 OZ 55¢	MARMELADE ROBERTSON EN FILAMENTS DORES POT 12 OZ 44¢	EAU DE JAVEL CONCENTREE STEINBERG BOUT. 128 OZ 58¢
SAUCE A LA VIANDE CATELLI BTE 28 OZ 63¢	OLIVES QUEEN NATURE CORONATION (MANZANILLA 20 OZ 97¢) 32 OZ 98¢	ENDUIT VEGETAL PAM POUR CUISSON BTE 9 OZ \$1.09	RAGOUTS CLARK BOEUF, POULET ET DINDE, IRLANDAIS BTE 15 OZ 39¢	PAPIER DE TOILETTE ELEGANT PQT 8 ROUL. \$1.09
MAYONNAISE HELLMANN'S POT 16 OZ 51¢	SAUCE AUX TOMATES HUNT (BTE 14 OZ... 29¢) BTE 7 1/2 OZ 16¢	FEVES AU LARD LIBBY'S AVEC SAUCE TOMATE BTE 14 OZ 27¢	MOUTARDE A L'OIGNON CONDOR POT 9 OZ 32¢	ESSUIE-TOUT STEINBERG, COULEURS ASS. PQT 2 ROUL. 59¢
BOISSON AUX RAISINS WELCHADE BTE 32 OZ 29¢	JUS DE POMMES DE CHOIX ROUGE MONT (BTE 10 OZ... 15¢) BTE 48 OZ 43¢	RIZ DAINTY PQT 2 LB 46¢	FROMAGE TRANCHE STEINBERG, TRANCHES IND. PQT 1 LB 42¢	DESODORISANT D'INTERIEUR STEINBERG, ODEURS ASSORTIES BTE 14 OZ 69¢
CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK BTE 2 LB 95¢	CAFE MELITTA PREMIUM (GOURMET 1 LB... \$1.75) BTE 1 LB \$1.71	SAUCE SOYA V-H BOUT. 8 OZ 32¢	JUS D'ORANGE CONCENTRE STEINBERG CRUCHE 64 OZ 77¢	VITAMINES FLINSTONES BOUT. DE 100 \$3.37
NETTOYEUR A FENETRES WINDEX BOUT. 20 OZ 75¢	EAU MINERALE VICHY CELESTIN (BOUT. 32 OZ 49¢) BOUT. 7 1/2 OZ 22¢	DINER AU MACARONI DE LUXE KRAFT PQT 14 OZ 47¢	MARGARINE CARNAVAL DANS PAPIER ALUMINIUM PQT 1 LB 22¢	DESODORISANT BAN ULTRA SEC BTE 9 OZ \$1.27
TISSUS FACIAUX KLEENEX, 2 EPAISSEURS BTE DE 200 37¢	ALIMENTS TAMISES GERBER, POUR BEBES POT 4 1/2 OZ 15¢	BOUCHEES DE THON DR BALLARD POUR CHATS BTE 6 OZ 37¢	JUS D'ORANGE CONCENTRE ORCHARD KING BTE 16 OZ 55¢	COMPRIMES BUFFERIN BOUT. DE 48 77¢
CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE 5 PQTs 3 1/4 OZ 83¢	NETTOYEUR FANTASTIK (RECHARGE 32 OZ... 94¢) BOUT. 24 OZ 99¢	PATE DE FOIE CORDON BLEU BTE 3 OZ 21¢	POIS ASSORTIS DE CHOIX ORCHARD KING BTE 10 OZ 17¢	PATE DENTIFRICE CLOSE UP, ROUGE OU VERTE TUBE 100 ML 79¢
CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE 3 PQTs 6 1/2 OZ 79¢	SACS A CUISSON LOOK, 18" x 22" (10" x 17" - PQT DE 6... 56¢) PQT DE 4 76¢	SAUMON KETA ROSE-MARIE BTE 7 1/2 OZ 56¢	DETERSIF LIQUIDE VEDETTE BOUT. 64 OZ 69¢	COUCHES HYGIENIQUES BABY SCOTT, ORD. PQT DE 30 \$1.69

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

JUS DE TOMATES
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE
BTE 48 OZ **36¢**

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

BOISSONS aux FRUITS
ASSORTIS - ALLENS
Bte 48 OZ **29¢**

BAS TOUS LES JOURS

SOUPE AUX TOMATES
STEINBERG
Bte 10 OZ **12¢**

BAS TOUS LES JOURS

BISCUITS SODA
STEINBERG
SALES OU NON
BTE 1 LB **38¢**

BAS TOUS LES JOURS

CAFE INSTANTANE
STEINBERG
BOCAL 10 OZ **1.45**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	ROTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE 93¢ LA LB	ROTI DE COTES CROISEES 1.13 LA LB
POULETS 2 à 4 LB CONGELES CANADA CATEGORIE "A" 53¢ LA LB	EPAULE DE PORC FUMEE GENRE PICNIC 69¢ LA LB	
JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT	BIFTECK DE RONDE DESOSSE 1.49 LA LB	ROTI DE GROUPE COUPE SILVERSIDE 1.49 LA LB

BIFTECK DE SURLONGE JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT LA LB \$1.69	BIFTECK DE PALETTE COUPE ORDINAIRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT LA LB 99¢
BOEUF HACHE FRAIS LA LB 89¢	COTELETTES D'AGNEAU DANS L'ÉPAULE, EN PANIER, LA LB CONGELES, DE NOUVELLE-ZELANDE 65¢
SALADE DE CHOU OU DE POMMES DE TERRE STEINBERG CONT. 2 LB 79¢	LONGES DE PORC MAIGRES, FRAICHES BOUT DES COTES, ENV. 3 LB 95¢
BACON TRANCHE SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB 87¢	PIZZA AU PEPPERONI FRAICHE, STEINBERG 1 LB 8 OZ 99¢
TOURTIERE LA BELLE FERMIERE 6 OZ 43¢	PARFAIT DESSERT ASSORTI CORSH® PQT 13 OZ 29¢
CREVETTES FRITES AVEC PATE BLUE WATER PQT 6 OZ 86¢	FILET DE MORUE HIGHLINER PQT 1 LB 86¢
BATONNETS DE POISSON BLEU BOSTON FISHER BOY PQT 8 OZ 46¢	FILETS DE SOLE SANS ARETES F.P. PQT 2 LB \$2.19

païsseries

TARTE AUX POMMES
AVEC OU SANS CANNELLE
STEINBERG 14 OZ CH. **39¢**

CROQUETTES AU SUCRE
STEINBERG PQT DE 15 **35¢**

GATEAU ETAGE
AU CHOCOLAT, STEINBERG
CREME AU BEURRE 16 OZ **55¢**

GATEAU AU CHOCOLAT
ET NOIX, STEINBERG
14 OZ **37¢**

ROULES A L'ANANAS
OU AU CHOCOLAT
STEINBERG 10 OZ **29¢**

BRIOCHE SUCREES
AU CAFE, STEINBERG
PQT DE 12 **30¢**

GATEAU AU CHOCOLAT
NOUVELLE-ORLEANS
GLACAGE AU CHOCOLAT 14 OZ **39¢**

TARTE A LA MELASSE
QUEBEC 14 OZ, 8" CH. **39¢**

articles divers

BROSSE AVEC SUPPORT
POUR CUVETTE DE CABINET
CH. **\$1.17**

CRAYON A BILLE
CLIC "BIC" AVEC RECHARGE
CH. **87¢**

SACS A DECHETS
BLANCS, STEINBERG
POUR LA CUISINE PQT DE 10 **49¢**

fruits et légumes

BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
PETITES ET GROSSES **13¢** LA LB

POMMES DE TERRE
NOUVEAU-BRUNSWICK
CANADA No 1
SAC 10 LB **71¢**

ANANAS ROYAL D'HAWAII
GROSSEUR 5, CHACUN **69¢**

ORANGES JAFFA
GROSSEUR 90 LA DOUZ. **98¢**

BROCOLI
DE CALIFORNIE, GROSSEUR 14
GROS PAQUETS CH. **49¢**

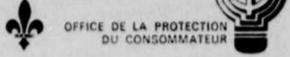
CELERI PASCAL
DE FLORIDE, GROSSEUR 24
CANADA No 1 LE PIED **37¢**

PIMENTS VERTS
FLORIDE, GROSSEUR LARGE,
CANADA No 1 LA LB **59¢**

CHICOREE ou ESCAROLE
FLORIDE, GROSSEUR LARGE,
CANADA No 1 LA LB **59¢**

avant de signer

PROTÉGEZ-VOUS



QUÉBEC. — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a présidé au lancement du bulletin officiel de l'Office de la Protection du Consommateur, qui s'intitule "Avant de signer, protégez-vous".

Le ministre a fait remarquer que, dans le premier numéro de la publication, Mlle Niquette Delage, directeur de l'Office, explique pourquoi "l'Office descend dans la rue".

"L'Office dispose d'une quantité assez impressionnante de renseignements, de conseils et de messages de toutes sortes, et voilà pourquoi il tient à faciliter au public l'accès à toute information".

"De plus, l'Office entend inspirer, orienter et encourager la formation ou la consolidation de tout mouvement visant l'éducation des consommateurs".

Selon M. Tetley, cette publication est destinée à tous les médias d'information, aux associations et mouvements de consommateurs ainsi qu'à toutes les personnes et à tous les groupes qui voudront contribuer à sa diffusion.

Le premier numéro contient l'étude d'un cas-type de plainte des noms de quatre maisons d'affaires auxquelles le directeur de l'Office a ordonné de se conformer aux prescriptions de la Loi, ainsi qu'un avis aux consommateurs rappelant que la Loi interdit la mise sur pied d'un système de ventes pyramidales et la participation à un tel système.

M. Tetley a souligné que l'Office manifeste une fois de plus son intention de remplir pleinement le mandat qui lui a été confié, à savoir éduquer, renseigner et conseiller les consommateurs.

L'Office, a précisé M. Tetley, lançait récemment deux autres publications portant à cinq le nombre de brochures et dépliants mis à la disposition du public.

La publication du bulletin "Avant de signer, protégez-vous", dit-il, permettra à l'Office de communiquer périodiquement avec le public. Il s'agit, pour le moment, d'une publication mensuelle.

La santé commence chez soi

Par Thérèse DALLAIRE

"Les efforts de l'Organisation mondiale de la Santé, depuis sa création en 1948, se sont concentrés sur les problèmes qui touchent des millions, des centaines de millions d'hommes affirme le Dr M. G. Candau, directeur de l'OMS dans son message au monde à l'occasion de la journée mondiale de la santé, célébrée le samedi 7 avril. Cette année, qui marque son 25^e anniversaire, l'OMS se tourne vers les problèmes qui se posent à la famille. "De même que la situation sanitaire internationale dépend du niveau de santé des pays, de même la situation sanitaire des villes, des villages et des hameaux dépend du niveau de santé de chaque cellule familiale" explique le Dr Candau.

Pour souligner ce Jour mondial de la Santé, la section québécoise de l'Association Canadienne des Nations unies organise une table ronde sur deux sujets particuliers: "La santé débute chez soi" et "l'Enfant à la maison: santé, alimentation, prévention".

Comme le dit si bien le Dr J. H. Kan, dans un article publié dans "Santé du monde" (février-mars 1973) et intitulé la santé mentale de la famille: "Il existe dans le développement de chaque individu, des étapes où l'équilibre des relations se modifie et où l'être humain doit procéder à de nouveaux ajustements. Chaque enfant a, dès sa naissance, ses propres limitations et, ses propres capacités. S'il survit, son milieu lui apporte toujours quelque chose. Ses capacités deviennent réalisations. Ses limitations acquièrent le caractère de défauts."

Le panel de vendredi le six avril, qui se tiendra à 20h30 au YWCA, 855 avenue Holland mettra à contribution le Dr P. D. Dusault, directeur des Services externes, section pédiatrie au Centre Hospitalier de l'université Laval et professeur adjoint au département de pédiatrie de l'université Laval; Soeur Marie Blondeau, professeur auxiliaire à l'École des Sciences domestiques et directrice des cours de nutrition humaine au département de Diététique de l'université Laval; le constable Raymond Poirier, policier éducateur du Service de police de la ville de Québec. Chacun des panelistes apportera son expérience de vie doublée de ses connaissances spécifiquement professionnelles.

Cours de garde-bébé très bénéfique à l'adolescent et aux parents

TORONTO (P.C.) — Suivre un cours de garde-bébé, cela peut être aussi bénéfique à l'adolescent qu'aux parents qui requièrent ses services.

Les étudiants apprennent dans ce cours les rudiments du soin des enfants, enseignés par une infirmière hygiénique. Ils apprennent, de la bouche d'un membre du département d'incendie, comment se débrouiller dans certains cas d'urgence, même s'il ne s'agit que d'un fusible qui a sauté. Et ils apprennent, d'un groupe de parents, ce que ceux-ci attendent d'un garde-bébé.

Une association communautaire, Mooredale House, offre depuis neuf ans des

cours de ce genre. Mme Bernard C. Buckle, directrice de Mooredale, nous apprend que le cours est donné par le personnel, avec l'assistance de départements municipaux et d'une garderie.

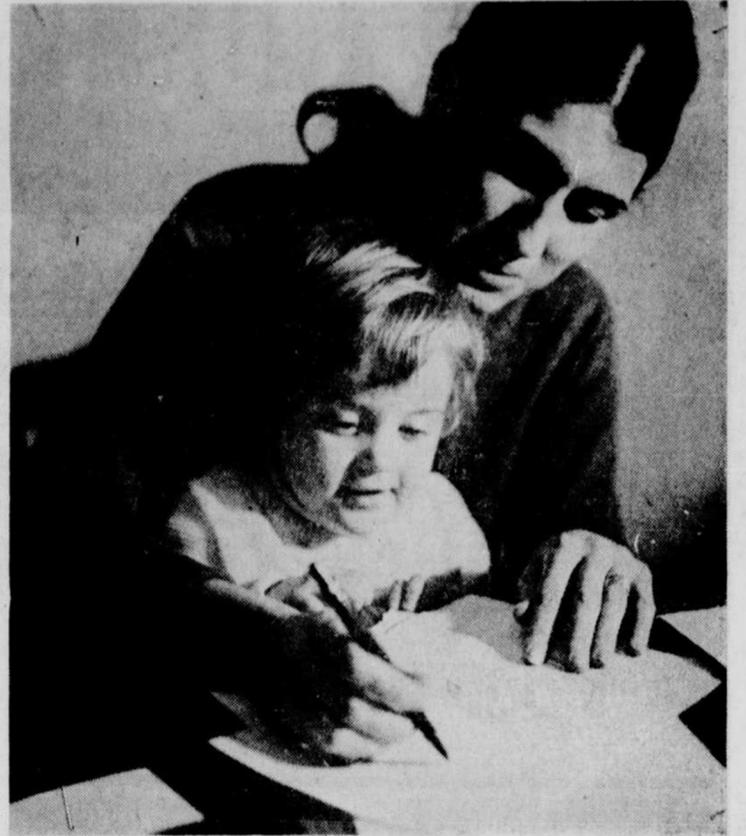
Le nombre de jeunes gens qui suivent le cours est limité à 15, parce que les membres de l'Association croient que ce serait plus difficile d'avoir d'aussi bons résultats avec un groupe plus nombreux.

Un examen

Pour obtenir une carte spécifiant que vous avez suivi le cours, les étudiants doivent subir un test de tuberculose; ils doivent aussi pouvoir fournir un rapport favorable donné par des parents et basé sur six heures de garderie, et enfin ils doivent subir un examen.

Cet examen demande surtout à l'étudiant du bon sens. On y demande 10 règles de bonne santé, et deux raisons pour lesquelles un garde-bébé devrait envoyer quelqu'un d'autre s'il est soudainement incapable de remplir son engagement.

Mme Buckle explique que les frais d'inscription au cours sont de \$3.75. Le cours dure huit semaines, y compris la semaine où a lieu l'examen. Si les parents de l'étudiant y consentent, Mooredale House ajoutera leurs noms à une liste de garde-bébés disponibles.



Les meilleurs débuts ont lieu dans les familles harmonieuses

Une femme en orbite

LONDRES (AFP) — Pour la première fois, une femme sera chef d'une mission diplomatique britannique à l'étranger: il s'agit de Mlle Eleanor Emery, dont le Foreign Office a annoncé, mardi, la nomination comme haut-commissaire de Grande-Bretagne au Botswana.

Mlle Emery, qui est actuellement directrice de la section des territoires dépendants britanniques dans le Pacifique, avait été, de 1964 à 1969, conseiller au haut-commissariat britannique à Ottawa.

Le haut-commissaire de Botswana à Londres est également une femme.

Une autre femme diplomate, Mlle Barbara Salt, avait été désignée comme ambassadrice de Grande-Bretagne en Israël mais elle n'a pas occupé ses fonctions pour des raisons de santé.

NEW DELHI (AFP) — Les mauvaises relations entre les gendres et les belles-mères ont constitué l'une des principales causes de 149 suicides officiellement enregistrés en 1972 par la police de New Delhi, indique un rapport de la police indienne.

Vingt-cinq hommes et 12 femmes ont en effet mis fin à leurs jours à New Delhi, en 1972, à la suite d'une querelle avec leur belle-mère, précise ce rapport. Trente-deux personnes, en revanche, se sont suicidées après une scène de ménage entre époux.

Les autres causes de suicides sont, selon ce rapport, les déceptions sentimentales, l'atteinte d'une maladie incurable, les échecs universitaires, la pauvreté, le chômage et enfin la perte d'un parent et celle d'un emploi.

CAMBRIDGE, Mass., P.A. — Les bébés ont besoin de s'intéresser à quelque chose, déclare le Dr Jerome Kagan, qui donne des cours sur le développement de l'enfant à l'université Harvard.

Durant leur première année les bébés cherchent à communiquer, à se mouvoir et à manipuler des objets.

Selon le Dr Kagan, on sous-estime les bébés qui préfèrent une présence humaine à n'importe quel jouet. Mais s'il n'y a personne auprès du bébé pour lui montrer des jeux de physionomie, des intonations de voix, ou autres moyens de l'amuser, il faudra des jouets de nourrisson.

Le professeur Kagan préconise pour les bébés des objets aux couleurs brillantes, des jouets qui émettent des sons, qui peuvent rouler ou rebondir sur le parquet.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pan-plemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poches redoublent de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

confectionnez-les vous-même!

4-pièces

9475
TEEN
10-16

Merian Martin

Pantoufles au crochet

7044

Alice Brooks

Rendez-les vos heureux en leur tricotant une paire de pantoufles (hautes ou courtes). Se tricotent rapidement et coûtent peu. Se donnent bien en cadeau! Pratique pour le voyage ou pour la détente.

Demandez le patron no 7044. Grandeurs: small - médium - large inclus.

Le style marin, grand favori de la mode printanière, nous vaut en blanc, bleu et rouge toute une série de vêtements coordonnés se prêtant à bien des combinaisons. Cette blouse-mantelet au large noeud rehausse le pantalon à jambes très évasées. Aussi short avec blouse à "licou".

Demandez le patron no 9475. Nouvelles dimensions par junior: 10, 12, 14, 16. Grandeurs: 12 (buste 32), corsage: 1 1/4 verge de 60" et pour le pantalon: 2 1/4 verges.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TITRES POSTÉ. Ces patrons ne sont pas dégageables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cinquant \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: _____ Tailles: _____

Patron no: _____ Tailles: _____

Nom: _____

Adresse: _____



Jaquette de velours de coton foncé accompagne le pantalon quadrillé (Photo: Fashion/Canada)

L'industrie vestimentaire irlandaise met l'accent sur l'élégance masculine

SHANNON, Irlande (P.C.) — En Irlande, l'industrie vestimentaire encouragée par l'accroissement de l'exportation depuis dix ans, donne maintenant un caractère d'élégance à la mode masculine.

Certains vêtements pour hommes ont volé la vedette aux collections d'automne pour femmes lors d'une présentation en avant-première organisée à Shannon par le groupe irlandais des exportateurs.

Quelque 26 couturiers et manufacturiers ont fait voir leurs réalisations.

Il y avait aussi des costumes trois-pièces avec gilet à carreaux, une reminiscence des années 1930, de même qu'un autre modèle plus habillé, comportant une veste en tweed imprimé rouge et blanc.

Pour les vêtements féminins, on utilise des agencements de teintes brillantes, notamment les couleurs nationales irlandaises, orange et vert foncé.

Un rôle important est accordé au lainage "bainin" et aux traditionnels tricots, lesquels se transforment en corsage de tenue du soir dans la collection du modéliste Clodagh, de Dublin.

Cyril Cullen, l'un des principaux fabricants irlandais de tricots un extmle de réussite dans ce domaine. Son entreprise fondée en 1963 est devenue une industrie d'une valeur de 860 millions en 1972.

Des vestons du soir confectionnés en velours bourgogne, brun doré ou blanc à bordure noire, ont suscité des commentaires enthousiastes.

Le temps de la "lune d'érable"

C'est le temps de l'érable — les jours sont chauds et ensoleillés, les nuits froides, la sève coule et tous attendent cette unique saveur d'érable. Une des traditions les plus anciennes de ce pays, la collecte de la sève d'érable, nous vient des Amérindiens qui la passèrent aux premiers colons. Les Amérindiens n'appelaient-ils pas le retour du printemps "le temps de la lune d'érable".

Doux, délicats et délicieux — les produits de l'érable sont, sans contredit les plus merveilleux mélanges d'arômes et de saveur que nous donne la nature. C'est une contribution exclusive du continent nord-américain aux douceurs du monde. En effet, les érables ne poussent dans l'Est du Canada — au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse — et dans la région nord-est des États-Unis.

Dans certains endroits, la sève est encore recueillie goutte à goutte dans des chaudères, tout comme on le faisait il y a cent ans. Mais, à cause de la demande accrue pour le sirop et le sucre d'érable, le procédé de fabrication a dû être accé-

léré. La sève est maintenant conduite de l'arbre à la cabane à sucre par des boyaux de plastique. Elle coule ensuite dans un réservoir couvert, placé à l'extérieur de la cabane. Du réservoir, l'eau d'érable passe dans l'évaporateur où elle est concentrée au point où elle atteint la densité requise pour mériter le nom de sirop. Ce sirop peut alors être vendu comme tel ou concentré davantage pour le transformer en sucre mou ou dur, en beurre d'érable ou en tarte. La chose la plus étonnante, c'est qu'il faut de 30 à 40 gallons de sève pour obtenir un gallon de sirop.

Lors de l'achat de produits de l'érable, assurez-vous que l'étiquette apposée sur le contenant porte les mots "Sirop d'érable". De cette façon, vous saurez que le produit n'est pas falsifié.

Comme tout plat gagne en saveur avec un peu de sucre ou de sirop d'érable, les économistes ménagères d'Agriculture Canada vous présentent ces deux recettes toute spéciales. La tarte traditionnelle au sirop d'érable fera revivre les souvenirs des fêtes à la cabane à

sucrer. Quant aux côtelettes à l'érable et aux pommes, quel délice comme plat principal!

Pour plus de renseignements au sujet des produits de l'érable et de la façon de les utiliser, écrivez à la Division de l'Information, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7 et demandez la brochure gratuite intitulée "Sirop, sucre, beurre et tarte d'érable".

TARTE AU SIROP D'ÉRABLE

- 6 c. à table de féculé de maïs
- 1-2 tasse d'eau
- 2 tasses de sirop d'érable
- 1 croûte à tarte de 9 pouces
- Crème fouettée sucrée
- 1-4 tasse de noix hachées (facultatif)

Mélanger féculé de maïs et eau et ajouter au sirop d'érable dans un chaudron épais. Cuire à feu très chaud, en brassant constamment, jusqu'au point d'ébullition ou 205°F (environ 7 minutes). Continuer la cuisson à feu doux, en brassant constamment, jusqu'à ce que le mélange atteigne 210°F (environ 5 minutes). Verser dans la croûte. Refroidir jusqu'à ce que la garniture soit bien prise.

Garnir de crème fouettée et de noix. 6 à 8 portions.

COTELETTES A L'ÉRABLE ET AUX POMMES

- 6 côtelettes de porc d'un pouce d'épaisseur
- 1 tasse d'eau
- Sel et poivre
- 2 pommes à cuisson évidées, coupées en rondelles
- 6 c. à table de sucre d'érable râpé

Incéiser le gras des côtelettes et dorer 3 minutes de chaque

côté à feu modérément chaud. Retirer de la poêle et égoutter le gras. Verser l'eau dans la poêle, remettre les côtelettes et assaisonner de sel et poivre. Sur chaque côtelette, déposer une tranche de pomme et verser une cuillerée à table de sucre d'érable au centre. Couvrir et mijoter jusqu'à tendreté (30 à 40 minutes). 6 portions.

Services consultatifs de l'alimentation OTTAWA.

Perspectives alimentaires

PORC :

BOEUF :

OEUFS : VOLAILLE :

FRUITS :

On s'attend à ce que la moyenne de porcs abattus dans l'Est et l'Ouest du Canada soit inférieure à celle de l'année dernière.

La moyenne de bovins abattus sera supérieure à celle de l'année dernière.

Les approvisionnements seront abondants. Les approvisionnements de poulet à rôti et à griller seront abondants. L'offre de dindons à griller sera abondante alors que celle de dindons lourds sera adéquate. Les approvisionnements de pommes et de poires seront suffisants.

Division de l'Economie, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



Les érudités, aussi appétissantes soient-elles, paraissent encore plus attrayantes si on peut les tremper dans une sauce au saumon bien crémeuse. Un bon choix de érudités consiste en languettes de poivron vert, en bouquets de jeune chou-fleur, en bâtonnets de céleri et de carotte, en petits champignons, en mini-tomates, en tronçons de concombres... Il s'agit là d'un délicieux hors-d'œuvre pour accueillir les invités ou pour varier l'ordinaire de la famille.

Sauce trempette au saumon

- Quantité : 1 tasse
- 1 boîte (3 3/4 oz / 106 g) de saumon de C.B.
- 1 paquet de 4 oz de fromage à la crème, nature
- 2 c. à table de sauce à salade Mille Iles
- 1 c. à thé de sauce au raifort (horseradish)
- 2 c. à thé de sauce worcestershire
- 1/2 c. à thé de sel

Effeuilier le saumon en écrasant les arêtes. Amolir le fromage à la crème, et lui incorporer, en battant, la sauce à salade. Ajouter ensuite le sel et les sauces raifort et worcestershire. Bien mélanger. Ajouter le saumon, et battre jusqu'à consistance homogène. Mettre à rafraichir

avant de présenter. Cette 'trempette' est particulièrement savoureuse en compagnie de légumes frais et crus, comme poivron vert, chou-fleur, céleri, carottes, petits champignons, petites tomates, concombres, etc... découpés en tranches, languettes, bâtonnets, bouquetons, etc. C'est un hors-d'œuvre appétissant, et rafraichissant.

Chop Suey au poêlon

- 1 1/2 tasse de céleri en allumettes (environ 1 1/4 pouce de long)
- 1 gros oignon, coupé en 8 sections
- 1 piment vert moyen, coupé en alouettes
- 1 grosse gousses d'ail, émincée
- 3 c. à table d'huile à salade
- 2 c. à table de féculé de maïs
- 1 tasse d'eau froide
- 1 c. à table de sauce soya
- 1 boîte (7 onces) de thon, égoutté et en flocons
- 1 c. à table de sel
- 1 1/2 tasse d'eau bouillante
- 1 1/2 tasse de riz pré-cuit
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/3 tasse d'amandes grillées

* On peut utiliser 1 tasse de poulet cuit, en dés. Sauter céleri, oignon, piment vert et ail dans l'huile à salade, jusqu'à ce que les légumes soient légèrement dorés, mais demeurent croustillants. Mélanger la féculé de maïs à 2 c. à table d'eau froide. Ajouter le reste de l'eau froide et la sauce soya aux légumes dans le poêlon. Incorporer graduellement la féculé de maïs et l'eau. Ajouter le thon et 1 c. à

thé de sel. Cuire en remuant, jusqu'à ce que le liquide épaississe et que les légumes soient glacés. Pousser les légumes contre les parois du poêlon, faisant ainsi un trou dans le centre. Verser dans ce trou 1 tasse d'eau bouillante. Ajouter le riz et 1/2 c. à thé de sel. Verser le reste de l'eau bouillante sur le riz. Mélanger pour mouiller le riz. Couvrir et retirer du feu. Laisser reposer 5 minutes. Remuer le riz à la fourchette. Servir le thon et les légumes sur le riz et garnir d'amandes grillées. Donne 4 portions.



COMPAREZ!

VOTRE DOLLAR VA PLUS LOIN au

Prix coupés à Plein

APPRET A SALADES RICHIELLO Pot 32 oz .59	ALIMENTS pour chiens CHUM Boite 15 oz .13	MARGARINE "PICNIC" Emballage aluminium 1 lb .19
TARTE au SUCRE RICHIELLO Tarte 20 oz 3/1⁰⁰	ARACHINES mondées SALEES DOMINION Boite 1 lb .79	GATEAU ETAGE SARA LEE - CONGELE VANILLE OU CHOCOLAT 14 1/2 oz .69

ALIMENTS CONGELÉS

Prix coupés à Plein

FILET DE MORUE CONGELE - HIGHLINER PAQUET 1 LB 88¢	DETERSIF EN POUVRE SUNLIGHT (PRIX MARQUE 89¢) PAQUET 42 OZ 87¢
AIGLEFIN ET FRITES CONGELES - BLUE WATER PAQUET 1 LB 86¢	DETERSIF LIQUIDE LUX (PRIX MARQUE 65¢) CONTENANT 24 OZ 62¢
PETONCLES CONGELES - HIGHLINER PAQUET CELLO 1 LB \$2.69	CIRE LIQUIDE SIMONIZ VINYL BOITE 46 OZ \$1.80
TRUITE ARC-EN-CIEL CLOUTON - CONGELEE PAQUET 10 OZ 81¢	CIRE A VAPORISER TOILE FORTIFIEE BOITE 9 OZ 94¢
PATATES BRUNES DOMINION - CONGELEES PAQUET 2 LB 45¢	JAVELLE MIX-O CONCENTREE CONT. PLASTIQUE 128 OZ 67¢
POIS ET CAROTTES CONGELES - DOMINION PAQUET 2 LB 49¢	NETTOYEUR A VAPORISER FANTASTIK (Recharge 32 oz) CONTENANT 24 OZ 94¢

Prix coupés à Plein

JUS D'ORANGE DOMINION DE CONCENTRE - NATUREL OU SUCRE - Bte 48 OZ 49¢	COLGATE DENTIFRICE, CONTENANT 100 ML AVEC 50% DE PLUS 91¢
JUS DE TOMATES DOMINGO - FANTAISIE BOITE 12 OZ 19¢	SHAMPOOING HALO BOUTEILLE 8 OZ PLUS 50% DE PLUS 81¢
CAFE BRUN VAN HOUTTE - MOUTURE REG. BTE 16 OZ \$1.69	COUCHES CURITY POUR LE JOUR - POT DE 30 (NOUVEAUX - NES 30 \$1.59) \$1.89
CAFE EN FEVES RICHIELLO SAC 1 LB 89¢	SHAMPOOINGS POUR BEBES JOHNSON'S 8 OZ (AVEC "NO MORE TANGLES") 7 OZ 89¢
MARGARINE MOLLE PARKAY PAQUET 1 LB 44¢	MODESS SERVIETTES FEMINIENES PAQUET DE 12 59¢
MARGARINE PARKAY - REGULIERE PAQUET 2 LB 75¢	SCOTTIES TISSUS FACIAUX PAQUET DE 200 35¢

Prix coupés à Plein

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

MARMELADE SHIRIFF GOOD MORNING POT 24 OZ 61¢	CELERI PASCAL DE CALIFORNIE - CANADA No 1 CROUSTILLANT - GR. 24 CHACUN 37¢
BEURRE D'ARACHIDES YORK - CREMEUX POT 16 OZ 57¢	FRAISES FRAICHES DU MEXIQUE, CANADA No 1 PANIER COMBLE CONT. 1 CHOP. 39¢
BEURRE D'ARACHIDES RICHIELLO BOITE 3 LB \$1.26	GROSSES BANANES IMPORTÉES - LES FAVORITES! 13¢
GARNITURE A HAMBURGER FRENCH - ASSORTIE PAQUET 7 OZ 54¢	POMMES DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK - CANADA No 1 - SAC 10 LB 71¢
SAUCE A SPAGHETTI A LA VIANDE - CATELLI BOITE 14 OZ 33¢	ORANGES JAFFA D'ISRAEL - SUCREES - JUTEUSES GROSSEUR 105 - DOUZ. 98¢
GATEAU AUX CERISES DOMINO EMBAL CELLO 12 OZ 49¢	PAMPLEMOUSSES 8 pour DE FLORIDE - BLANCS OU ROSES - GROS. 48 98¢

Prix coupés à Plein

CARRÉS AUX DATTES WONDER CONT. 16 OZ 59¢	RADIS EN SAC CELLO 6 OZ - IMPORTES - DOUX - SAVOUREUX 11¢
PETITS PAINS A DINER OU SCONE RICHIELLO - POT DE 12 33¢	ECHALOTES FRAICHES IMPORTÉES DOUCES - SAVOUREUSES 12¢
PAPIER DE TOILETTE VIVA - COULEURS ASSORTIES PAQUET 2 ROUL. 37¢	POMMES MCINTOSH DU QUEBEC DE FANTAISIE A. C. - SAC 5 LB 79¢
ESSUIE-TOUT SCOTT CORAIL - BLANC - JAUNE OU VERT MOUSSE - POT 2 ROUL. 65¢	CONCOMBRES DE SERRES DE L'ONTARIO - CANADA No 1 GROSSEUR PRINCE 20¢

Prix coupés à plein sur les VIANDES DE QUALITE

ROTI POT-AU-FEU Country Club - Roulé, déossé - Tendre et juteux LB 1.09	ROTI COTES CROISEES Prêt pour le four - Facile à trancher LB 1.13
ROTI DE PALETTE Tendon dorsal enlevé LB 93¢	BIFTECK DE PALETTE Epaïs et juteux - Coupe du centre LB 99¢
BIFTECK DE PALERON Fraichement haché LB 99¢	HAMBURG FRAICHEMENT HACHE LB 89¢
POULETS A FRIRE 3-4 LB CONGELES - CATEGORIE "A" LB 53¢	POULETS A ROTIR 4-5 LB CONGELES - CATEGORIE "A" LB 59¢
JAMBON DANS LA FESSE ENTIER OU MOITIE MARQUE POPULAIRE - LB 87¢	EPAULE DE PORC FUMEE MARQUE POPULAIRE - LB 69¢
JAMBON A DINER PRET A MANGER PETIT GORET - DESOSSE LB 1.49	SAUMON EN MORCEAU DE COLOMBIE BRITANNIQUE LB 1.39
SAUMON EN TRANCHES DE COLOMBIE BRITANNIQUE LB 1.49	GIGOT D'AGNEAU ENTIER OU MOITIE DE L'AUSTRALIE - CONGELE LB 83¢
EPAULE DE PORC FRAIS GENRE PICNIC LB 89¢	BISCUITS AUX BRISURES DE CHOCOLAT - LES ENFANTS EN RAFFOLENT - POT DE 24 49¢
BEIGNES Tournes A L'ORANGE - FAIT D'ORANGES FRAICHES POT DE 8 49¢	TARTE A CREME BOSTON UN VR AIRCAL CH 59¢

BACON SANS COUENNE PAQUET 1 LB MARQUE JUBILEE 88¢	BACON SANS COUENNE PAQUET 1 LB MARQUE PETIT GORET 96¢
SAUCISSES DE PORC BILOPAGE - EN VRAC LB 81¢	CRETONS BILOPAGE CONTENANT 11 OZ 93¢
SAUCISSES FUMÉES DOMINION - PAQUET 1 LB 69¢	SMOKED MEAT FORMAT SANDWICH 2 OZ COORSH 4/1.05
SAUCISSES FUMÉES PAQUET 1 LB COORSH - TOUT BOEUF 89¢	JAMBON CUIT LA BELL EFERMIERE POT 6 OZ TRANCHE - MAPLE LEAF OU 83¢
ROULES AUX OEUFS BILOPAGE - BOITE DE 6 69¢	TOURTIERE BILOPAGE 16 OZ 99¢
PIZZA COORSH ENSEMBLE DE 2 - DOS A DOS 2/99¢	CUISSES DE POULET CONGELEES - BOITE DE 5 LB 3.79

FRAIS CUIT SUR LES LIEUX!
2537 boul. Ste-Anne et
Place Laurier seulement

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR...
Le Fournil
Fraicheur... qualité et variété!

AUBAINE DU MILLIARD EAU MINERALE SARATOGA Bouteille 28 oz .21	AUBAINE DU MILLIARD PATATES FRITES Congelées - VALLEY FARMS Paquet de 9 oz .11
---	--

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi le 10 avril 1973. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

DOMINION nous fait tous gagner.

Débat sur le contrôle du pays par les sociétés étrangères

Un député de la Saskatchewan rend hommage aux Canadiens français

Par Benoît HOULE

OTTAWA (PC) — Un député néo-démocrate de la Saskatchewan a rendu hier hommage aux Canadiens français qui ont su garder leur langue et leur culture alors que, selon lui, les Canadiens anglais sont tout simplement assimilés aux Américains.

Intervenant dans le débat sur le projet de loi visant à réglementer le contrôle étranger des sociétés au Canada, M. Lorne Nystrom, Korkton-McIville, a déclaré que cette mesure favoriserait sans doute une meilleure participation canadienne aux sociétés industrielles et manufacturières qui se trouvent en territoire canadien.

"Sans être anti-américains, dit-il, soyons Canadiens. Les Canadiens français ont gardé leur langue et leur culture. Ils ont leurs chansonniers, leurs écrivains. Les Canadiens anglais n'ont rien de tout cela. Ils sont simplement assimilés aux Américains."

Le débat s'est poursuivi toute la journée sur ce projet de loi qui prévoit l'examen et l'approbation des prises de contrôle d'entreprises commercia-

les canadiennes et ceux de la création d'entreprises nouvelles au Canada.

En vertu de la présente loi, une Agence de l'investissement étranger sera créée pour contrôler les prises de contrôle par les étrangers de firmes canadiennes évaluées à plus de \$250,000 ou dont les recettes excèdent les \$3 millions par années.

Les conservateurs ont continué leurs attaques contre le gouvernement et les néo-démocrates, qui ont jusqu'à maintenant maintenu le gouvernement libéral de M. Trudeau au pouvoir.

NPD - Libéral

M. Don Blenkarn, PC-Peel-Sud, a même qualifié l'ensemble de "Nouveau parti démocratique libéral" qui croit en des contrôles gouvernementaux rigides sur les activités des Canadiens et en une masse de paperasserie bureaucratique.

Selon lui, le problème de la propriété étrangère ne sera résolu que lorsque les Canadiens recevront l'encouragement voulu pour investir chez eux, que la grande partie de leurs revenus ne s'envolera pas en im-

pôts divers et qu'ils auront la possibilité de profiter des avantages qui s'offrent chez eux dans le domaine économique.

M. Blenkarn a ajouté que les libéraux vendent l'industrie canadienne à des entreprises étrangères sur un plateau d'argent, par l'entremise d'avantages fiscaux qui font qu'il est presque impossible aux Canadiens d'investir dans leur propre économie.

Quant au NPD, dit encore le député, il craint tellement que certains Canadiens s'enrichissent en investissant ainsi qu'il appuie un projet de loi auquel il s'est déjà opposé dans le 28e Parlement.

Un miracle

M. Blenkarn a reproché au gouvernement de prélever une masse trop lourde d'impôts. "C'est presque un miracle de voir que des Canadiens sont encore intéressés à investir chez eux", dit-il.

Il a enfin recommandé à la Chambre, et au comité permanent des Finances, du Commerce et des questions économiques qui l'étudiera par la suite, de bien examiner le projet de loi afin de voir s'il ne nuira

pas plus qu'il n'aidera au développement du Canada.

Quant à M. Keith Penner L.—Thunder Bay, il a invité les députés à faire preuve d'un nationalisme positif, et souligné que les Canadiens désiraient une telle mesure pour aider leurs entreprises.

En 1970

Des firmes étrangères ont versé \$1.4 million aux partis politiques

OTTAWA (PC) — Les grandes sociétés canadiennes ont versé un total approximatif de 15 millions aux partis politiques en 1970, dont \$1.4 million provenant de firmes appartenant à des étrangers.

Cette information a été fournie à M. David Lewis, leader néo-démocrate, en réponse à une question écrite posée aux Communes. Les chiffres ne couvrent

que les firmes ayant un actif d'au moins \$250,000 ou des ventes de l'ordre de \$500,000 au maximum. Il s'agit également de fonds considérés comme imposables.

Aucune indication cependant n'est donnée sur les partis qui ont bénéficié de ces donations. On ignore également la proportion qui est allée aux partis fédéraux et celle dont ont béné-

ficié les partis provinciaux. Les firmes donatrices ne sont pas nommées. Mais, elles ont été classées en neuf catégories : les manufacturières, qui viennent largement en tête, ont versé \$2,371,000. Elles sont suivies par les entreprises de construction, \$845,000; les sociétés financières, \$634,000, tandis que les sociétés de transports, de communication et autres services pu-lics s'in-

crivent à \$371,000. Les sociétés de services ont fourni \$356,000; les miniers, \$170,000; le commerce de gros, \$123,000; le commerce de détail, \$119,000 l'agriculture, les entreprises forestières et les pêcheries \$6,000.

Sur les \$2,371,000 versés par les firmes manufacturières, \$1,099,000 provenait de firmes appartenant à des étrangers.

Annonces commerciales à Radio-Canada

Le contribuable paie pour se faire endoctriner lui-même

OTTAWA (PC) — M. Peter Stollery, L., Spadina, a soutenu qu'il est "honteux" de constater que Radio-Canada fasse des profits avec des annonces commerciales comme la bière et la cigarette.

Précisant sa pensée devant les membres du comité permanent des Communautés sur la radiodiffusion, mardi, le député libéral a expliqué que c'est là une politique répréhensible, car le contribuable canadien paie pour se faire endoctriner lui-même.

La Société Radio-Canada est financée majoritairement par les deniers des contribuables.

Pour le président de la Société, M. Laurent Picard, qui témoignait devant les membres de ce comité, la bière est "partie intégrante de notre société".

Cercle vicieux

Un autre député, M. Mark Rose, NPD-Fraser Valley Ouest a prétendu que les Canadiens, présentement, sont les victimes d'un cercle vicieux, car en payant pour la Société par l'entremise des fonds publics, ces fonds servent à "leur laver le cerveau".

Selon M. Picard, si Radio-Canada enlevait les revenus que lui rapportent les commerciaux, il faudrait aller chercher quelque \$80 millions ailleurs.

Même si, à son avis, c'est là une priorité, elle ne vient pas en premier lieu. Il a avoué toutefois qu'elle permettrait de pouvoir accentuer le contenu canadien des programmes.

Picard s'excuse

M. Picard, qui ne s'est exprimé qu'en anglais tout au long de son témoignage et qui, pour avoir présenté un document en anglais seulement, n'a su que s'excuser, a précisé que le premier but de la Société est d'améliorer le contenu des programmes.

"Je ne veux pas dire que les programmes actuels n'ont pas de qualité", a-t-il précisé.

Il a demandé l'aide du comité pour trouver un meilleur moyen de financement de la Société et il a allégué qu'il faudrait réviser certaines périodes commerciales de certains programmes comme celui du soir des élections générales, lors de la présentation de pièces ou de programmes pour enfants.

Document

Le document préparé par la société et présenté aux membres du comité fait état de plusieurs autres sociétés nationales de télécommunications, notamment à Londres, au Japon, en Suède, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Danemark et en Belgique.

Comparativement à la BBC de Londres, la Société Radio-Canada n'a un taux d'expansion que de 7,8 pour cent comparativement à 11,4.

En termes d'employés, RC en compte quelque 8,950, alors que la société d'Etat de l'Angleterre en dénombreait 21,628 et celle du Japon 15,590.

En Australie, pays qui, de l'avis de M. Rose, peut se comparer au Canada, la société d'Etat avait 6,020 employés.

Par ailleurs, au Canada, la production en couleur est d'environ de 60 pour cent, alors qu'elle l'est de 80 à Londres et à 73 pour cent au Japon.

Interrogé pour savoir pourquoi quelque 25 pour cent du contenu des nouvelles provenait des stations américaines, un des hauts fonctionnaires de la Société, présent à la rencontre, a affirmé que le coût des opérations en était la principale cause.

Décision

Au début de la rencontre, le président du comité, M. Ralph Stewart, L.-Cochrane, a décidé qu'un membre du comité ne pouvait exiger que le secrétaire d'Etat, M. H. Faulkner, publie le rapport d'évaluation du programme Perspectives-Jeunesse, car il est confidentiel.

Voyant le petit nombre de députés libéraux pour appuyer le président M. Joe Clark PC-Rocky Mountain a décidé d'en appeler de la décision de M. Stewart. Les conservateurs et néo-démocrates si ligèrent pour renverser cette décision sept contre quatre et réclamer de nouveau la publication du rapport.

Un contrôle plus sévère sur les amphétamines

OTTAWA (PC) — Selon une autorité du service fédéral de la Santé, le Canada exerce un contrôle plus sévère que les Etats-Unis, sur l'usage d'amphétamines comme médicaments de régime ou comme stimulant. Le Dr A. B. Morrison a affirmé lundi, que la nouvelle loi canadienne, qui est entrée en vigueur le premier janvier dernier, limitait à six conditions médicales, l'usage

des amphétamines. Il a ajouté que la nouvelle loi interdisait l'usage des amphétamines comme pilules de régime, cure d'amaigrissement ou comme pilules stimulantes.

Le Dr Morrison commentait des informations selon lesquelles les Etats-Unis allaient faire retirer du marché le 30 juin prochain, tous les médicaments de régime contenant des amphétamines.

RABAIS 7⁹⁹

Ces pantalons, que vous paieriez 22.98 à n'importe quel moment, vous sont offerts à

14⁹⁹ chacun... jusqu'à samedi!



C'est vraiment ce qu'on appelle faire un effort.

Non, il ne s'agit pas d'un achat spécial. Seulement, nous avons voulu vous permettre d'apprécier, à bas prix, des pantalons de toute première qualité, confectionnés en double tricot 100% Fortrel® (fibre de polyester), 2 poches avant et 2 arrières, passant 2 pouces pour ceinture. Lavables et séchables à la machine. Choix de couleurs saisonnières : brun, bleu, beige, vert, kaki, gris, bourgogne dans le groupe. Tailles 30 à 46 dans le groupe. Choix de modèles : taille standard, jambe semi-évasée; ou taille haute, jambe droite.

Simpsons-Sears — Vêtements Sports pour Hommes (Rayon 4).

Voici

SIMPSONS-SEARS

Encore un effort de Simpsons-Sears pour vous offrir, à travers tout le Canada, la marchandise la meilleure au plus bas prix possible

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT".

Pour appeler directement dans les rayons

- Fleur de Lys 529-9861
- Chicoutimi 549-8241
- Place Laurier 658-2121
- Trois-Rivières 379-5444

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...

nos obligations d'épargne du Québec

... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec

MAINTENANT AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE C'EST PLUS FACILE!

2% + 3%

GOVERNEMENT DU QUÉBEC MINISTÈRE DES FINANCES



André Savard

Mario Lessard

Une 2e victoire des Remparts grâce à Savard, en surtemps

Par Henri Bertrand

Un but électrisant d'André Savard des Remparts à 31 secondes de la période supplémentaire a mis fin, hier soir, à l'un

des plus excitant match de la saison à être présenté au Palais des Sports de Sherbrooke et a donné une victoire de 5 à 4 aux Remparts de Québec sur les Castors de l'endroit. Cette vic-

toire des Québécois leur donne maintenant une avance de 2 à 0 sur leurs rivaux, dans la série demi-finale 4 de 7 de la Ligue Junior Majeure du Québec. Le triomphe, en plus de donner cette priorité aux hommes d'Orval Tessier, pourrait avoir un effet psychologique sur les perdants qui ont défendu chèrement leur but. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes mais cela n'a pas suffi.

Les Remparts ont dû revenir quatre fois de l'arrière pour gagner et Savard a été le grand héros et participant à trois des cinq buts. Chez les perdants le gardien de but Mario Lessard a tout simplement été sensationnel et sans sa tenue les siens auraient subi la défaite beaucoup plus tôt. Les autres filets des gagnants ont été enregistrés par Jacques Locas, Yvon Dupuis et Guy Chouinard. La joute d'hier a été beaucoup plus robuste que celle de dimanche et plusieurs batailles ont éclaté. Jacques Locas a été celui qui a été le plus puni ayant écopé d'une mauvaise conduite et d'une extrême inconduite en deuxième période. Les infractions ont joué un grand rôle dans l'issue du match, car chaque club a compté avec l'avantage numérique une fois et avec le désavantage une fois également. Les pointeurs des Castors ont été Pierre Lagarière, Dwane Byers, Guy Ross et François Rochon. Les Castors ont été défaits devant 4 079 de leurs partisans soit la plus grosse foule de la saison.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau vendredi soir au Collège et la quatrième joute aura lieu dimanche après-midi de nouveau à Sherbrooke.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau vendredi soir au Collège et la quatrième joute aura lieu dimanche après-midi de nouveau à Sherbrooke.

PREMIERE PERIODE

Les punitions ont joué un grand rôle durant la première période, trois des quatre buts de ce vingt furent enregistrés alors que l'un des deux clubs jouait avec un avantage une fois également. Les pointeurs des Castors ont ouvert le pointage en profitant de l'absence de Luc Loiseleur et André Deschamps qui a écopé de punitions mineures, simultanément Pierre Lagarière déjouant Pierre Labrosse. Il n'a fallu qu'un peu plus d'une minute aux Remparts pour égaliser les

chances. Jacques Locas s'emparant de la rondelle à sa propre ligne bleue pour déjouer tous ses adversaires et se présenter seul devant Mario Lessard à qui il ne donna aucune chance. Pour Locas c'était son sixième filet de séries. Un peu plus tard on assista à un violent combat entre Pierre St-Cyr des Castors et Réal Cloutier des Remparts. Lorsque l'arbitre se préparait à décerner des avertissements de l'officiel en charge Ronald Fournier il se vit imposer une pénalité de mauvaise conduite. Alors qu'ils avaient l'avantage d'un homme les Remparts attaquaient avec force mais la stratégie leur coûta un but lorsqu'André Savard qui jouait à la pointe vit la passe d'un de ses coéquipiers passer par dessus son bâton et filer vers le centre. Dwane Byers n'eut qu'à se diriger seul vers Perusse qu'il déjoua. La punition de Campeau se continua et toujours pendant son absence Yvon Dupuis créa de nouveau l'égalité.

DEUXIEME PERIODE

La malchance a frappé les Remparts au début de la deuxième période lorsque les Castors ont brisé l'égalité. Un lancer de Guy Ross de la ligne bleue des Remparts et qui semblait se diriger à au moins vingt pieds des buts ricocha soudainement sur le défenseur Richard Perron pour déjouer complètement Perusse. Deux punitions seulement furent décernées dans cette période médiane et tous deux à Jacques Locas qui fut chassé pour le reste de la joute. Lorsque Réal Cloutier frappa le poteau des buts des Castors, Locas protesta à l'officiel et celui-ci lui imposa une punition de mauvaise conduite. Comme Locas ne voulait rien entendre et qu'il continuait à enguirlander Fournier qui le chassa avec une punition de match.

TROISIEME PERIODE

Au début de la dernière période, Perron, Ross et Nantais furent punis simultanément et

jouant à trois contre quatre le capitaine André Savard surpris tout le monde lorsque lors de la mise au jeu il se dirigea seul entre les deux défenses pour déjouer facilement Lessard. Le chronomètre de la maison indiquait qu'il y avait alors 40 secondes de jouées dans cette période. Ce but de Savard qui devait jouer sur deux trios en l'absence de Locas, sembla stimuler les Remparts et ils forcèrent le jeu pendant un bon bout de temps forçant Mario Lessard à faire ses meilleurs arrêts de la soirée. Ce sont toutefois les Castors qui brisèrent l'égalité alors que François Rochon capitalisa sur un retour de lancer de Pierre Lagarière. Gly-lain Delage décida alors de faire jouer à ses joueurs un jeu défensif mais la manœuvre fut désastreuse lorsque Guy Chouinard envoya les deux formations en surtemps alors qu'il ne restait qu'une minute et cinquante et une secondes.

SURTEMPS

Il n'a fallu que 31 secondes à l'étoile individuelle de la soirée André Savard pour sceller l'issue du match en période supplémentaire. Alors que travaillant sans relâche il a enlevé le disque à un adversaire dans la

zone des Castors pour déjouer Lessard sans aide. Il est superflu de vouloir décrire les scènes de joie qui se sont manifestées après ce but gagnant. Savard a été littéralement écrasé par ses coéquipiers qui lui ont sauté sur le dos immédiatement après son-filet victorieux.

SOMMAIRE
Première période:
1-Sherbrooke: Lagarière (Labrosse) 6:33
2-Québec: Locas 7:38
3-Sherbrooke: Fizeré 14:03
4-Québec: Dupuis (Loas, Savard) 15:11
Punitions: Loiseleur 2:10, Loiseleur, Deschamps, 5:19, Cloutier, St-Cyr, mejeures, Ross, mauv. cond., 5:24, Campeau 15:42, Loiseleur 16:20

Deuxième période:
5-Sherbrooke: Ross (Campeau) 5:03
Punitions: Locas, inconduite, et extrême inconduite, 13:55

Troisième période:
6-Québec: Savard 0:40
7-Sherbrooke: Rochon (Labrosse, Lagarière) 10:22
8-Québec: Chouinard (Perron, Savard) 10:09
Punitions: Ross, double mineure, Nantais, Perron, 0:24, Luchance, min. et maj., Rochon, min. et maj., 3:39, Perron 7:3.

Surtemps:
9-Québec: Savard 31:00
Aucune punition.

Lancers par:
Sherbrooke 14 9 11 0-24
Québec 9 9 14 3-24

Gardiens: Sherbrooke, Lessard; Québec, Perusse.

Assistance: 4 675.

Canadien souhaite une série serrée contre les Sabres

Par Al McNEIL

MONTREAL (P.C.) — Sur papier, il ne semble pas avoir de match égal entre les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo dans leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley qui débute ce soir à Montréal. Mais, en examinant les résultats des cinq matches réguliers entre les deux clubs, il semble que Pete Mahovich réalisera son désir. "J'espère vraiment que nous ne triompherons pas par des scores élevés, ce qui nuit à un club. J'aimerais participer à des matches de 3-1 ou 4-2 alors que nous travaillons tout le temps, ce qui ne nous porte pas à nous surestimer".

C'est ce qui est arrivé au cours de la saison régulière même si les Canadiens terminaient facilement au 1er rang dans la division Est tandis que Buffalo terminait difficilement en 4e place. Ils ont partagé deux victoires de 4-2 et annulé deux fois 3-3. Les Canadiens ont remporté l'autre match 2-1 avec une marge totale de 14-13 seulement dans les buts. Toute ressemblance se terminera là. Comparaisons Les Canadiens espèrent se mettre en route pour une 16e conquête de la coupe Stanley en 43 ans ce soir tandis que Buffalo en sera à sa première

expérience dans les séries de fin de saison. D'autre part, tandis que les Canadiens alignent des vétérans des séries à toutes les positions, les Sabres ne comptent réellement que le vétéran Tim Horton 43 ans, qui a déjà pris part à 129 matches éliminatoires. En tout, les joueurs des Canadiens ont participé à 793 matches éliminatoires, récoltant 189 buts, en comparaison de 233-14 par les Sabres. Par ailleurs, les Sabres alignent leur fameux trio French Connection, composé de Gilbert Perreault, Richard Martin et René Robert, qui a amassé 105 buts en saison régulière. Mais Perreault n'a récolté

aucun but contre les Canadiens lorsqu'il a fait face au vétéran Henri Richard. "Mais un centre ne peut tout faire seul, a dit Henri, car il doit avoir de bons alliés". Les ailiers de Richard depuis janvier sont le vétéran Frank Mahovich et le spécialiste de la défense Jim Roberts. Ainsi, Roberts surveillerait Martin tandis que Mahovich serait opposé à Robert. Mahovich a récolté 38 buts cette saison, en comparaison de 39 par Robert, meilleur franc-tireur des Sabres. Les deux clubs sont en bonne santé à la veille de la série, le jeune gardien Wayne Thomas, des Canadiens ayant reçu son congé de l'hôpital hier.

MacLeish ne gaspille pas ses mots mais il est peu avare de buts

Par AL COLLETTI

PHILADELPHIE (PC) — Sur l'avis de retour de Pittsburgh, Rick MacLeish relaxait, car la tension était disparue, du moins jusqu'aux séries éliminatoires. Quatre heures plus tôt, il venait de compter son 50e but de la saison pour les Flyers de Philadelphie contre les Penguins de Pittsburgh. Gars plutôt gêné, MacLeish a été le premier à reconnaître que ses coéquipiers l'avaient grandement aidé à atteindre ce plateau. MacLeish, qui n'a réussi qu'un but en quatre matches éliminatoires, tentera de marquer son 2e ce soir lorsque les Flyers recevront les North Stars du Minnesota dans le

premier match de leur série quart-de-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley. Dans l'autre série de la division Ouest, St-Louis sera à Chicago. PILOTE SURPRISE Même le pilote Fred Shero est ébahi d'aligner deux centres avec 100 points et plus, Bobby Clarke en ayant amassé 104 et MacLeish, 100. "Vous souhaitez un tel fait, mais il arrive peu souvent, a dit Shero. "Lorsque MacLeish a débuté avec le club, il ne semblait pas avoir beaucoup de chances de de rester avec nous. "L'été dernier, à la signature de son contrat je lui ai dit qu'il participerait aux jeux de puissance, en plus de jouer

régulièrement, ce à quoi il a répondu: "C'est ce dont j'ai besoin, faites-moi jouer et je vais vous donner des preuves." INTERVIEW Lors du voyage en avion, le pilote adjoint Mike Nykoluk et le publiciste Joe Kadlec lui ont fait subir une interview. Q. Tu semble un gars tranquille, silencieux? R. Je ne parle pas beaucoup, je ne gaspille pas mes mots. Q. Peux-tu décrire ton dernier but? R. J'ai soutiré la rondelle sous le défenseur Dave Burrows, et j'ai lancé immédiatement. Q. Quel est le gardien le plus difficile à déjouer? R. Phil Myre, de l'Atlanta, qui ne m'a alloué aucun but. Selon Nykoluk, c'est Shero qui a réussi à convertir MacLeish d'un ailier gauche médiane, en un centre solide, mais MacLeish insiste sur le fait qu'il est encore trop faible, lors des mises au jeu. MacLeish a compté 21 buts pendant les jeux de puissance. Il a pris part aux 78 matches des Flyers cette saison, en dépit d'une douloureuse blessure à la bouche, nécessitant 32 points de suture, il y a deux mois. Premier Rick est le 8e joueur de la LNH à atteindre le plateau de 50 buts en une saison, mais le premier à ce faire, à sa première saison complète. Bobby Hull a eu besoin de cinq saisons; Phil Esposito et Mickey Redmond, sept; Vic Hadfield et Bernard Geoffrion, 10; et Johnny Bucyk, 15. Maurice Richard a réussi l'exploit à sa 2e saison complète, et ce, en 50 matches. Les Flyers ont d'abord obtenu MacLeish du Boston en 1971.

Rick a éprouvé des difficultés à s'adapter au style des Flyers, n'obtenant que deux buts en 26 matches. L'an dernier, il n'a obtenu qu'un but en 17 parties, avant de rejoindre Richmond, de la LAH, où Shero l'a converti en joueur de centre. "Je n'ai jamais vu un tel changement chez un joueur, a dit Shero. "Pour lui, il ne s'agissait que de devenir homme, car il avait le talent".

Badminton et escrime à l'ASIEQ

- Équipe championne :**
Collège de Ste-Foy
- Honneurs individuels :**
- Filles**
Simple I : Anne-Marie Ouellet (Collège d'Edmonston)
Simple II : Francine Castonguay (Collège de Rimouski)
Double I : Francine Lamy, Marie Delatrie (Collège de Trois-Riv.)
Double II : Maryse Laforge, Alvine Poltras (Collège d'Edmonston)
- Garçons**
Simple I : Michel Douville (Collège Lionel-Groulx)
Simple II : Claude Dorval (Collège de Limoilou)
Double I : Pierre Crevier, Neil Meagher (Collège de Ste-Foy)
- Double II :**
Roger Gagnon, Gilles Dufour (Collège Maisonneuve)
- Double mixte :**
Jean Lefebvre, Claudine Roy (Collège de Ste-Foy).
- ESCRIME**
Classement par équipe
1-Collège Bois-de-Boulogne (Montréal)
2-Collège de Ste-Foy (Québec)
3-Collège de Rimouski
- Classement individuel**
Filles
1-Chantal Gilbert (Collège Édouard-Montpetit, Montréal)
2-Bibiane Lapointe (Collège Bois-de-Boulogne, Montréal)
3-Cécile Corriveau (Collège de Sherbrooke)
- Garçons**
1-Alain Fournier (Bois-de-Boulogne, Montréal)
2-Alain Dansereault (Bois-de-Boulogne, Montréal)
3-Gilles Préfontaine (Bois-de-Boulogne, Montréal).

Le moral des Bruins est bon

BOSTON (PC) — Après un léger exercice au Garden hier, les Bruins de Boston ont rapidement repris le chemin de leur retraite à environ 25 milles de la ville hier. "Nous demeurons près de Providence", a révélé le pilote Bep Guidolin, qui a relevé le moral des Bruins en les transformant en aspirants logiciens à la coupe Stanley à la mi-saison. Tandis que les Bruins s'entraînaient à Boston, les Rangers faisaient de même en vue de ce premier match quart de finale, 4 de 7, disputé à Boston à 7h35 ce soir. Même si les Bruins ont perdu leurs deux derniers matches réguliers de la saison, après s'être assurés du 2e rang dans la division Est de la LNH, Guidolin soutient que son club est en parfaite condition physique. Le seul débutant douteux des Bruins est le centre Greg Sheppard, blessé à un oeil par une rondelle la semaine dernière. Il devrait toutefois participer au match.

Une chose est assurée le vétéran Jacques Plante débuttera devant la cage des Bruins, mais Guidolin ignore encore s'il pourra disputer les deux matches d'affilée à Boston. Première armes La plupart des Bruins sont des vétérans des séries éliminatoires, mais Guidolin en sera à ses premières armes comme pilote. Grand adepte de la discipline, Guidolin a succédé à Tom Johnson, dont les méthodes trop bienveillantes à l'entraînement ont été l'objet de critiques. Un gars très actif et très bruyant derrière le banc, Guidolin tente de donner l'impression d'être calme en l'absence des joueurs. "J'essaie, mais ce n'est pas facile, admettait-il hier, mais il s'agit de quelque chose de nouveau pour moi. C'est une saison tout à fait nouvelle et les Rangers alignent un bon club". L'an dernier, il avait conduit les Braves de Boston au championnat de la division Est dans la LAH, avant de céder devant les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse en finale. "Évidemment, les victoires et les défaites m'affectaient dans la LAH l'an dernier, mais il s'agit maintenant des majeures, où tout est magnifié. Nos deux derniers revers sont choses du passé et elles ne signifiaient rien".

Prédictions de l'Action-Québec

AMH		
BOSTON, PHILADELPHIE, WINNIPEG, HOUSTON	PHILADELPHIE, WINNIPEG	WINNIPEG Pouliot
BOSTON, CLEVELAND, WINNIPEG, HOUSTON	BOSTON, WINNIPEG	BOSTON Labbé
BOSTON, PHILADELPHIE, WINNIPEG, HOUSTON	BOSTON, WINNIPEG	WINNIPEG Bertrand
LNH		
CANADIEN, BOSTON, CHICAGO, PHILADELPHIE	CANADIEN, BOSTON	BOSTON Pouliot
CANADIEN, BOSTON, ST-LOUIS, PHILADELPHIE	CANADIEN, BOSTON	CANADIEN Labbé
CANADIEN, BOSTON, CHICAGO, PHILADELPHIE	PHILADELPHIE, BOSTON	PHILADELPHIE Bertrand
QUARTS-DE-FINALES		
	DEMI-FINALES	FINALES

Hockey

HIER
LIGUE JR MAJEURE DU QUEBEC
Demi-finale 4 de 7
Québec 5, Sherbrooke 4
(Québec mène 2 à 0)
Cornwall 4, Sorel 8
(Série égale 1 à 1)

AUJOURD'HUI
ASSOCIATION MONDIALE
Éliminatoires spéciales
Minnesota vs Alberta

LIGUE NATIONALE
Quart-de-finale 4 de 7
SÉRIE "A"
Buffalo vs Montréal

SÉRIE "B"
New York vs Boston

SÉRIE "C"
St-Louis vs Chicago

SÉRIE "D"
Minnesota vs Philadelphie

C'EST FETE CHEZ BARRE AUTOS
20e ANNIVERSAIRE 1953 - 1973

A GAGNER

— 1 VEGA 1973 —

6 TELECOULEURS RCA 19"

Chaque \$100 d'achat vous donne une chance de gagner

ATTRIBUTION DE LA 1re TV COULEUR LE 30 MARS PROCHAIN

De plus, vous serez éligible au tirage de la VEGA 1973 attribuée le 22 juin prochain.

ACHETEURS DE VOITURES NEUVES OU USAGÉES
CETTE SEMAINE: VENEZ FETER AVEC NOUS.

CHEVROLET BISCAYNE
SEDAN 4 PORTES 1973

V-8, 350 p.c., servofrein à disques, servodirection, transmission turbo hydraulique, moulures de gouttières, moulures protectrices, suspension H.D., enjoliveurs de luxe, pneus blancs, klaxon double, radio AM.
Stock #380

PRIX SPECIAL 20e ANNIVERSAIRE
\$3,865

ROGER BARRE
AUTOS
VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE

1095, De la Canadière, Tél.: 529-3331

Me Eagleson n'aime guère l'idée d'une fusion LNH-AMH

TORONTO, (PC). — La LNH et l'AMH parlent de fusion et l'Association des joueurs de la LNH n'aime guère l'idée.

Alan Eagleson, directeur de l'Association, a déclaré que les joueurs s'opposent à toute fusion parce que les ligues tentent "de détruire le droit des joueurs à la négociation".

Selon le quotidien torontois Globe and Mail, il est possible que les joueurs de la LNH déclinent une grève si les propriétaires acceptent la fusion.

Les pourparlers en vue de la fusion ont eu lieu à New York en fin de semaine sans l'approbation officielle de la LNH, selon le président Clarence Campbell.

Gary Davidson, président de l'AMH, a déclaré à Santa Ana, Californie, que l'AMH avait toujours "été en faveur de la coopération", mais s'est abstenu de tout commentaire au sujet de la réunion.

Selon les premières nouvelles, Bill Jennings, président des Rangers de New York, et Ben Haskin, propriétaire des Jets de Winnipeg, ont assisté à la réunion.

Déclarations

Haskin a déclaré hier: "Lorsque j'aurai des nouvelles à communiquer, je vous le ferai savoir".

On n'a pu rejoindre Jennings, absent de son bureau pour la journée.

Pour sa part, Eagleson était

toujours prêt à parler.

Il a appris la tenue de la réunion par un journaliste de New York et Jennings le lui a confirmé.

Dans une déclaration que lors d'une conférence de presse hier, il a dit:

"Nous avons déjà consulté un conseiller anti-trust à Washington, que nous rencontrerons de nouveau cette semaine... J'ai rejoint quelques représentants des joueurs et ils n'aiment guère cette idée de fusion."

"Je suis bouleversé non seulement par le fait qu'elle ferait disparaître toute compétition en vue des services des joueurs, mais aussi parce qu'ils sont en pléines négociations au sujet de la clause de réserve."

Une nouvelle clause de réserve permettrait, en certains cas, à des vétérans de cinq saisons de rejoindre les rangs de l'AMH.

Eagleson prévoit que le changement sera probablement rejeté par 75 pour cent des joueurs, qui prennent présentement un vote à ce sujet.

Toutefois, les propos de la LNH "auraient pu avoir la courtoisie de nous aviser des pourparlers de fusion".

"Si les deux ligues se fusionnent, tout changement dans la clause de réserve ne signifiera rien".

Selon lui, "l'action des propriétaires assurera les joueurs que

nous demeurerons durs dans nos négociations avec les propriétaires".

"Au cours des deux dernières années, certains joueurs opinaient que nous étions trop durs avec les propriétaires, que nous devrions mettre la pédale douce."

"Mais maintenant, ils savent que quand l'argent des propriétaires est en jeu, ceux-ci ne ménageront pas leurs coups cachés".

Proprios

Eagleson ignore quel autre propriétaire était présent à la réunion, outre Jennings, mais il sait qu'il y en avait trois autres de la LNH, y compris un Canadien, sans les nommer.

"Il y avait trois propriétaires de l'AMH, probablement Nick Millett, de Cleveland, et Robert Schmetz, de Boston, à part Haskin. "Je ne suis pas convaincu que tous les propriétaires sont en faveur de la fusion, juste un groupe parmi eux".

Eagleson est surtout bouleversé par le fait qu'une fusion affecterait directement les salaires des joueurs. Avant l'avènement de l'AMH, en 1972, la moyenne des salaires dans la LNH était d'environ \$31,000, "en comparaison de \$43,000 — \$44,000 présentement".

"En se fiant à ce qui est survenu après la fusion des ligues nationale et américaine de football, je prévois que la moyenne des salaires reviendra à \$30,000

en moins d'un an en cas de fusion LNH-AMH".

Autre réunion

A Edmonton, hier, la station de radio CHQT a révélé qu'il y avait une autre réunion prévue à New York lundi ou mardi au sujet de la fusion.

Selon la station, Bill Hunter, directeur-gérant des Oilers d'Alberta de l'AMH, a déclaré que l'inflation des salaires n'était pas le seul point dans les discussions en vue d'une fusion, car le calibre de jeu présenté dans le nouveau circuit comptait beaucoup.

"L'AMH a prouvé ce que la LNH ne croyait pas. La LNH n'a jamais cru que nous com-

mencerions avec 12 clubs et que présenterions un aussi bon calibre de jeu".

Ottawa

A Ottawa, le député Steve Pappas, d'Edmonton-Centre, a déclaré que presque tous les clubs canadiens de l'AMH déménageraient aux USA en cas de fusion avec le nouveau circuit.

Il a demandé au gouvernement fédéral ce qu'il a l'intention de faire dans un tel cas, car un seul club serait intéressé à demeurer au Canada. Le ministre de la Santé, Marc Lalonde, étudiera l'affaire.

Les clubs canadiens de l'AMH sont installés à Québec, Edmonton, Ottawa et Winnipeg.

Parent tiendra-t-il le coup contre les Crusaders?

CLEVELAND (P.A.) — Les Crusaders de Cleveland inaugureront les séries éliminatoires de l'AMH ce soir, à la suite d'une série de cinq victoires successives, et le pilote Bill Needham soutient que ses joueurs sont en bonne santé et détendus.

Leurs adversaires seront les Blazers de Philadelphie, qui ont remporté le plus grand nombre de victoires depuis la partie d'ouverture au début de janvier.

Les Crusaders ont connu certains de leurs meilleurs et plus mauvais matches contre les Blazers cette saison.

Les Blazers alignent un des meilleurs gardiens de circuit en Bernard Parent, qui a participé aux 56 derniers matches des siens, mais Needham ne croit pas que cela l'affecte dans les séries.

Needham soutient que son gardien Gerry Cheevers est même supérieur à Parent.

Les Blazers alignent également un des meilleurs trios du circuit en André Lacroix, Danny Lawson et Don Herriman, mais Needham opine que Philadelphie obtient un meilleur rendement de ses autres trios présentement, en comparaison du début de la saison.

Enfin, Needham prétend que les Blazers devront compter plus de deux ou trois points par match pour vaincre ses Crusaders dans la série.

Oilers — Saints

Par ailleurs, les Oilers de l'Alberta et les Fighting Saints du Minnesota s'affronteront à Calgary ce soir dans un match-spectacle pour déterminer les détenteurs du 4^e rang dans la division Ouest du circuit, rang donnant droit à la participation aux séries de fin de saison.

Les Oilers sont obligés de se rendre à Calgary parce qu'une revue de bateaux est présentée au Gardens d'Edmonton.

On sait que les joueurs ont accepté de disputer ce match-spectacle même s'ils croyaient s'être assurés une place dans les séries en vainquant les Saints vendredi dernier parce que la direction du circuit l'a exigé.

Situation confuse à Ottawa

OTTAWA, (PC). — Les Nationaux, de l'Association mondiale de hockey, disent adieu à Ottawa. Ils n'y disputent plus que les matches des séries éliminatoires.

C'est ce qu'a confirmé hier le président de l'équipe, M. Doug Michel, en ajoutant, que l'endroit où seront joués les matches des séries et le domicile de l'équipe pour la saison 1973-74 n'avaient pas encore été déterminés.

Les observateurs de la scène sportive s'attendent à ce que le propriétaire de l'équipe, M. Nick Trbovich, donne des précisions à ce sujet aujourd'hui.

Au cours d'une conférence de presse impromptue, M. Michel s'est dit presque assuré que l'équipe disputerait ses rencontres éliminatoires au Maple Leaf Gardens de Toronto bien que des négociations à ce sujet ne soient pas complétées.

A Toronto, un porte-parole du Gardens, M. Bill Ballard, a déclaré: "Nous ne voulons pas les voir pour les éliminatoires s'ils n'ont pas domicile ici l'an prochain".

Entretemps, à Buffalo, M. John Bassett Jr tentait de convaincre M. Trbovich de déménager les Nationaux au Colisée de l'exposition nationale canadienne, amphithéâtre que Bassett et son père, qui est à la tête d'un groupe d'hommes d'affaires, veulent convertir en patinoire pour y accueillir les Nationaux ou une autre franchise de l'AMH, la saison prochaine.

Bien que la rumeur voulant que les Nationaux déménagent à Toronto circulait depuis un certain temps, le maire d'Ottawa, M. Pierre Benoit, a déclenché une certaine agitation hier en annonçant le départ de l'équipe.

Les Nationaux ont versé, l'an dernier, une caution de \$100,000 à l'Association de l'exposition nationale canadienne (AECNC), propriétaire du Stade municipal d'Ottawa, domicile de l'équipe en 1972-73, et devaient renouveler cette caution le 15 mars dernier.

La ville ayant refusé de renouveler le bail pour la location du terrain de l'exposition à l'AECNC, et celle-ci se trou-

vant dès lors dans l'impossibilité de respecter les termes de l'entente de trois ans qu'elle avait conclue avec l'équipe, les Nationaux ont refusé de verser une nouvelle caution.

C'est ce dilemme qui a été débattu hier par le conseil municipal lorsque le maire Benoit a lancé sa bombe.

Plusieurs heures plus tard, M. Michel confirmait le départ de l'équipe. Cette décision doit cependant être ratifiée par la ville.

Dernier effort

Dans un dernier effort dans le but de convaincre les Nationaux, de l'AMH, de demeurer à Ottawa, la cité a consenti hier à leur donner une aide financière à l'aréna locale.

Le maire Pierre Benoit a déclaré que le club ne serait pas obligé de payer une garantie de \$100,000 au cours des deux prochaines saisons s'il présente ses parties éliminatoires et ses matches réguliers la saison prochaine.

Les Nationaux obtiendraient le même contrat que celui des 67s d'Ottawa, de la LJO, qui versent \$1,000 par match ou 15 pour cent des recettes.

Le président Doug Michel a décidé d'étudier la proposition.

Il a d'abord consulté un comité consultatif du conseil municipal que le principal détenteur des parts des Nationaux, Nick Trbovich avait déjà nommé des négociations en vue de présenter les matches éliminatoires du club à Toronto et qu'un contrat était peut-être signé à cet effet.

Michel a ajouté que l'offre torontoise était intéressante.

Lundi soir, Michel avait laissé entendre que les Nationaux quitteraient Ottawa surtout en raison du fait que la ville insistait sur le dépôt de la garantie de \$100,000. On avait versé cette garantie l'an dernier, mais celle-ci n'avait été renouvelée que le 15 mars "parce qu'on ignorait quel était le locataire".

La ville doit reprendre le Centre Civique de la Central Canada Exhibition Association le 1^{er} mai.

Ballard-Nationaux

La commission ontarienne des valeurs mobilières étudie présentement les circonstances en-

tourant l'achat de 1,200 actions du Maple Leaf Gardens par Bill Ballard, vice-président du Gardens.

Le président de la commission, M. E.A. Royce, a affirmé qu'il était plutôt inhabituel pour un directeur d'une compagnie d'acheter des actions immédiatement avant l'annonce d'une décision importante.

Les actions du Gardens ont réalisé un gain de \$4.50 lundi, passant de \$35.50 à 40.00 parts changeant de main. Ballard a fait savoir qu'il avait lui-même acheté 1,200 actions.

Ballard a annoncé lundi soir que les Nationaux d'Ottawa disputeraient leurs matches éliminatoires au Gardens et qu'il était possible que cette équipe déménage à Toronto l'an prochain.

La commission des valeurs mobilières ne peut agir lorsqu'elle constate qu'un dirigeant d'une compagnie a profité de renseignements secrets, mais un actionnaire peut demander que les profits ainsi réalisés soit distribués.

Entre-temps, l'équipement des Nationaux est le Gardens de Toronto, mais le club n'y évoluera peut-être jamais.

En effet, l'entente entre la direction du Gardens et celle du Ottawa n'a pas été signée hier, selon le vice-président du Gardens, Bill Ballard.

Le secrétaire du Gardens, Cam Burgess, a révélé qu'on avait fait une proposition qu'évaluait Ottawa.

Par ailleurs, John Bassett, de Toronto, tentait d'intéresser les Nationaux à évoluer dans le Colisée de l'Exposition nationale.

Pour sa part, Ballard a précisé que l'offre du Gardens s'étendait aux séries éliminatoires et à la saison prochaine.

Ballard n'a pas voulu préciser, d'autre part, quel était le montant du loyer exigé par le Gardens, montant qui s'élevait à \$25,000 par match, plus un pourcentage des recettes, avant le début de l'AMH l'an dernier.

Il va sans dire que le montant a baissé depuis.

Il n'en reste pas moins que l'équipement du club est à Toronto et reste à savoir si la tentative tardive d'Ottawa va réussir.



Par Réal LABBÉ

Une première saison

Améliorations

Il faudra apporter beaucoup d'améliorations pour l'hiver prochain et il faudra viser encore une plus haute assistance. L'un des moyens pour remplir le Colisée sera sûrement la venue de Guy Lafleur et de quelques bons joueurs. Parloir dans les autres villes de l'Association Mondiale, on ne cesse de demander aux journalistes Québécois si Lafleur a réellement signé son contrat avec les Nordiques. On s'empresse d'ajouter que si le club québécois peut l'attirer dans ses rangs, ce sera un atout inestimable pour toute la ligue. Des suggestions voulant accorder \$1,000,000, pour cinq ans à cette vedette sont monnaie courante. Que feront les Nordiques? On ne cesse de le répéter et il faudrait qu'ils agissent avant qu'il ne soit trop tard.

● Les Coccinelles, une troupe de gymnastes féminines, donneront une démonstration de leur savoir-faire vendredi soir à 19h30, à l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ste-Foy. La troupe est sous la direction de Mlle Line Demourant...

● Me Alan Eagleson ne s'est pas gêné pour faire connaître ses opinions. Il a d'emblée rejeté le projet de fusion des circuits LNH et AMH. Pourquoi? Parce que si la fusion devient une réalité l'avoocat sait fort bien qu'il n'y aura pas de place pour lui dans une nouvelle ligue...

● La situation est assez confuse à Ottawa et on ne sait pas encore où les Nationaux vont disputer leur série quart de finale. Les dernières offres faites par le Conseil Municipal sont assez intéressantes pour les Nats mais il est certain que les propriétaires de l'équipe seraient en mesure de faire plus d'argent s'ils s'installaient à Toronto...

● Il faudrait qu'il pleuve abondamment en fin de semaine pour que la compétition internationale de sauts en ski ne soit présentée au Mont Ste-Anne. Les organisateurs ont tout prévu pour suppléer à un manque éventuel de neige. Ceux qui assisteront à ces sauts, seront témoins de prouesses spectaculaires. Le seul fait de grimper en haut du tremplin de 50 mètres, ça vaut pratiquement le coup de s'y rendre...

● La semi-finale de la division Est de l'Association Mondiale devrait mettre aux prises les Crusaders de Cleveland et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Dans l'Ouest ce sera tout probablement Houston contre les Jets de Winnipeg...

● L'ailler gauche Rick Morris a été choisi le joueur par excellence pour le mois de mars chez les Cougars de Chicago. Il succède au défenseur Larry Mavety. Dave Walter, qui appartient aux Cougars et qui évoluait avec les Eagles de Rhode Island a terminé au second rang pour les honneurs de la Recrue de l'Année. C'est Claude St-Sauveur qui a terminé premier...

Les Nordiques viennent de compléter leur première saison dans l'Association Mondiale de Hockey et les plus sceptiques, ceux qui croyaient que le hockey professionnel était mort à Québec, depuis la disparition des As. Il y a un an à peine, on n'était pas encore sûr que la capitale provinciale soit dotée d'une franchise dans l'AMH. Puis tout a débloqué et quand un groupe d'hommes d'affaires a décidé de s'y intéresser. Encore-là on, se demandait bien si le club allait partir.

Le choix avait été fait et le gagnant avait suggéré les Nordiques. Pour le récompenser, on avait préparé un voyage pour la première partie du club à l'étranger. Les loustics, à un certain moment, se demandaient quand le gagnant allait pouvoir faire ce voyage. Finalement tout s'est tassé et la direction a commencé son recrutement. Ça n'allait pas vite et les joueurs de la Ligue Nationale échappaient aux Nordiques à la vitesse de l'éclair.

Jean-Claude Tremblay a accepté les conditions des Nordiques et par la suite on s'est empressé de signer plusieurs joueurs de calibre professionnel mineur pour meubler l'équipe québécoise. Les Nordiques sont devenus une réalité pour bien des Québécois le 1^{er} octobre quand les professionnels se sont joints aux amateurs pour la continuation du camp d'entraînement.

Quand la saison a commencé à Cleveland, on entendait dire que les 12 équipes ne parviendraient pas toutes à compléter l'année et que la ligue allait tomber. Aujourd'hui les 12 équipes font encore partie du circuit Davidson et les Nordiques peuvent se vanter d'être l'une des plus fortes. Seuls les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont attiré plus d'amateurs que les Nordiques.

Des erreurs

Malgré tout le succès de la première saison, plusieurs erreurs ont été commises au niveau de la direction. Bien sûr personne ne connaissait le hockey dans cette nouvelle organisation et ce fut justement la première erreur: ne pas engager un homme de hockey. Avec un connaisseur, il est assuré que les Nordiques auraient pu engager de très bons joueurs, dès leur première année. Une autre gaffe aussi, a été de confier à différents hommes des pourparlers avec les joueurs. On savait à peine où on en était rendu.

Malgré tout la saison 1972-73 des Nordiques a été bien réussie et les Québécois ont bien apprécié le hockey. Maurice Filion a accompli un bon boulot à la barre de l'équipe locale pendant que le gérant-général Marius Fortier, qui a toujours été en son équipe, tirait bien son épingle du jeu.

CALENDRIER DE LA NATIONALE -- OUEST

1973	A ATLANTA	A CINCINNATI	A HOUSTON	A LOS ANGELES	A SAN DIEGO	A SAN FRANCISCO
ATLANTA		Avril 20, 21, 22 Juillet 26, 27, 28 Sept. 14, 15, 16	Avril 14, 15, 16, 17 Juillet 20, 29, 30 Sept. 22, 23	Avril 13, 14, 15 Juin 18, 19, 20, 21 Sept. 19, 20	Avril 11, 12 Juin 22, 23, 24 Août 3, 4, 5	Avril 17, 18, 19 Juin 26, 27 Août 1, 2, 2
CINCINNATI	Avril 9, 10 Juillet 31 Août 1, 2 Sept. 7, 8, 9		Avril 11, 12, 13 Juin 25, 26, 27 Sept. 3, 4, 5	Avril 11, 12 Juin 22, 23, 24 Sept. 21, 22, 23	Avril 16, 17, 18 Juin 20, 29, 30 Août 31 Sept. 1, 2	Avril 13, 14, 15, 16 Juin 19, 20, 21 Sept. 10, 20
HOUSTON	Avril 6, 8, 8 Juillet 3, 4, 4, 5 Sept. 20, 30	Avril 22, 23 Août 3, 4, 5, 6 Sept. 17, 18		Avril 16, 17, 18 Juillet 26, 27 Août 30, 31 Sept. 1, 2	Avril 13, 14, 15, 15 Juin 19, 20, 21 Sept. 10, 11	Avril 11, 12 Juin 22, 23, 24, 24 Sept. 7, 8, 9
LOS ANGELES	Avril 18, 19, 20, 20 Juin 23, 23, 23 Sept. 25, 26	Avril 15, 16, 17 Juin 20, 29, 30 Sept. 1, 1, 2 Sept. 11, 12	Avril 9, 10 Juillet 31 Août 1, 2 Sept. 13, 14, 15, 16		Avril 6, 7, 8 Juin 25, 26 Août 6, 7 Sept. 20, 29	Avril 11, 12, 13 Juin 20, 21, 22 Sept. 3, 4, 5
SAN DIEGO	Avril 11, 12, 13, 13 Août 3, 4, 5 Sept. 17, 18	Avril 20, 21, 22, 23 Juillet 26, 27, 28 Sept. 14, 15, 16	Avril 20, 21, 22, 23 Juillet 31 Août 1, 2 Sept. 19, 20	Avril 22, 23 Juillet 3, 4, 5 Sept. 6, 7, 8, 9		Avril 9, 10 Juillet 26, 27, 28 Sept. 21, 21, 22, 22
SAN FRANCISCO	Avril 22, 23, 24 Juin 30 Juillet 1, 1, 2 Sept. 11, 12	Avril 5, 7, 8 Juillet 3, 4, 5 Sept. 25, 29, 30	Avril 18, 19, 20, 21 Juin 29, 30 Sept. 24, 25, 26	Avril 19, 20, 21, 22 Juillet 28, 29, 30 Sept. 17, 18	Avril 14, 15, 16 Juillet 31 Août 1, 2 Sept. 13, 14, 15, 16	Avril 11, 12, 13 Juin 20, 21 Sept. 10, 20
CHICAGO	Juin 15, 16, 17, 17 Août 25, 29	Avril 23, 25, 27, 28 Août 7, 8	Juin 12, 13, 14 Août 24, 25, 26	Avril 1, 2, 3 Juillet 13, 14, 15	Avril 7, 8, 9 Juillet 6, 7, 8	Avril 4, 5, 6, 6 Juillet 10, 11
MONTREAL	Avril 1, 2 Juillet 12, 13, 14, 15	Avril 24, 25 Juillet 19, 20, 21, 22	Avril 27, 28, 29 Juillet 16, 17, 18	Juin 1, 2, 3 Août 13, 14, 15	Avril 28, 29, 30 Août 10, 12, 12	Avril 25, 25, 27 Août 7, 8, 9
NEW YORK	Avril 27, 29, 29 Juillet 16, 17, 18	Juin 4, 5 Juillet 13, 13, 14, 15	Avril 24, 25, 26 Juillet 20, 21, 22	Avril 24, 25, 26, 27 Août 9, 9	Juin 1, 2, 3 Août 12, 14, 15	Avril 28, 29, 30 Août 10, 11, 13
PHILADELPHIE	Avril 24, 25 Juillet 20, 21, 22, 22	Avril 27, 28, 29 Juillet 17, 18, 18	Juin 4, 5, 6 Août 17, 18, 19	Avril 23, 23, 23 Août 10, 11, 12	Avril 25, 25, 27 Août 9, 9	Juin 1, 2, 3 Août 14, 14, 16
PITTSBURGH	Juin 11, 12, 13 Août 24, 25, 26	Juin 15, 16, 17, 17 Août 20, 29	Juin 8, 9, 10 Août 20, 21, 22	Avril 7, 8, 9 Juillet 6, 7, 8	Avril 4, 5, 6 Juillet 10, 11, 12	Avril 1, 2, 3 Juillet 12, 14, 15
ST-LOUIS	Juin 8, 9, 10, 10 Août 21, 22	Juin 11, 12, 13 Août 24, 25, 26	Juin 15, 16, 17 Août 27, 28, 29	Avril 4, 5, 6 Juillet 10, 11, 12	Avril 1, 2, 3 Juillet 13, 14, 15	Avril 8, 9, 10 Juillet 6, 7, 8

Calendrier des séries de l'AMH

MERCREDI

Éliminatoire spéciale
Minnesota vs Alberta
Quart-de-finale 4 de 7
Philadelphie vs Cleveland

JEUDI

Quart-de-finale 4 de 7
Los Angeles vs Houston

VENDREDI

Quart-de-finale 4 de 7
Alberta vs Minnesota
Winnipeg

SAMEDI

Quart-de-finale 4 de 7
Ottawa vs Boston
Philadelphie vs Cleveland
Los Angeles vs Houston

DIMANCHE

Quart-de-finale 4 de 7
Ottawa vs Boston
Cleveland vs Philadelphie
Alberta vs Minnesota
Winnipeg

10 AVRIL

Quart-de-finale 4 de 7
Boston vs Ottawa (à Toronto)

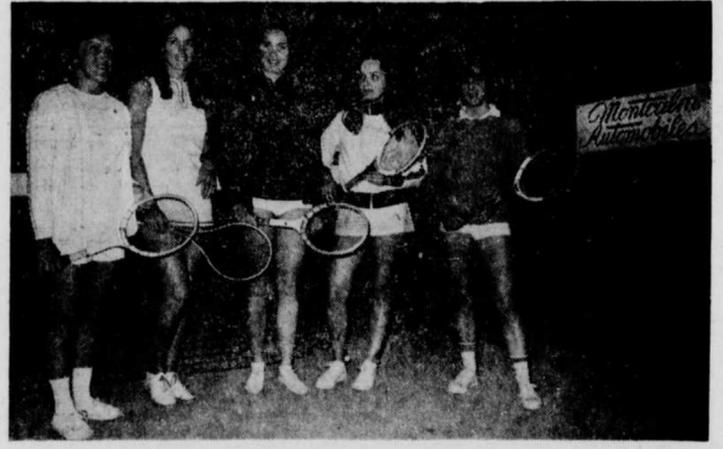
12 AVRIL

Quart-de-finale 4 de 7
Boston vs Ottawa (à Toronto)

Les gardiens de l'AMH

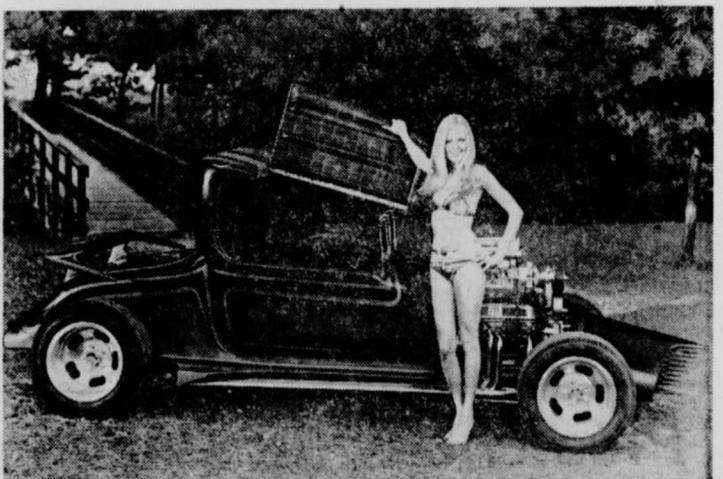
La moyenne des gardiens de l'AMH

	Mj	Ra	Ri	Moy
Cheevers	3144	149	5	2.83
Whidden	1609	80	0	3.23
Cleveland	4757	257	5	3.34
Daley	1715	83	2	2.90
Wakely	2884	132	2	2.15
Tumilson	130	10	0	4.34
Winnipeg	4750	245	4	3.09
Perrault	60	2	0	2.00
Gilroy	1962	96	2	2.88
Gardner	2132	141	1	2.29
Los Angeles	4765	247	3	3.11
Norris	3705	189	1	3.06
Brown	1034	63	1	3.65
Alberta	4789	252	2	3.19
Wetzel	60	3	0	3.00
Curran	2540	131	4	3.09
McCartan	2160	29	3	3.38
Ottawa	4760	245	5	3.34
Smith	2659	162	3	3.17
London	3781	160	2	3.59
Nouv.-Angleterre	4782	262	4	3.42
Rutledge	2223	110	0	2.96
McLeod	2350	143	1	3.65
Hughes	170	11	0	3.28
Houston	4743	244	1	3.32
McLeod	2996	166	1	3.32
Gill	1818	118	0	4.14
Ménard	45	5	0	6.06
Chicago	4750	245	1	3.65
Gratton	3021	187	0	3.71
Binkley	1789	96	0	3.72
Blum	611	49	0	4.42
Ottawa	4758	246	0	3.42
Sullivan	60	3	0	3.00
Parent	2653	220	1	3.61
Archambault	280	17	0	3.92
Cottingham	122	8	0	3.93
Pelle	611	49	0	4.81
Philadelphie	4797	257	3	3.78
Aubry	3036	182	2	3.59
Lemelin	434	29	0	4.00
Brodeur	1288	102	0	4.75
Québec	4758	247	2	3.94
Donnelly	2606	158	2	3.56
Kurt	1821	99	0	4.78
Wilkie	283	27	0	6.40
New York	4740	246	3	4.00



L'équipe COMET d'Isabelle Cloutier a remporté 13-4 la finale de deux rencontres pour le championnat de la ligue féminine de tennis Montcalm. De gauche à droite: Madeleine Fortin, Barbara Roy, Nicole Leclerc, Isabelle Cloutier et Nicole Marois. (Photo: L'Action-Québec, François Boulay)

Variété au 4ième Salon de l'Auto Sport



La voiture "Oxcart" qui a pratiquement fait le tour de l'Amérique du Nord dans les concours d'élégance, sera au Salon de l'Auto Sport les 13, 14 et 15 avril prochain au Pavillon des Congrès. L'édition 1973 du Salon de l'Auto Sport sera cette année sous le signe de la variété et de la qualité. Les organisateurs n'ont rien ménagé pour approprier les voitures futuristes et les plus recherchées. Par le passé beaucoup de gens ont reproché à la direction du Salon de se limiter aux hot rods et aux "customs". Cette affirmation était partiellement vraie pour les expositions de 1970 et 1971 puisqu'à cette époque les salons sanctionnés par ISCA étaient surtout réservés à ce genre de voitures. L'an dernier, l'Association des Expositions Automobile de Québec décida de modifier le visage du Salon en offrant au public des voitures de compétition de tout genre. Cette année, l'AEAQ continuera cette même politique qu'elle tentera d'élaborer sur une plus grande échelle. Les visiteurs pourront admirer des dragsters, funny cars, formules, stock car, motocyclettes, véhicules à 4 roues motrices, voitures sports et antiques. L'on insistera beaucoup sur l'aspect humain du sport automobile en présentant au public les meilleurs pilotes automobile de la région de Québec. Les gens pourront rencontrer les Corvair, Bergeron, Caron, Walsh, Thériault, Tanguay, Fortier, Villeneuve, Lebel et autres. Ces conducteurs qui oeuvrent dans le drag, le stock car, les circuits routiers et le rallye se feront un plaisir de répondre aux questions du public. Une Salle de Cinéma sera aménagée dans une salle fermée et les amateurs de vitesse pourront visionner une très grande quantité de films de compétition. Les hot-rods et les "customs" conserveront une place importante car il faut bien admettre que leurs constructeurs qui travaillent dans l'ombre n'ont que cette occasion pour se faire valoir en présentant leurs créations originales. En fait, toutes les disciplines du sport automobile seront représentées à ce 4^e Salon de l'Auto Sport. Les visiteurs pourront aussi se renseigner sur les nouveautés dans le domaine des pièces "haute performance". En effet quelques kiosques commerciaux exposeront leurs produits. Plusieurs créations américaines et canadiennes prendront la vedette au Palais des Congrès. On y verra des holdes avant-gardistes tels que l'"Oxcart" de Paul Brioux de Toronto; la voiture par excellence du Playboy, la "Playmate"; le funny car de 1600 cv, la Charger Ci-Town; la "surpuissante" Mustang à 4 moteurs de même que le Muzi-Kart de compétition. Il est à noter

Résultats à Québec

MARDI

COURSE NO 1
Amble — Bourse \$300.00
 Trot — Bourse \$300.00
 No 4 Edly McKillop (J Marceau) 68.20
 9.70 2.60 — No 3 Lecco Chief (R Du-
 four) 2.70 2.60 — No 3 Gaiastro (Y
 Casteller) 4.20
 Ont aussi couru: Kimberly Don,
 Steamin Mir, Goldrush Hanover, Mi-
 gonne Hanide, Pershing's Polly, Shady-
 Side Rocky (retraité).
 TEMPS: 2.20.

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$300.00
 No 7 Showells Adios (J Cyrenne) 10.70
 6.50 6.20 — No 2 Pearl Pero (L Du-
 quartier) 3.00 3.10 — No 3 Dixon Adios
 (P Lechance) 2.80.
 Ont aussi couru: Sunrise Goose,
 Patsy Ensign, Intrigante C, Theeve
 Of Gay Gomecho.
 TEMPS: 2.16.3.

PARI-DOUBLE — 4-7 — \$309.10.

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$300.00
 No 2 Gray Star (Beauchemin) 42.30
 13.00 8.20 — No 3 Long Q (A Jean)
 4.00 4.30 — No 4 Valley Flash (M
 Brou) 3.40.
 Ont aussi couru: Armbr Explorer,
 Diane Success, Capitain Angus, Brian
 Cash, Soterel Pero.
 TEMPS: 2.21.3.

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$300.00
 No 3 Dreaming John (A Jean) 9.50
 6.30 4.40 — No 8 Kin O Battles (P
 Lechance) 10.70 2.30 — No 3 My Bohe-
 mia (A Tremblay) 10.20.
 Ont aussi couru: Promisae Mc Mac,
 Merl, Western, Marsha Mir, Georgia
 J, Cora Hal.
 TEMPS: 2.15.4.

QUINELLA — 3-8 — \$69.90.

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$300.00
 No 4 Jill's J (R Marquis) 7.00 3.80
 3.10 — No 3 Sneaky Pine (J E Gi-
 rard) 6.10 4.50 — No 6 Louis Hunter
 (J C Martineau) 3.20.
 Ont aussi couru: Miss Frontenac,
 Flips Richelles, Allan Senk, Flight
 Of.
 TEMPS: 2.12.

COURSE NO 6
Amble — Bourse \$300.00
 No 1 Pamela Test (J Cyrenne) 2.20
 2.00 2.70 — No 6 Artist Lobell (G
 Lechance) 2.30 2.10 — No 2 Yankee
 Image (V Rousseau) 2.10.
 Ont aussi couru: Quina Bourm, Lin-
 con's Champ, Silver Sonata, Yankee
 B, Mac, Louise Mir, Steam Up Joe
 (retraité).
 TEMPS: 2.18.

QUINELLA — 1-6 — \$16.00.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$300.00
 No 3 Koklen (B Perreault) 4.00 3.40
 3.70 — No 4 She's My Dream (J C
 Martineau) 4.40 2.90 — No 6 Hres Toy
 (J Landry) 3.00.
 Ont aussi couru: Copper Lass, In-
 Touch, Pea Coat, Neudisko Clarke,
 Summer Knight.
 TEMPS: 2.16.

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$300.00
 No 5 Rarest Hanover (Y Casteller)
 3.10 3.00 2.60 — No 3 Grand H Hilda
 (R Quessy) 4.10 2.70 — No 4 Circus
 Lady (Y Bolly) 2.90.
 Ont aussi couru: Peggy Gold, Gri-
 nard, Bettye Roan Polly, Enid Adios,
 Miami Mike.
 TEMPS: 2.17.1.

QUINELLA — 3-5 — \$11.00.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$300.00
 No 6 Gama (W Lévesque) 25.20 9.10
 2.90 — No 4 Keystone Domino (C
 Desjardins) 9.40 4.00 — No 2 Margots
 Dream (L Daquette) 2.20.
 Ont aussi couru: The Count A, Gla-
 de Run, Beth McKillop, Annie Top-
 field, Leah's Lady.
 TEMPS: 2.16.1.

EXACTA — 4-5 — \$100.00.

UNE AUTRE ETAPE POUR MARCOTTE

Fantastique duel entre Marc Gervais et Mike Baker

par JEAN POULIOT

Fernand Marcotte Jr a rempor-
 té par k.o. au 5e round son
 match contre le Montréalais
 Ray Rose, mais il n'est pas
 nul dans le quatrième. Ses
 coups sortaient par volées de 3
 ou 4 et ce n'est qu'au 4e round
 que Rose put montrer un peu
 de contenance. Les promotions
 FB devaient signer à 7
 heures hier soir un combat
 accordant à Guerra Chavez 15%
 des recettes avec garantie de
 \$5,000 pour affronter Marcotte
 le 7 mai, mais Roger Larivée
 exigea 17 1/2% des recettes avec
 un minimum de \$10,000 et les
 négociations se poursuivent. "Si
 nous n'en venons pas à une
 entente avec Chavez, Paduano
 ou Clyde Gray, de dire Robert
 Desossés, je puis aller cher-
 cher un des dix premiers aspi-
 rants au monde. Une chose est
 certaine: Fernand boxera au
 Colisée le 7 mai."
 Devant 1,764 partisans, sans
 compter Chavez et Paduano,

jamais présentées au Pavillon
 de la Jeunesse. Le boxeur de
 Portland était un superbe
 athlète, mais Gervais le tra-
 vailla sans cesse pour l'affai-
 blir l'attrapant solidement au visage
 à la fin de la 4e ronde. Mais
 Baker surprit Gervais avec un
 court crochet de gauche après
 un "clinch" à la 7e reprise et
 l'envoya au tapis. Gervais tra-
 vailla très fort pour racher
 cette ronde dans le reste du
 combat, mais il n'y réussit que
 sur une des trois cartes des
 juges, s'inclinant par décision
 partagée.

BOUCHARD "MAGANE" PAGAN

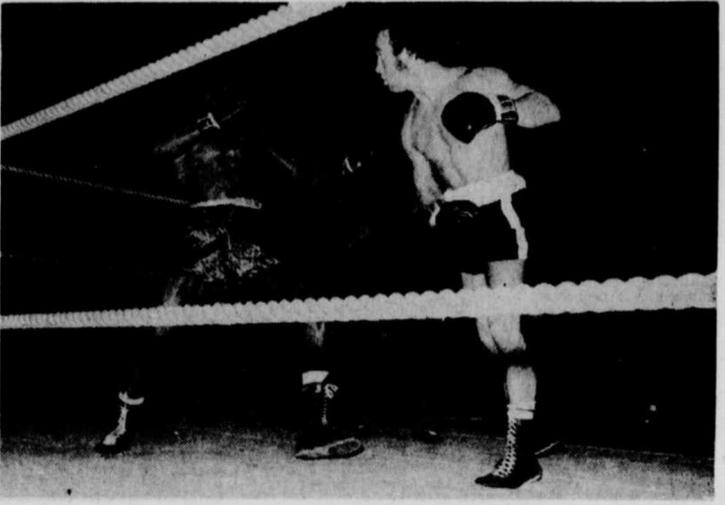
Gérald Bouchard n'a rien chan-
 gé à son style et il a oublié
 chez lui le petit livre des ré-
 glements du marquis de Queens-
 bury en fonçant au travers de
 Jose Pagan à la façon d'un
 "bulldozer". Il travailla énormé-
 ment, mais il perdit énormé-
 ment de points pour ses tacti-
 ques illégales. Il vit soudain
 son agresseur s'avérer le
 facteur décisif, puisqu'il surprit
 Pagan avec un coup très légal
 au rein, à la sortie d'un corps-
 à-corps. On en était à 2:39 de
 la 7e reprise.

TOPE PRECIS

Paul Tope qui a montré le plus
 de précision dans ses coups
 contre l'expérimenté Leo Di-
 Fiore, il l'expédia trois fois au
 tapis au 2e engagement, mais
 l'arbitre oublia de mettre fin
 automatiquement au match. A
 la troisième reprise, Tope con-
 tinua à frapper avec rapidité et
 précision et Di Fiore visita deux
 fois le plancher, la dernière
 fois pour de bon, son gérant
 obtenant du médecin que ce soit
 déclaré un k.o. technique, à
 cause d'une coupure au front.
 Le temps: 1:51 de la 3e.

FICHE DE 8-1

Claude Gauthier a porté sa fi-
 che à 8-1 en se montrant plus
 vite et plus en forme que
 Willie Williams, qui comptait
 surtout sur son expérience pour
 profiter des erreurs possibles
 du jeune Québécois. Il surprit
 le Bostonnais avec une combi-
 naison 1-2 qui l'expédia dans
 les câbles dès le début. Puis il
 l'expédia au tapis deux fois au
 2e round et une fois au 5e.
 C'est à la fin de cette 5e reprise
 que Williams abandonna.



Fernand Marcotte fait reculer Ray Rose avec son attaque soutenue. (Photo: l'Action-Québec, François Boulay)



Une des visites au tapis de Leo DiFiore, courtoisie des coups précis et répétés de Paul Tope.



Jose Pagan n'est allé qu'une seule fois au plancher, mais ce fut pour le compte de 10, à la suite d'un solide coup au rein porté par Gérald Boucharde. (Photos: l'Action-Québec, François Boulay)

Inscrits à Blue Bonnets

MERCREDI

COURSE NO 1
Amble — Bourse \$1,300.
 1—Patty Mist (R Samson) 5-2
 2—Eastwood Tux (N Jones) 3-1
 3—Meadow Jacob (G Gendron) 4-1
 4—Dominion Ned (A Chartier) 9-2
 5—Frank Dom (R Renaud) 4-1
 6—Mindy Rainbow (J Cyrenne) 6-1
 7—Grey Way (J Létourneau) 8-1
 8—Nights Daie A. (J Hébert) 8-1
 9—Vitarand (S Grise) 10-1
 10—Creekside Jason (A Bédard)
 Riley O'Brien

COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,800.
 4—Charlie G. (G Gendron) 5-2
 5—Gypsy Honor (R Samson) 3-1
 3—Autumn Frost (D Godin) 4-1
 6—Box Mont Pride (A Bédard) 9-2
 8—Glamour Boy (A Chartier) 3-1
 1—Mudge Magic (J Hébert) 3-1
 2—Victory Knox (O Patry) 3-1
 7—War Cry (Y Gamache) 8-1

COURSE NO 3
Amble — Bourse \$2,300.
 2—Ned Folly (J L Blais) 5-2
 1—Golden Able (J P Gauthier) 3-1
 7—West River Harry (Samson) 4-1
 6—Piggy Bank (A Bédard) 9-2
 3—Count Royal (G Gendron) 3-1
 4—Light Back (Grandmaison) 6-1
 1—Adomas Faith 2-1
 4—Bruce Pick (C Côté) 2-1

COURSE NO 4
Amble — Bourse \$1,400.
 1—Keystone Georgia (N Jones) 5-2
 6—Scamp O Mouette (J Hébert) 3-1
 2—Honey Horn (J P Morel) 3-1
 7—Scotch Jeff (Beauchemin) 9-2
 3—David B Brook 3-1
 2—Keystone Noble (J Charron) 6-1
 4—Sign In (G Lechance) 3-1
 8—Wildcat Mir (G Dumont) 3-1
 5—Gen. Gillette (R Masse) 10-1
 10—Blz: Best of Mir (M. Grigore)
 Doctor Conna Adios (Bessière)

COURSE NO 5
Amble — Bourse \$2,000.
 6—Star Alan (J Hébert) 5-2
 4—Little Ferg (L St-Jacques) 3-1
 2—Green River Dan (R Samson) 4-1
 1—St. Léger (S Grise) 3-1
 3—Mi Wilo (G Gendron) 6-1
 5—Novae Scott (Y Bourgon) 8-2

COURSE NO 6
Amble — Bourse \$6,250.
 2—Vaiseau d'Or (G Robichaud) 3-2
 3—Niny Frost (Y Gamache) 3-1
 1—Our Choice (D Cameron) 4-1
 3—John's Duke (N Jones) 3-2
 7—Medallion Hanover (H Vlau) 3-1
 4—Sterling Skio (G Gendron) 3-1
 4—Misty Sola (S Grise) 6-1
 7—Mountain De Luxe 8-1

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,400.
 9—Ideal Minbar (J P Morel) 5-2
 4—West River Ideal (I Aubin) 3-1
 2—Two Mountains Silk (Grandmaison) 4-1
 2—Mountain Banker (R Bédard) 9-2
 7—Adios Cavalier (Gamache) 3-1
 3—Betha (N Jones) 3-1
 5—Edgewood Bruce (G Gendron) 8-1
 6—Diamond Newport 8-1
 1—Lady Victor 10-1

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$6,300.
 6—Bonny's Best (D Cameron) 5-2
 5—Major Worth (J Hébert) 3-1
 3—Duc Mir 4-1
 1—Farm Raker (D MacTavish) 5-2
 6—Flarewave (J Kops) 3-1
 7—Flara Bee (B Côté) 6-1
 4—Baruchanna (A Hanna) 8-1
 5—Battling Mir (M Dostie) 4-1
 9—Oxford Pete (A St-Amour) 10-1

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$4,200.
 2—Jewell Mir (M Dostie) 3-1
 7—Big Bret 3-2
 6—Samson O Mouette (Hébert) 4-1
 1—Lord Bret (Y Casteller) 3-1
 4—Native Lobell (Arthur) 6-1
 2—Armbr Nidle (N White) 8-1
 1—Orlando Boy (G Lechance) 3-1
 5—Royal J. (G Beaulieu) 12-1
 2—Hanton Buckeye (L Campbell) 13-1

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$1,500.
 6—Belle Wilson (M Picard) 5-2
 2—Barney Herbert (R Ponton) 3-1
 3—Nigrit Saja (M Picard) 3-1
 3—Dale Scot 3-2
 7—Lords Dares (G Paquette) 3-1
 8—Mike K. Frost 6-1
 1—Caroline Wayne (G Gendron) 8-1
 4—Turn Signal (J P Morel) 9-1
 9—Jimmy Green 10-1

Loto - Perfecta

numéros		arrivée
1	CITY VIEW JET	
2	DARK SMOKE	
3	DOUGH	
4	FLANIVEN	
5	FLIRT BAYEL	
6	LICKING SPEED	
7	MATTHEW HANOVER	
8	MR. PARISH	
9	PARTY FROST	
10	R.D.'S IKE	
11	SAND DOLLAR	
12	SEVILLE DRUMMOND	
13	TWO MOUNTAINS FURY	
VOTRE CHOIX		
RESULTATS		

Ah! les cabarets du bon vieux temps.



\$1.00 chacun (plus frais de manutention et taxe de vente provinciale.)
 Coca-Cola vous rafraichit... la mémoire en vous offrant ces cabarets du bon vieux temps. Retrouvez toute l'ambiance des années 20 en commandant ces cabarets qui ont connu une époque glorieuse.
 Amassez tout simplement 7 rondelles de vinyle provenant de bouteilles de Coca-Cola et/ou 7 languettes de canettes de Coca-Cola. Ajoutez-y un chèque ou un mandat (\$1.00 pour chaque cabaret commandé) et 75¢ (pour chaque cabaret commandé) de frais de port et de manutention. Ajoutez la taxe de vente provinciale, le cas échéant.
 Ecrivez vos nom et adresse en lettres moulées sur la formule de commande ci-dessous (ou sur un bout de papier) et postez le tout à: Offre de cabarets du bon vieux temps, a/s Coca-Cola Ltée, C.P. 97, Oshawa, Ontario.
 Compter trois semaines pour la livraison. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks.
FORMULE DE COMMANDE
 NOM _____
 ADRESSE _____
 APP. _____ TELEPHONE _____
 VILLE _____
 ZONE _____ PROV. _____
 Indiquer le nombre de cabarets désirés vis-à-vis de chacun.
 Jeune fille à la capeline
 Jeune femme par Hamilton King Montant inclus \$ _____

Coke... le vrai de vrai

Coca-Cola et Coke sont toutes deux des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltée seulement.

Tendance à Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments, à l'exception des banques et des services publics, enregistraient des baisses...

Tendance à Toronto

TORONTO (PC) — Après des gains substantiels réalisés en début de séance, hier, à la Bourse de Toronto...

Tendance à New York

NEW YORK (APP-PC) — Mardi, pour la troisième journée consécutive, les cours des valeurs ont à nouveau baissé...

Bénéfices nets

Par la Presse Canadienne. Canada Tungsten Mining Corp. Ld Exercice au 31 déc. 1972, \$121,808 de pertes...

Fonds mutuels

Table listing various mutual funds with columns for 'Offre' and 'Dem.' and their respective values.

Un beau succès!



(publi-photo, l'Action-Québec)

Lors du Gala de la publicité 1973, l'équipe de la maison Cossette & Associés était particulièrement fière et avec raison...

Le volume combiné aux Bourses Canadienne et de Montréal s'est inscrit à 843,900 actions, contre 973,100 actions lundi.

Dans les industrielles, Dominion Textiles a cédé 1-8 à \$8 7-8 sur un volume de 18,362 actions.

A la Bourse de Montréal, Dome Petroleum a glissé de 1-4 à \$39 3-4; Asbestos, 1 à \$16 1-4 et Falconbridge, 1 à \$69 1-2...

Comportement des valeurs: Mardi Lundi Gains 75 103 Pertes 149 126 Inchangées 101 86 Total 325 320

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne. INDUSTRIELLES Titres ventes haut bas ferm. chng.

MINES Str Mn 22500 93 85 93 + 9 Fairair 30750 290 203 290 + 5

MONTREAL (P.C.) — Les prix sur le marché canadien des obligations étaient en légère hausse, hier.

Les valeurs à court terme étaient inchangées, tandis que le moyen et long termes progressaient de près de 1-8 de point.

L'argent au jour le jour était disponible à 4 1-2 p.c., et les bons du trésor à trois et six mois s'échangeaient à 4.50 et 4.81 p.c. respectivement.

Contrats à terme

WINNIPEG (P.C.) — Cotes des contrats à terme de l'or, en monnaie américaine, à la Bourse des denrées de Winnipeg:

Table with columns: Ouv. Haut Bas Clôt. Avril 92.75 93.20 92.75 92.90, etc.

Marché des céréales

WINNIPEG (P.C.) — Toutes les denrées étaient à la hausse, hier, à la Bourse des céréales de Winnipeg.

Le lin a pris 10 cents, le colza huit, l'orge et l'avoine progressaient légèrement et le seigle se raffermissait dans un marché actif.

Le volume lundi s'est inscrit à 1,488,000 boisseaux de lin; 1,422,000 boisseaux de colza et 1,260,000 de seigle.

Les prix du blé toutes catégories étaient en baisse de 1-8 de cent.

À la clôture, le lin, le colza, l'orge, l'avoine et le seigle étaient en hausse.

CHICAGO (P.C.) — Le soja de l'ancienne récolte et celui du marché à terme ont franchi la limite autorisée par la Bourse des céréales de Chicago pour une seule séance.

Le blé sur le marché à terme avait pris 2 1-2 cents en début de séance, pour clôturer en baisse de 2 1-2 cents.

À la clôture, le soja et l'avoine étaient en hausse tandis que le blé et le maïs cédait du terrain.

AVIS DE CESSIION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mars 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DISTRIBUTIONS MARIAC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec, le 30 mars 1973, sous le numéro 743879.

L'indice des aurifères a pris 2.86 à 242.16, le prix de l'once d'or fin, à Londres, étant monté à \$90.

Les pertes l'emportaient largement sur les gains. Le volume s'est inscrit à 2.26 millions d'actions, d'une valeur de \$19.80 millions.

Parmi les compartiments qui ont enregistré des pertes, on peut citer les boissons, les communications, les grands magasins et les pipelines.

Les transactions sur les titres de la Columbia Cellulose ont repris, le gouvernement de la Colombie-Britannique ayant annoncé son intention de se porter acquéreur de 79 p.c. des intérêts dans Canada Cellulose.

Le principal filaire de la société, L'Action a clôturé à \$3.40 en hausse de 10 cents et les actions privilégiées ont pris 5-8 à \$8 3-4.

C.A. Pitts Engineering a pris 1-8 à \$11 1-4, tandis que les actions classe A de la Robinson Little cédaient 2-4 à \$3.75 et les actions ordinaires, 2 points à \$2.40.

S. McLaughlin Associates a pris 1 point à \$23 1-4. Asbestos Corp. a cédé 1-8 à \$15 3-4; Dome Pete, 1 à \$40; Pacific Petre, 7-8 à \$32 1-2 et Southern Press, 3-4 à \$31.

Dans les aurifères, Campbell Red Lake a progressé de 1-4 à \$44; Giant Yellowknife, 20 cents à \$7.90 et Dome, 1 à \$80 1-2.

Ranger Oil a perdu 1-8 à \$28 1-8; Pan Ocean, 5-8 à \$14 3-4; Clarcan Petre, 40 cents à \$6.40 et Chieftan, 3-8 à \$11 5-8.

Comportement des valeurs:

Table with columns: Mardi Lundi Gains 194 240 Pertes 319 256 Inchangées 259 263 Total 712 759

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne. INDUSTRIELLES Titres ventes haut bas ferm. chng.

MINES Martin 10500 335 29 335 + 5/8 Ft. Beln 81500 43 35 43 + 3/8

Report annuel de Gulf Canada Le développement au plus tôt, des réserves de pétrole et de gaz

TORONTO. — "Le Canada n'envisage pas une crise d'énergie à l'heure présente", déclare M. Jerry McAfee, président de Gulf Canada.

Mentionnant, dans notre rapport annuel aux actionnaires, la nécessité pour le Canada d'assurer plus tôt pour développer les réserves de pétrole et de gaz naturel, M. McAfee ajoute que si le Canada tarde à assurer ces développements, "il peut fort bien arriver que les marchés d'exportations potentiels s'engagent irrémédiablement vers d'autres sources d'approvisionnement."

La production des réserves éprouvées d'hydrocarbures du Canada dans l'ouest du pays devrait, croit-on, atteindre son sommet au milieu des années '70 puis, par la suite, commencer à décliner graduellement.

Alors que les réserves potentielles dans les régions frontalières du Canada sont jugées plus que suffisantes pour satisfaire aux besoins domestiques pour de nombreuses années à venir, il reste invraisemblable qu'on cherche à les découvrir, à les mettre en valeur et à en disposer sur le seul marché domestique qui le stimulant économique provoqué par la demande de vastes marchés d'exportations en perspective aux États-Unis est paralysé.

M. McAfee a déclaré que la nécessité de découvrir et de mettre en valeur les réserves potentielles de pétrole et de gaz de régions frontalières reculées, et cela au plus tôt, se trouve soulignée par le fait que les besoins des marchés domestiques...

Les entreprises industrielles ont enregistré la hausse la plus importante de paiements des dividendes avec \$195.3 millions, comparativement à \$172.73 millions l'an dernier.

Durant le mois de mars, les paiements des dividendes pour tous les secteurs de l'industrie ont atteint \$169.85 millions, ce qui représente une augmentation par rapport aux \$154.71 millions de mars 1972.

Avco Corp. — Actions privil. \$3.20, 80 cents US, payables le 19 mai. Inscription, le 27 avril.

Baton Broadcasting Inc. — 5 cents, payables le 1er mai. Consumers Distributing Co. Ltd. — 2 1-2 cents, payables le 24 avril. Inscription, le 10 avril.

Indusmin Ltd. — 25 cents, payables le 20 juin. Inscription, le 29 mai.

Reed Shaw Osler Ltd. — 5 cents, en hausse l'un cent, payables le 27 avril. Inscription, le 13 avril.

De nombreux groupes terminent en baisse d'une fraction à plus d'un point, tels les chimiques, où Dow tombe, les pharmaceutiques, parmi lesquelles Sanyx cède 4-3-4; les pétroles, parmi lesquels Atlantic Richfield perd 2-5-8.

Les autos, les acériés, les services publics, les chemins de fer, les aéropostales et les compagnies aériennes cèdent en général une fraction, tandis que les mines d'or sont faibles avec McIntyre Porepine en perte de 3-4-4 et Dome de 1-3-4.

Il est en est de même des ordinaires, avec Burroughs et IBM en perte de 3-4-4 chacun. Cependant, Honeywell gagne 1-7-8. Les télévisions sont irrégulières: Zenith terminant en baisse d'un point, et Motorola en hausse de 1-4-4. Enfin, les produits alimentaires, les tabacs et les aluminiums cèdent ou gagnent une fraction.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a clôturé en baisse de 3.43 points à 927.75, ce qui porte à 11.39 points les pertes totales qu'il a subies depuis vendredi.

L'indice de la Bourse américaine a cédé 56 à 58.33 et celui de la Bourse Américaine, 11 à 24.21.

Dans les canadiennes, la cote fluctuait légèrement à la Bourse de New York. Granby Mining a cédé 1-2 à \$19 3-4, tandis que Massey-Ferguson perdait 1-8 à \$19 7-8 et Genstar, 1-8 à \$17 1-4.

Comportement des valeurs: Mardi Lundi Gains 383 424 Pertes 1,024 993 Inchangées 355 339 Total: 1,722 1,756

Reichhold Chemical Canada Ltd., exercice financier se terminant le 31 décembre 1972, \$1,072,000; 1971, \$937,000.

Bovis Corp. Ltd., exercice finissant le 31 décembre, \$2,231,000 ou 18.6 cents l'action; 1971, \$1,360,000 ou 11.6 cents.

Canada Forgings Ltd., exercice se terminant le 31 décembre, \$1,172,223 ou 79 cents l'action; \$82,333 ou 56 cents.

MacLaren Power and Paper Co. exercice finissant le 31 décembre, \$3,210,018 ou \$1.61; 1971, \$2,653,305 ou \$1.33.

MTS International Services Inc., semestre finissant le 27 janvier \$475,000 ou 26 cents; 1972, aucun chiffre comparable disponible.

Reichhold Chemical Canada Ltd., exercice finissant le 31 décembre, \$980,969 ou \$2.04 l'action; 1971, \$512,338 ou \$1.06.

Riley's Data Share International Ltd., neuf mois finissant le 28 février, \$193,200 ou 14.8 cents; 1972, \$81,400 ou 6.2 cents.

Trizec Corp Ltd, trimestre finissant le 31 janvier \$916,000 ou 12.6 cents; 1972, \$27,000 ou 11.2 cents.

Adnape, exercice 1972, \$2,910,210; 1971, \$2,474,647.

Fonds Desjardins A, 4.39; Fonds Desjardins B, 4.74.

Growth Oil and Gas, 34.39; Investors Growth, 12.98; Investors Int'l Mutual, 6.74; Investors Japanese, 9.12; Investors Mutual, 12.98; Investors Retirement, 5.70; Plevest Mutual, 9.92; Provident Mutual, 7.92; Provident Stock, 6.32; Rudisun, 3.91.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93; 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune, 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sac, 29 à 32 la livre; procédé par rouelle, No 1, en sac, 29 à 31; pour nourissage, No 1, en sac, 26 à 29.

Poudre de lait de beurre p r nourissage, 23 1-2 à 27 la livre; Poudre de lait, 7 à 7 1-2.

Prix d'a oeufs, prix moyen de grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extras 67.2; A-gros 65.2; A-oyers 61.2; A-petits 54.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extras 61; A-gros: A-moyens 58; A-petits 52; A-peu 27.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, 70 à 72; les 10 lbs; 3.25 à 3.35 les 10 lbs; 1-P.E., 78 à 80 les 10 lbs; 8.40 à 8.50 les 50 lbs; 4.49 à 8.50 les 75 lbs.

Les taureaux ont rapporté de \$32.50 à \$40.75.

Les vaches D3 valaient \$33.25 à \$34 et les vaches D4, \$22.25 à \$23.25.

Les veaux de première qualité ont rapporté \$61 à \$67, ceux de qualité moyenne, \$51 à \$60 et ceux de qualité inférieure \$33 à \$50; les veaux d'élevage variaient entre \$35 et \$94.

On n'a pas enregistré de ventes d'agneaux et de moutons.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

A New York, le dollar canadien grimpaît de 2-25 et atteignait \$1.00 3-25 par rapport à la devise américaine. Le livre sterling fléchissait de 1-10 et valait \$2.47 13-20.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne. Le livre sterling avait perdu 33-100 et valait \$2.47 8-25.

Valeurs industrielles hors-liste

Table listing various industrial stocks with columns for 'Offre', 'Dem.', and company names like AGT Data, Abbey Life, etc.

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était en baisse de 1-25 cent, à la fermeture du marché des changes et valait \$0.99 22-25 comparativement à la devise canadienne.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants 92 points, 67; 93; 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: blanc, 63; jaune, 63.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sac, 29 à 32 la livre; procédé par rouelle, No 1, en sac, 29 à 31; pour nourissage, No 1, en sac, 26 à 29.

Poudre de lait de beurre p r nourissage, 23 1-2 à 27 la livre; Poudre de lait, 7 à 7 1-2.

Prix d'a oeufs, prix moyen de grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extras 67.2; A-gros 65.2; A-oyers 61.2; A-petits 54.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extras 61; A-gros: A-moyens 58; A-petits 52; A-peu 27.

Pommes de terre: prix de gros, Nouveau-Brunswick, 70 à 72; les 10 lbs; 3.25 à 3.35 les 10 lbs; 1-P.E., 78 à 80 les 10 lbs; 8.40 à 8.50 les 50 lbs; 4.49 à 8.50 les 75 lbs.

Marché des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages étaient nombreux et les transactions de même que les prix étaient stables aux deux marchés aux bestiaux de la métropole, mardi.

Les arrivages s'établissaient à 13 veaux à 147 bêtes à cornes, 309 vaches, quatre porcs et 57 moutons.

Les bouvillons de choix et ceux de bonne qualité se vendaient \$42.50 à \$43; ceux de qualité secondaire se sont vendus \$29.50 à \$39.50.

Les taureaux ont rapporté de \$32.50 à \$40.75.

Les vaches D3 valaient \$33.25 à \$34 et les vaches D4, \$22.25 à \$23.25.

Hydro Québec

APPEL D'OFFRES ALS-73-10133 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 24 avril 1973

Divers endroits dans la Région Laurentides

Fourniture de puits de service de forme rectangulaire en polyéthylène de haute densité

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé, tiré sur une banque à charte du Canada, ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000. le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON, Montréal, le 26 mars 1973.

Hydro Québec

APPELS D'OFFRES ALS-73-10133 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi, le 24 avril 1973

Divers endroits dans la Région Laurentides

Fourniture de barres de jonction, conducteurs et manchons isolants

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128, Qué., Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.), cheque officiel d'une banque à charte du Canada, ou cheque visé, tiré sur une banque à charte du Canada, ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions, doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000. le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON, Montréal, le 26 mars 1973.

"Sans la baie James, le fardeau fiscal des Québécois aurait diminué"

— L'Union nationale

QUEBEC (PC) — Si ce n'était du financement du projet de la baie James, l'Union nationale est d'avis que le gouvernement Bourassa aurait pu cette année diminuer de \$100 millions le fardeau fiscal des Québécois.

Dans un long discours de deux heures où il passait au crible le discours du budget prononcé par M. Raymond Gagneau la semaine dernière, le critique financier de l'U.N., M. Jean-Paul Cloutier, a soutenu que le gouvernement a été amené à comprimer les dépenses de certains ministères et à

priver les contribuables de réductions de taxes qu'ils auraient normalement dû recevoir.

M. Cloutier base son affirmation sur le fait que M. Gagneau a été forcé de faire de la place à l'Hydro-Québec à l'intérieur du programme d'emprunt de \$1 milliard pour 1973-74, limitant par le fait sa propre marge de manoeuvre budgétaire.

Il s'est inquiété du fait que l'Hydro-Québec, dont les emprunts passent de \$380 à \$500 millions, avec ce projet re-

quera des sommes d'emprunts encore plus considérables au cours des trois prochaines années.

Compressions

En plus de se limiter à un programme d'emprunt de \$490 millions, le gouvernement a comprimé les dépenses budgétaires de l'exercice financier qu'il vient de terminer pour une somme totalisant \$137 millions, soit le surplus budgétaire qu'il a déclaré.

"Qu'arrivera-t-il l'an prochain?" s'est demandé M. Cloutier.

Le développement de la baie James commence à peine. Qu'arrivera-t-il dans deux ou trois ans alors que l'Hydro-Québec devra emprunter entre \$800 et \$900 millions par année. Le gouvernement du Québec devra-t-il contracter ses dépenses ou augmenter ses revenus?

A son avis, le gouvernement a déjà commencé à subventionner l'Hydro-Québec en diluant de 35 pour cent dans son présent budget les taxes que cette société d'Etat versait au gouvernement.

Cloutier refuse de plier devant les contestataires

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, n'a pas l'intention de plier devant le mouvement de contestation qui s'amorce dans certains cégeps du Québec.

C'est le cas notamment en ce qui a trait au problème de classification des enseignants

qui amenait il y a quelques semaines le ministre à couper les vivres à trois cégeps de la région montréalaise.

En réponse à une question du député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, M. Cloutier a même précisé mardi à l'Assemblée nationale que cette question lui semblait en somme un prétexte à contestations, puisqu'elle ne touche plus que 10 pour cent des enseignants. Dans la plupart des cas, il s'agirait de professeurs détenant des diplômes étrangers dont il est difficile de déterminer l'équivalence par rapport au système québécois d'enseignement.

Décidé à revoir cette question sans pour autant s'écarter fondamentalement des principes sur lesquels s'est faite l'opération de reclassement qui s'achève après trois années de polémiques, le ministre a mis sur pied un comité spécial qui doit lui faire rapport à la fin de l'année.

Négociations

Sur la foi de ce rapport, M. Cloutier espère entreprendre une négociation avec les intéressés avant les pourparlers préliminaires à la prochaine ronde de négociations de la convention collective des enseignants. Ces derniers sont présentement à un décret qui se terminera en juillet 1973.

De toute façon, a précisé le ministre, il ne saurait être question de modifier complètement le système actuel, basé sur le nombre d'années de scolarité des enseignants. Cela équivaudrait à revenir à la "situation anarchique antérieure".

Quant aux problèmes qui sont présentement sources de contestations dans certains cégeps, le ministre compte largement sur l'enquête qu'il vient de confier au Conseil supérieur de l'éducation, après les cinq premières années d'existence de ce réseau, pour y apporter des solutions qui tiennent compte de la situation d'ensemble.

Mordez!

Votre dentier ne vous causera plus d'inquiétudes, grâce à la poudre FASTEETH... plus efficace!

Marque dep.

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Evren Lucas Bols, Hollande.



GENEVIEVE BUJOLD

KAMOURASKA

UN FILM DE CLAUDE JUTRA

CINEMA DE PARIS

Voquez ce film dès le début

Étudiants: \$1.50

côté enseignants



un point c'est tout!

Cournoyer désire modifier la loi des relations de travail

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a confirmé mardi son intention de modifier la loi des relations de travail de l'industrie de la construction dans le but de faire démarrer les négociations dans ce secteur.

La mission de médiation de M. Yvon Dansereau, saisi de ce dossier à la mi-mars s'est soldée par un échec complet, a-t-il déclaré à la presse parlementaire, les parties refusant de siéger à la même table. Le problème est particulièrement aigu entre la FTQ et la CSN.

Devant cet état de chose le ministre envisage présentement de modifier les règles du jeu en amendement l'article 5 de la loi 290 pour permettre aux associations syndicales d'être représentées à la négociation en proportion de leurs membres et supprimer le droit de veto dont disposent présentement les deux grandes centrales.

La table de négociation s'en trouverait passablement adoucie, surtout si les syndicats locaux importants décidaient de se prévaloir de ces amendements, reconnaît M. Cournoyer. Mais mieux vaut dit-il une table lourde que pas de table du tout.

Comme il y a peu d'espoir d'un règlement avant cette date, ce sera donc la jungle le 1er mai, dit-il. Néanmoins il continue d'espérer que les parties consentiront d'elles-mêmes à une telle mesure qui pourrait rompre une augmentation de trois pour cent sur les salaires actuels en attendant une autre convention.

Quant au projet d'amendement à la loi 290 il ne pourrait être adopté par l'Assemblée nationale avant la mi-mai, en raison des travaux de la Chambre. Il serait vraisemblablement déposé en première lecture d'ici le 13 avril pour permettre l'ajournement pascale.

Pression Les mesures envisagées par le ministre exerceraient sans doute une certaine pression sur les parties syndicales à tout le moins.

Ces modifications permettraient à la CSN, qui ne rencontre pas présentement les critères de représentativité de la loi d'être partie aux négociations.

Quant aux deux autres centrales, en leur enlevant leur droit de veto, elles pourraient craindre que les syndicats locaux bien structurés et comptant de nombreux membres se prévalent de leurs droits. Du même coup, les services de la centrale syndicale et les cotisations qui lui sont versées pourraient être remises en cause.

En plus d'une charte des droits de l'homme, une charte des droits de l'enfant?

(par Pierre Bellemare)

QUEBEC (P.C.) — Evoquant le spectre du justicier, la Fédération des services sociaux à la famille du Québec voudrait que la nouvelle loi de la protection de la jeunesse repose sur une charte des droits de l'enfant.

Le gouvernement a présenté à la fin de 1972 un projet qui partagerait entre les ministères des Affaires sociales et de la Justice la responsabilité de la protection de la jeunesse.

Cependant, la fédération et d'autres organismes du genre voient d'un mauvais oeil la création au sein de la Justice d'un service de protection, comprenant un directeur, des travailleurs sociaux, des avocats, des psychiatres et psychologues.

Ainsi, les membres de cette fédération ont recommandé mardi à la commission parlementaire chargée de l'étude de ce projet de loi 65 de confier aux Affaires sociales "l'opérationnalisation" de la future loi.

M. Jérôme Choquette, titulaire de la Justice, a répliqué en termes sévères qu'il faudrait se débarrasser "de cette image dé-

passée qui fait du ministère des Affaires sociales le symbole de la bonhomie et celui de la Justice le symbole du matraque, du bâton et de la répression".

"C'est justement ce que nous essayons de faire, dit-il, une espèce de fusion de ces deux éléments très réels de la réalité et de la psychologie humaine".

Le ministre estime qu'autant une vision strictement sociale et humanitaire ne tient pas compte de la réalité absolue dans son ensemble, autant une vision répressive et punitive ne peut en tenir compte non plus.

La fédération préconise, entre autre, de laisser aux Affaires sociales le service de probation juvénile. Mais M. Choquette, par une autre intervention froide et directe, trouve que "ce est un raisonnement assez intellectuel qui ne correspond pas à la réalité", car la notion de probation est justement un entonnoir "punitive".

Duel Tout au long de cette première séance de la commission parlementaire, le ministre de la Jus-

tie a croisé le fer avec les porte-parole de la fédération, dont le vice-président, M. Roger Prud'homme.

M. Claude Castonguay, des Affaires sociales, a été plutôt réservé dans ses commentaires et quand son collègue à la Justice critiquait le mémoire de la fédération, il semblait l'approuver en silence.

Ce fut le cas par exemple lorsque M. Choquette a déclaré que la charte des droits de l'enfant telle que proposée n'est pas réalisable, "même si tout le monde en approuve le principe".

Pour lui, ce n'est qu'un vœu pieux, "qui peut être politiquement vendable", admet-il avec un léger sourire.

Des experts revisent actuellement le code civil et le gouvernement ne peut envisager pour l'instant une telle charge, a-t-il ajouté.

Une autre suggestion de la fédération sur la création de tribunaux familiaux ne sera pas entendue par la commission, à cause de problèmes constitutionnels que cela comporte.

Le débat est ensuite devenu plus technique avec la comparution devant la commission de Mlle Alice Parizeau d'un centre de recherche de l'université de Montréal.

Elle a parlé elle aussi des difficultés qui découlent du partage des juridictions entre les deux ministères. L'ensemble du bill 65, dit-il, contient de nombreuses imprécisions, "ce qui est d'autant plus grave qu'il s'agit de l'amorce de réformes attendues depuis longtemps".

Dans son exposé, Mlle Parizeau a aussi discuté la dichotomie législative entre le Québec et Ottawa, notant que le fédéral a une loi des jeunes délinquants.

En fonction de cette situation, elle a suggéré de réviser le projet en vue de préciser son application quant à la prévention sociale et extra-judiciaire, et quant à la protection des droits des parents, d'une part, et des enfants, d'autre part.

La commission a ajournée ses travaux là-dessus pour les reprendre ce matin, mercredi, à 10 heures.

Qui blâmer pour les trois suicides au Centre Berthelet?

Par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (P.C.) — Les tristesses événements survenus au Centre Berthelet entre décembre 1971 et janvier 1972 "résultent d'un concours de circonstances et la Commission d'enquête hésite à blâmer qui que ce soit pour les trois suicides d'adolescents".

Telle est la conclusion générale tirée par le commissaire-enquêteur, Me Adolphe Prévost, dans son rapport préliminaire du 21 août 1972.

Le ministre Claude Castonguay l'a rendu public mardi à la Commission parlementaire, qui étudie présentement le projet sur la protection de la jeunesse.

Cependant, le titulaire des Affaires sociales a précisé que le rapport préliminaire ne sera suivi d'aucun rapport final, laissant entendre que le cas Berthelet était en définitive réglé.

Me Prévost a été nommé président de la Commission des Transports du Québec, au moment d'entreprendre la deuxième partie de son mandat, qui portait sur tous les établissements de protection, de réadaptation ou de prévention de la jeunesse.

Au lieu de désigner un autre commissaire-enquêteur, le ministre de M. Castonguay a décidé de faire lui-même enquête sur tous ces établissements, quant à leur critère d'admission et leurs méthodes de détention, d'observation, de traitements et de rééducation.

Le Centre Berthelet, au même titre que toutes les institutions du genre, devra se conformer aux directives qui pourront émettre le ministre après enquête.

Incompétence Entre-temps, le rapport Prévost formule plusieurs recommandations à ce rapport de rééducation.

La mise en vigueur d'un programme de réinsertion sociale.

— l'intervention plus fréquente des officiers de probation au Centre Berthelet;

— le maintien de contacts plus fréquents avec la famille de l'adolescent.

Coercition

La commission insiste particulièrement sur le fait que "la formation insuffisante du personnel peut l'amener à user souvent de méthodes coercitives pour faire face à des comportements inattendus et compliqués, plutôt que de méthodes d'ordre psychologique".

Elle estime que l'isolement, l'utilisation des menottes ou de la camisole de force devrait recevoir l'approbation préalable d'un professionnel en autorité.

Dans son rapport de cinquante pages, Me Prévost relate par exemple qu'un adolescent a subi "la punition de l'isolement", parce qu'il avait triché lors du tirage d'un morceau de gâteau.

Le ministre Castonguay a d'ailleurs noté dans un bref commentaire que le Centre Berthelet reçoit des jeunes délinquants d'une catégorie particulière et que, de plus, cette institution n'est pas la plus renommée du Québec.

Il a laissé à ses collaborateurs le soin de corriger, s'il y a lieu, les lacunes qu'on pourrait encore relever dans cet établissement.

DE "SEXE MASCULIN"

SOULIERS EN VÉRITABLE CUIR



GARÇONNETS Pointures: 12 à 2 \$11.99	COULEURS: • BLEU • BOURGOGNE	GARÇONS Pointures: 3 à 6 \$13.99	HOMMES Pointures: 6 à 10½ \$16.99
--	------------------------------	--	---

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Ajoutez .75 cents par paire pour frais d'expédition, plus 8% pour taxes (adultes). Spécifiez modèles, couleurs et pointures désirés.



260-E, St-Joseph, St-Roch
180-O, St-Vallier, St-Sauveur
519, 3ième Avenue, Limoilou
DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS
AU 260 EST, RUE ST-JOSEPH

ici et là dans la province

Débardeurs

MONTREAL (PC) — L'offre de \$12,000 faite aux débardeurs qui voulaient prendre une retraite anticipée a été retirée par l'Association des employeurs maritimes, a déclaré mardi M. Fernand Nault, de l'Association internationale.

L'Association internationale des gens de mer, syndicat qui représente les débardeurs, n'a pas été consultée, a déclaré M. Nault.

Le président de l'Association des employeurs maritimes, M. Arnold Masters, avait annoncé le mois dernier un programme de retraite anticipée pour réduire le nombre des débardeurs de 2,500 à 1,500 à cause de la mécanisation croissante des opérations dans le port.

Accélération

SHERBROOKE (PC) — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré mardi que le Québec est entré dans une phase de développement accéléré et, dans cette perspective, il anticipe une hausse substantielle de l'emploi pour 1973.

M. Saint-Pierre, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Sherbrooke et aux étudiants, a mis les pessimistes devant les statistiques qui indiquent une tendance moyenne de 60,000 nouveaux emplois pour 1973. D'autre part, a souligné M. Saint-Pierre, le produit national brut s'est accru de 11 pour cent en 1972; le revenu personnel total par habitant de 10 pour cent, tout comme les investissements, les dépenses des particuliers en biens et services ainsi que les ventes au détail.

Evaluation

MONTREAL (PC) — Deux conseillers de Ville d'Anjou, membres du Réveil d'Anjou, et le comité exécutif de cet organisme ont fait appel, hier, au ministre des Affaires municipales du Québec, M. Victor Goldbloom, pour que soit corrigé le mode d'imposition des taxes d'améliorations locales et spéciales, dans cette municipalité de la banlieue est de Montréal.

Les deux conseillers, MM. Claude Deschesnes et Jean-Paul Miron, ont réclamé, dans un télégramme adressé à M. Goldbloom, l'adoption d'un bill prive qui permettrait d'obtenir un système d'imposition équitable pour l'ensemble des contribuables de ville d'Anjou.

Le système actuel de taxes d'améliorations locales et spéciales à Ville d'Anjou est fondé sur une division de la ville en secteurs. C'est là le vice du système, selon les membres du Réveil d'Anjou, car il s'accompagne d'une disparité du taux d'imposition d'un secteur à l'autre.

Capitale

SEPT-ILES (P.C.) — Il n'y aura pas de capitale administrative sur la Côte-Nord mais plutôt deux centres de service, l'un dans la région de Baie-Comeau-Hauterive et l'autre à Sept-Îles.

En annonçant cette décision, le ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec — OPDQ — M. Robert Quenneville, a mis fin aux rumeurs qui circulaient depuis quelque temps concernant le choix d'une capitale administrative pour cette région.

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieues)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements demandés à louer
110 Argent demandé	343 Logements à louer
115 Associations demandées	344 Logements à partager
120 Hypothèques	350 Maisons à louer
125 Occasions d'affaires	355 Maisons à vendre
130 Immeubles	370 Maisons à louer
135 Bureaux à louer	386 Maisons demandées
140 Bureaux demandés	385 Maisons à louer
145 Commerces à louer	390 Terrains à louer
150 Commerces à vendre	391 Terrains à vendre
155 Commerces demandés	392 Terrains demandés
160 Entrepôts à louer	395 Terres à louer
165 Entrepôts à vendre	396 Terres à vendre
170 Entrepôts demandés	397 Terres demandées
175 Locaux à louer	
180 Locaux demandés	
SERVICES (200)	DIVERS (400)
203 Agences matrimoniales	405 Accessoires de bureaux
205 Arènes et patinoires	408 Animaux
209 Assurances	411 Antiquités
211 Cartes professionnelles	414 Appareils électriques
213 Cours Enseignement	417 Appareils photo
217 Déménagement Transport	420 Articles de sport
220 Entrepôts	423 Arts divers
225 Entrepreneurs	427 Bicyclettes
226 Extermination (vermine)	429 Camping
228 Garderies	432 Clavigraphes
232 Imprimerie	433 DIVERS à vendre
233 Infirmeries	438 Divers à louer
237 Médicins	441 Divers demandés
238 Photographie	442 Embarcations
241 Plomberie Chauffage	446 Entrepôts, tentes-remises
244 Rembourrage	450 Machines à coudre
247 Réparation entretien	452 Machines à écrire
248 Réceptions restaurants	455 Matériaux de construction
253 Salons de beauté	459 Meubles
258 Services divers	462 Meubles - tapis
	465 Musique
	468 Perdus - trouvez
	471 Radios T.V. Stéréo
	472 Roulettes
	474 Souffleuses à neige
	477 Tapis - tapis - préfab
	480 Tableaux peintures
	483 Tondeuses
	486 Tissus vêtements
LOGIS (300)	EMPLOIS (500)
305 Chalets à vendre	510 Couples demandés
307 Chalets à louer	520 Emplois demandés
309 Chalets demandés	530 Femmes villes demandées
311 Chambres à louer (Champlain)	540 Hommes demandés
312 Chambres à louer (Limouliou)	545 Hommes et femmes demandés
313 Chambres à louer (Montcalm)	550 Professeurs
314 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	570 Professionnistes
315 Chambres à louer (St-Roch)	580 Représentants
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	590 Service domestique
317 Chambres à louer (Charlebourg)	
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
320 Chambres à louer (Banlieue)	
321 Chambres demandées	
322 Chambre et pension	
323 Chambre et pension demandées	
330 Logements à louer (Champlain)	
331 Logements à louer (Limouliou)	
332 Logements à louer (Montcalm)	
333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
334 Logements à louer (St-Roch)	
335 Logements à louer (St-Sauveur)	
336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
337 Logements à louer (Charlebourg)	
338 Logements à louer (Rive-Sud)	
339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 683-6800.
1 34841 19-3 (24 fs) 105

ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3831. 1 35023 30-3 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par franchise de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; acheter les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198. 1 34912 20-3 (24 fs) 105

150 Commerces à vendre

Magasin et maison privée à vendre — Consistant en matériaux de construction, ferronnerie, quincaillerie, peinture, etc. Bon chiffre d'affaires, magasin en plein essor situé sur la route 55 milles de Québec, vers Trois-Rivières, bel endroit, bonne occasion pour acheter sérieusement.
Écrire Casier 492 — 3, Place Jean-Talon, Québec. P.Q.
1 34688 14-3 (24 fs) 150

à PLACE CHARLESBOURG

6800, 1ère AVENUE
Piscine intérieure, saunas, confort, tranquille, téléable, tapis, toute électricité, meuble sur demande.
JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448
1 34688 16-3 (25 fs) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Ste-Foy — Logements de 3 à 4 1/2 pièces, neufs, très grands, ensolés, balcons, réfrig., eau chaude fournie, intercom, tranquillité, vue sur le fleuve, près Centre d'achats, autobus, écoles. Tél.: 651-3282.
1 34897 24-3 (12 fs) 339

340 Logements à louer (Banlieues)

Beauport — Logement à louer, 5 pièces, en très bonne condition, stationnement.
Tél.: 663-4811.
1 35104 3-4 (6 fs) 340

214 Cours — Enseignement

Y. W. C. A.
COURS POUR ENFANTS
ATELIER d'art plastique, conversation anglaise et quizz classique.
POUR DAMES
DECORATION intérieure, yoga et conseil post-natal.
POUR ADULTES
CONVERSATION anglaise et espagnole.
1 35082 31-3 (12 fs) 214

217 Déménagement — Transport

Déménagement local et environ, J.-W. Paquet Ent. 325 ouest, des Frères Assurés. Tél.: 524-1885.
1 34612 24-2 (L.mer.s. au 18-4) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC.
EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs, 319, du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.
1 34839 13-3 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

Service à domicile sur: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauthier Ent. 282, Lavigneur, Québec 4, G1R 1B2.
2 34924 21-3 (24 fs) 247

250 Réceptions — restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque, Boul. Laurier, coin Lavigneur. Tél.: 651-2440.
1 34761 10-3 (24 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes), 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055. 1 34976 24-3 (L.mer.s. au 16-5) 250

LOGIS (300)

331 Logements à louer (Limouliou)

St-Pie-X — Maison neuve, demi sous-sol, 3 1/2 grandes pièces, chauffé. — Tél.: 523-9182.
3 35105 3-4 (6 fs) 331

333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)

St-Sacrement — 1345 rue Frontenac, 2ème étage, 5 pièces, adultes, bain, cons. Tél. après 7 h. 30 et fin de semaine, 683-7174.
3 35102 3-4 (6 fs) 333

335 Logements à louer (St-Sauveur)

Quartier St-Sauveur — 2 appartements, salle de bain, tout meublé, 2 entrées, 1er étage, pour dames ou de moiselles, libre 1er mai. Tél.: 523-7808.
3 34980 23-3 (24 fs) 335

247 Réparation — entretien

360 Maison à vendre

ST-MALO — Prix centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, meublé. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-9352.
1 35026 31-3 (24 fs) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3078.
1 34879 1-3 (48 fs) 391

DIVERS (400)

408 Animaux

Chiens Cockers à vendre, 1 1/2 mois à 3 mois, aussi chevaux de course, Sédresser M. A. Ferland, 20 Route Prevost, St-Pierre, Ile d'Orléans, P.Q.
3 35100 3-4 (3 fs) 408

PLATEAU LORETTEVILLE

EN PRIMEUR A QUEBEC

3/2 x 4 1/2 - 6 PIÈCES (MEUBLE SI DESIRÉ)

Centre-ville concurrencé des plus modernes
meubles fabriqués au Québec
tous les jeux imaginables pour enfants et adultes
centre de loisir au coin de la rue
maquette sur les lieux
5, RUE BOUCHER
Pour informations:
842-8850
843-2398

1 34368 9-2 (L.mer.v. au 4-4) 747

(341) Logements à louer

520 Emplois demandés

Dame sérieuse aimerait coucher chez dame seule en retour, billets de voyage offerts par spontanéité le soir; ouvriers par un expert. — Tél.: 626-0912.
1 35111 4-4 (24 fs) 477

540 Hommes demandés

LEARN TO DRIVE TRACTOR TRAILERS
Now you can train right here in Canada! Accommodation and expenses paid. Over 1000 hours of training. Fee deductible! For application and interview, write:
Safety Department
Vocational Transport Training
150 Edward Street
Cornwall, Ontario
K6G 1G1
or call 519-832-5621
1 35109 (4-6-10-4) 540

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, Tél.: 683-4807.
1 34867 20-3 (24 fs) 336

Duberger — 3 1/2 pièces, \$100, 5 pièces \$110; chauffé, entrées avenue-sèches, stationnement, libre le 1er mai. Tél.: 683-9705. 3 35103 3-4 (6 fs) 336

IMMEUBLES DANRO — Pour le 1er mai, 3 pièces, 4 1/2 pièces, meubles ou non, chauffés, éclairés. Location: 273, Carre Dailaire, Neufchâtel. — Tél.: 842-0833. 3 34889 23-3 (24 fs) 336

337 Logements à louer (Charlebourg)

Argent à prêter en 21ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 683-6800.
1 34841 19-3 (24 fs) 105

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

Magasin et maison privée à vendre — Consistant en matériaux de construction, ferronnerie, quincaillerie, peinture, etc. Bon chiffre d'affaires, magasin en plein essor situé sur la route 55 milles de Québec, vers Trois-Rivières, bel endroit, bonne occasion pour acheter sérieusement.
Écrire Casier 492 — 3, Place Jean-Talon, Québec. P.Q.
1 34688 14-3 (24 fs) 150

à PLACE CHARLESBOURG

6800, 1ère AVENUE
Piscine intérieure, saunas, confort, tranquille, téléable, tapis, toute électricité, meuble sur demande.
JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448
1 34688 16-3 (25 fs) 337

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Ste-Foy — Logements de 3 à 4 1/2 pièces, neufs, très grands, ensolés, balcons, réfrig., eau chaude fournie, intercom, tranquillité, vue sur le fleuve, près Centre d'achats, autobus, écoles. Tél.: 651-3282.
1 34897 24-3 (12 fs) 339

340 Logements à louer (Banlieues)

Beauport — Logement à louer, 5 pièces, en très bonne condition, stationnement.
Tél.: 663-4811.
1 35104 3-4 (6 fs) 340

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 et 3 pièces — meublés si désiré — tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée lavieuse et sècheuse.
BEAUPORT
4 pièces
Tél.: 828-2172
1 34716 5-3 (L.mer.v. au 27-4) 340

341 Logements à louer

4 pièces plus salle de bain, 220, 2e étage, eau chaude, couple, non chauffé, 567, S'adresser: au 1405, Champeury.
3 35078 31-3 (6 fs) 341

Giffard — Aubaine, 4 pièces, non chauffé, propre, moderne, site merveilleux, commodités, tranquillité, autobus porte, 550, Tél.: 687-5831. 3 35077 (31-3) (4-4) 341

(360) Maison à vendre

ST-MALO — Prix centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, meublé. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-9352.
1 35026 31-3 (24 fs) 360

17 AGENTS A VOTRE SERVICE

pour ventes et achats D'IMMEUBLES ET COMMERCES

TRUST GENERAL DU CANADA

La plus importante Société de Fiducie canadienne française
2 ave Chauveau, Québec. 688-0630
1 34843 17-3 (L.mer.s. au 11-4) 360

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-9352 — 651-3078.
1 34879 1-3 (48 fs) 391

DIVERS (400)

408 Animaux

Chiens Cockers à vendre, 1 1/2 mois à 3 mois, aussi chevaux de course, Sédresser M. A. Ferland, 20 Route Prevost, St-Pierre, Ile d'Orléans, P.Q.
3 35100 3-4 (3 fs) 408

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Langelier. Tél.: 525-4692.
1 34840 13-3 (24 fs) 432

E. LACOUINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-1529.

Clavigraphes, Vente, service, location machine à additionner. Amélioration de bureau.
1 35027 31-3 (24 fs) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244.
Clavigraphes, Vente, service, location machine à écrire et additionner.
1 35028 30-3 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

Phonex (n. gros), accordeons de Tri-cots de toutes sortes, Mado-Laine Ent., 317, 51e Rue ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 626-0819.
1 35045 31-3 (24 fs) 435

COFFRES-FORTS — 2 usages avec portes double, en bonne condition \$325, chacun. Aussi coffre à maison de coffre anti-vol. Les Entrepreneurs St-Laur, 1194 rue St-Jean, Québec 4. 1 34999 27-3 (24 fs) 435

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, marchés neuves et reconditionnées, aussi pièces, aussi équipement complet de crêperie. Les Entrepreneurs St-Laur, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
1 34999 27-3 (24 fs) 435

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'au-dessous. Les Entrepreneurs St-Laur, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
1 35025 30-3 (24 fs) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE 175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC 525-8155, 525-9426, 529-4223

Face église Jacques-Cartier

Meubles emballés neufs, poignées 220, \$129.77, réfrigérateur, cabinets, Lessiveuses \$139.77, Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divans \$119, etc. Châtelain, 2 mont. ceux, Set de cuisine \$27.77, etc., etc. Entrepôts, livraison gratuite. Aucun contrat, 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement.
1 34911 21-3 (24 fs) 459

MENAGE style canadien 1973, neuf, complet à vendre, \$225, appareils électriques couleur. Tél.: 667-4249. 1 35106 3-4 (24 fs) 459

UNE VISITE n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108, 626-7150. 1 34848 23-3 (24 fs) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973, motif de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, laveuse-sècheuse, etc., etc., pour \$1,795. Tél.: 667-5100. 1 35108 3-4 (24 fs) 459

PAUL ROBITAILLE INC.

\$75,000 d'aménagement et appareils électriques à prix d'exception, marques renommées. Nos prix et notre choix vous le prouvent. Notre service après-vente est reconnu depuis 1953. Tirage d'un magnifique stéréo de \$389 pour clients de février 504, de la Conaiderie. Tél.: 529-9488.
1 34746 6-3 (24 fs) 459

FIANCES

Aménagements modernes 17 morceaux, \$229-948. Soit, demande: Édouard — Tél.: 527-9175.
1 34750 14-3 (24 fs) 459

FOYER DU MEUBLE

144, St-Vallier ouest, Québec. — Tél.: 527-9175.
1 34750 14-3 (24 fs) 459

HENRI TURCOTTE LTEE

VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE
FUTURS mariés, profitez de nos bas prix ou à faire l'achat de votre avenir bien-être complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon, avec un aménagement de style moderne, \$475, ou \$575. Avec du style colonial, ça espagnole seulement \$775 ou \$890. Avec le style tendance \$1095. Ces bons prix comprennent la livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus avantageuses. Facilités de paiement pour convenir à votre budget. Aucun contrat requis à l'achat si désiré et jusqu'à 36 mois pour payer. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Conaiderie, Québec. Tél.: 529-3355. Depuis 35 ans au service des Québécois.
3 35079 2-4 (13 fs) 459

465 Musique

Orgue FAFISA
ST-CYR & FRERE inc.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
PLACE LAURIER
Tél.: 651-7384
1 35021 31-3 (L.mer.s. au 23-5) 465

477 Tapis - Tjiles - prélatrs

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte par spontanéité le soir; ouvriers par un expert. — Tél.: 626-0912.
1 35111 4-4 (24 fs) 477

EMPLOIS '500

590 Service domestique

Cuisinière demandée pour maison de pension, du lundi au vendredi, \$30.00 par semaine.
2 35086 30-3 (6 fs) 590

520 Emplois demandés

Dame sérieuse aimerait coucher chez dame seule en retour, billets de voyage offerts par spontanéité le soir; ouvriers par un expert. — Tél.: 626-0912.
1 35111 4-4 (24 fs) 477

540 Hommes demandés

LEARN TO DRIVE TRACTOR TRAILERS
Now you can train

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le mercredi 4 avril 1973: Région de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et du St-Maurice: Aujourd'hui: nuageux avec quelques périodes de bruine ou un peu de neige légère dans les régions montagneuses. Maximum aujourd'hui: 40. Minimum cette nuit 30. Jeudi: générale-

ment nuageux. Maximum Jeudi: 35 à 40. Région de la St-Jean, de Baie Comeau, de Rimouski, de Sept-Îles et de la Gaspésie: Aujourd'hui et Jeudi: nuageux avec chutes de neige légères. Maximum aujourd'hui et Jeudi: 35 à 40. TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

Table with 3 columns: City, Min., Max. Rows include Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Regina, Churchill, Sudbury, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Fredericton, Saint-Jean, N.-B., Moncton, Charlottetown, Saint-Jean, T.-N., Detroit, Boston, New York, Washington, Miami, Los Angeles.

Services Nécrologie spéciaux

ENTREPOSEZ vos FOURRURES chez ADRIEN LAPOINTE dessinateur modeliste Vente et Réparation 745, rue Ste-Claire

FOURRURES ENTREPOSAGE VENTE - REPARATION TRANSFORMATION Jos Robitaille ENR 700, RICHELIEU - 522-3288



L'horoscope

JEUDI, 5 AVRIL 1973

- 21 mars au 30 avril (Bélier) — Défilez-vous de votre imagination. Vous ferez des transactions financières profitables. Vous pouvez compter sur la chance.
21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous assimilez lentement et manifestez une lenteur peu habituelle. On appréciera votre dévouement et votre générosité.
22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous aurez des colères de courte durée, mais néanmoins spectaculaires. La décoration intérieure trouvera de fidèles adeptes nea sous ce signe.
22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous serez enclin à satisfaire vos fantaisies au détriment de certains travaux commandés. Courant favorable sur le plan intellectuel.
24 juillet au 23 août (Lion) — Votre apparente versatilité est trompeuse. Vous ferez une hôtesse charmante. Déliez-vous des conclusions hâtives.
24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre discrétion est appréciée. N'hésitez pas à faire montre de plus d'initiative. Amitiés nouvelles.
24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ces prédispositions intellectuelles vous aideront à voir le noyau des problèmes. L'esprit caustique éloignera la sympathie.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Évitez les causes de fatigue. Vous manifestez un grand intérêt à un de vos proches qui traverse des circonstances difficiles.
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous creyez pas de grands problèmes avec de petits ennuis. Vous aurez des obligations onéreuses à remplir.
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous recevez une nouvelle d'importance. Une lueur de satisfaction brillera dans votre regard. Souriez.
21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous différenciez d'opinion avec vos collaborateurs. Les petits bricolages vous aideront à passer des moments intéressants.
20 février au 20 mars (Poissons) — Période de grande activité sociale. Ne cédez pas à des caprices passagers. Vous avez l'esprit à la découverte.

AUDET (Octave) — A Québec, le 3 avril 1973, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Octave Audet, époux de feu Dame Corinne Charland. Il demeurait au 415 rue Dolbeau.
Il laisse dans le deuil son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Antoine Audet (Florence Audet), Mme Mary Bélanger, M. et Mme J.-Edouard Bélanger, Mlle Gertrude Bélanger, ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 11 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 10 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. 3-4 (2 fs)

AUCLAIR (Anna) — A Loretteville, le 2 avril 1973, à l'âge de 89 ans, est décédée Dame Marie-Anne Auclair, épouse de feu M. Pierre Auclair. Elle demeurait au 115, St-Joseph, Loretteville.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Joseph Proteau (Antoinette), M. et Mme Alphonse Bédard (Juliette), M. et Mme Albert Auclair, M. et Mme Lucien Auclair, M. et Mme Marcel Auclair, Mme Gérard Auclair, M. et Mme Maurice Bois (Bernadette), M. et Mme Rémi Bédard (Gemma), M. et Mme Philippe Auclair, M. et Mme Carmen Enis (Gabry), M. Abias Savard.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 2 heures.
Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 1 heure 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 3-4 (2 fs)

BARIBEAU (Anne) — A Québec, le 3 avril 1973, à l'âge de 7 ans, est décédée Mlle Anne BaribEAU, fille de M. et Mme Laurent BaribEAU.
Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses grands-parents: Mme Fabien (Eva BaribEAU), M. et Mme François Normand, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 15 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, à 14 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste-de-La-Salle et de là au cimetière St-Charles. S.V.P. que vos offrandes se traduisent en un don à la Société Canadienne du Cancer. 4-4 (1 fs)

BINET (Marie-Anne) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 3 avril 1973, à l'âge de 80 ans et 7 mois, est décédée Dame Marie-Anne Binet, épouse de feu M. Wilfrid Binet. Elle demeurait au 135 avenue Royale, St-Michel, Beauport.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard (Jeanne-D'Arc Binet), Rita, Paul-René, Antoinette (Mme Armand Pascal), Raymond (Roland Bélanger), Marie-Paule (Mme Jean-Marie Bédard); sa belle-sœur: Mme Eugénie Beaudoin (Fall River, Mass.), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu samedi le 10 avril, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Thérèse-de-Lisieux et de là au cimetière paroissial. Le salon sera fermé de 5 heures à 7 heures. 4-4 (13 fs)

CHAMBERLAND (Edmond) — A Québec, le 2 avril 1973, à l'âge de 65 ans et 3 mois, est décédé M. Edmond Chamberland, ex-employé du Soleil, époux de Dame Rose-Anne Emond. Il demeurait au 990 avenue Bourlaimaque.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alfred Chamberland (Diane Bédard), M. et Mme Réal Chamberland (Denise Boivin), M. et Mme Claude Chamberland (Michelle Perras), M. et Mme Paul Picard (Fernande), Mlle Thérèse Chamberland, M. et Mme Denis Bouchard (Jacqueline), M. et Mme Henri Neault (Françoise); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Brisson, Mme Achille Guay, M. et Mme Ernest Lemieux, Mme Yvonne Falardeau, M. et Mme Alphonse Emond, M. et Mme Albert Emond, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35, Grande-Allée, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé de 5 h. à 7 h. 3-4 (2 fs)

CHATEAUVERT (Victor) — A Québec, le 2 avril 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Victor Châteauvert, époux de feu Dame Flore DeRouin. Il demeurait au Pavillon St-Dominique, 1045, St-Cyrille ouest.
Il laisse dans le deuil ses filles et son gendre: M. et Mme Jean-R. Poliquin (Françoise), Mme Maurice Turcotte (Marie), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 14 heures, sous les soins de la maison Cloutier Ltée. Départ des salons du Pavillon St-Dominique, 1045, St-Cyrille ouest, Québec, à 13 heures 55, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 18 heures et 19 heures. 3-4 (2 fs)

DROLET (Françoise) — A Québec, le 3 avril 1973, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Françoise Sénéchal, épouse de M. Léo Drolet. Elle demeurait au 632, des Sapins, Ste-Foy.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et son gendre: M. et Mme Denis Thivierge (Lise), M. Richard Drolet; sa mère: Mme Sylvio Sénéchal; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme John Ouellet, M. et Mme Roland Lévesque, M. et Mme Roger Sénéchal, M. et Mme Jacques Sénéchal, M. André Sénéchal, M. et Mme Roland Drolet, M. et Mme Roger Drolet, M. et Mme Roméo Drolet, Mme Yvette Masson, Mlle Irène et Marguerite Drolet, M. et Mme Marcel Drolet; ses petits-enfants: Kathleen et Bryan Thivierge.
Les funérailles auront lieu samedi le 7 avril, à 9 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Geneviève et de là au cimetière Belmont. Le funérarium sera fermé de 5 heures à 7 heures. 4-4 (3 fs)

GAUDREAU (Hilaire) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 2 avril 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hilaire Gaudreau, époux de feu Dame Evelina Desbiens. Il demeurait à St-Paul de Montmagny.
Il était le frère de Lucien, Aline (Mme Albany Champigny).
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 10 heures.
Départ du sous-basement de l'église St-Paul, sous la direction de la maison Laurent Normand Inc., à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial. 3-4 (2 fs)

GAUVIN (Corine) — A l'Hôtel-Dieu de St-Pacôme, le 3 avril 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Corine Gauvin, épouse de M. Benoît Gauvin. Elle demeurait à St-Adalbert.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Simone (Mme Octave Robichaud), Roger (Blandine Pelletier), Jeanne-d'Arc (Mme Camil Pelletier), Rosaire, Paul-Émile (Louise Leblanc), Florent (Yvette Pelletier), Pierrette (Mme Claude Gagnon), Juliette (Mme Thomas Gagnon), Raymond (Ghislaine Blanchet), Julien (Pauline Dancause), Roland (Mme Magella Robichaud), Marcel (Lucie Duval), Marie-Claude (Mme André Savard); son frère et ses sœurs: Marcel, Claira (Mme Charles-Émile Dupont), Sr Emma.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 4-4 (3 fs)

GILBERT (Rose-Aima) — A Joliette, le 3 avril 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame Rose-Aima Lepage, épouse de M. Gaudios Gilbert. Elle demeurait à l'Hôpital St-Charles, Joliette.
Les funérailles auront lieu vendredi le 6 avril, à 14 heures 30.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 705, St-Vallier est, à 14 heures 15, pour l'église de Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Belmont. 4-4 (2 fs)

GOBEIL (Lucien) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 avril 1973, à l'âge de 49 ans, est décédé subitement M. Lucien Gobeil, époux de Dame Marie Vallières. Il demeurait au 145 rue Bellevue, St-Lambert.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Lorraine (Mme Paul-Émile Lemieux), Claudette, Bibiane, Madeleine (Mme Paul Guillemette), Sylvain et Josée; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Germaine (Mme Wilfrid Morin), Roméo (Bernadette Hauprille) Simone (Mme Arthur Lagueux), Jeanne-D'Arc (Mme Armand Couture), Marie-Jeanne, Alice (Mme Lionel Dupont), Armand (Adrienne Gagnon), Liliane (Mme Florent Gagnon), Fland (Mme Yolande Laprise), Roger (Rose-Annette Bédard), François (Fernand Boucher), Aurélie (Mme Adrien Vermette), Noël (Esther Guri), Raymond (Marie Vany).
Les funérailles auront lieu vendredi le 6 avril, à 3 heures.
Départ de la salle municipale de St-Lambert, sous la direction de la maison Fontzague Valois & Fils, 5, rue St-Jacques, à 9 heures 45, pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. 4-4 (1 fs)

JAMES (Cécilia) — A Québec, le 3 avril 1973, à l'âge de 56 ans, est décédée Dame Cécilia Travers, épouse de M. Arthur E. James. Elle demeurait au 284, Sanderson.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils et belles-filles: M. et Mme Frank James (Huguette Matte), M. et Mme John James (Ginette Matte); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Thomas Travers, M. et Mme Frank Travers, M. et Mme Jules Thivierge (Marie), Sr Ann Francis (Sarah Travers), M. et Mme Odilon Ferland (Catherine), M. et Mme Basil Modesto (Marguerite).
Les funérailles auront lieu samedi le 7 avril, à 10 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. 4-4 (3 fs)

LORTIE (Florence) A Québec, le 2 avril 1973, est décédée Dame Florence Blouin, épouse de M. Rodolphe Lortie, retraité du Gouvernement du Québec. Elle demeurait au 51, rue Fraser.
Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Lortie (Jacqueline Langlois), M. et Mme Gaston Lortie (Marguerite Fortin), M. et Mme Yves Lortie (Dorothy Grant) de Vancouver, M. et Mme Marc Lortie (Louise Morency), Mlle Claire et Paul Lortie, ses petits-enfants: M. et Mme Yves Côté, M. et Mme Jean Lortie, M. et Mme Bill Milne de Vancouver, Ann et Michel Lortie, sa belle-sœur, Mme Hercule Blouin ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril 1973 à 14h.00.
Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 46, ouest, Boul. St-Cyrille, à 13h.45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 3-4 (2 fs)

NORMAND (Roméo) — A St-Eugène de L'Islet, le 2 avril 1973, à l'âge de 52 ans et 7 mois, est décédé M. Roméo Normand, contracteur, époux de Dame Anne-Marie Boulet.
Les funérailles auront lieu vendredi le 6 avril, à 2 heures 30.
Départ de sa résidence, sous la direction de la maison Kirouac & Fils, de L'Isletville, à 2 heures 15, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière paroissial. 4-4 (2 fs)

PAQUET (Éthel) — A Québec, le 3 avril 1973, à l'âge de 88 ans, est décédée Dame Ethel Jewell, épouse de feu M. Adélaïde Paquet. Elle demeurait au 80, Grande-Allée est.
Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Germaine Paquet.
Les funérailles auront lieu vendredi le 6 avril, à 10 heures.
Départ des salons de St. Bridget's Home, 80, Grande-Allée est, à 9 heures 50, pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Charles. 4-4 (2 fs)

PAINCHAUD (Jacques) — A Québec, le 4 avril 1973, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Jacques Painchaud, époux de feu Dame Adrienne Alain. Il demeurait au 1491, Marie-Roller, Québec.
Il laisse dans le deuil ses enfants et ses belles-filles: M. et Mme Jean-Claude Painchaud (Rose-Père), M. et Mme Marcel Painchaud (Michelle Paquet), Mlle Pierrette Michaud; ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. de la Bruyère Painchaud, M. et Mme Augustin Painchaud, M. Émile Alain, M. et Mme Jos. Dery, Mme Raoul Alain, M. et Mme Irène Alain, Mme Aurora Bélanger, Mme Irma Fournier, ainsi que plusieurs petits-enfants.
Les funérailles auront lieu samedi le 7 avril, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 4-4 (3 fs)

THIBAUT (Jacques) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 avril 1973, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jacques Thibaut. Il demeurait au 5, Ste-Anne, Bienville.
Il laisse dans le deuil sa mère: Mme Napoléon Thibaut; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Joseph Gosselin (Bernadette), M. et Mme Albert Coriveau (Germaine), M. et Mme Paul-Henri Thibaut (Gertrude Vézina), M. et Mme Jean-Marie Thibaut (André Morin), M. et Mme Roger Thibaut (Marie-Ange Rancourt), M. et Mme Roland Thibaut (Gabrielle Bégin), M. et Mme Émile Rouleau (Fernande), M. et Mme Maurice Thibaut (Madeleine Chouinard); plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.
Les funérailles auront lieu jeudi le 5 avril, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert G Turgeon Ltée, 9, Commercial, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 3-4 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE ROBITAILLE. — Mercredi le 11 avril, à 11 heures a.m., en l'église St-Jean-Baptiste de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme Émile Robitaille (Germaine Côté).
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2 35083 4-4 (3 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2 35083 4-4 (3 fs) S.A.

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE CHEZ LES HOMMES: Gérant de station service, secondaire V, formation en mécanique, un peu d'expérience, \$3.08/hre. Tél.: 694-3439.
Quatre apprentis-bouchers, 18 à 30 ans, sans expérience. Tél.: 694-3315.
Vingt (20) représentants des ventes, 21 ans et plus, possédant auto, sans expérience. Tél.: 694-3711.
Un acheteur, diplômé collégial en administration. Tél.: 694-3757.
Vingt (20) stagiaires en administration, diplôme d'études collégiales. Tél.: 694-3439.
Six (6) officiers de crédit, sans expérience. Tél.: 694-3439.
CHEZ LES FEMMES: Vingt (20) filles de tables, secondaire 1, sans expérience, \$1.35/hre et pourboires. Tél.: 694-3315.
Six (6) sténo-dactylos, base en anglais, bon français, sans expérience. Tél.: 694-3439.

Tarif de publication Avis de décès, Services anniversaire: Formule régulière (sans photo): \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.05 Photo: \$10.00 additionnel par parution
Remerciements pour sympathies Formule régulière: \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.05 Compte rendu de funérailles Sans photo: \$20.00 Photo: \$10.00 additionnel par parution
SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

Expulsé

SHERBROOKE (P.C.) — M. J.-Donald Cormier, âgé de 19 ans, de Moncton au Nouveau-Brunswick, devra soit purger une peine de trois mois de prison ou ne plus remettre les pieds à Sherbrooke et dans un rayon de 100 milles pendant deux ans.
Mis devant cette alternative par le juge Roland Dugré de plier bagage dans les 12 heures. 3-4 (2 fs)

Mots croisés

Problème No 2420 HORIZONTAL
1-Porter envie à — Pieu aiguisé d'un bout.
2-Mis en circulation — Évacuera l'urine.
3-Poursuivre en justice — Qui n'est pas sûr.
4-Unité de mesure agraire — Marqué de grand nombre de petits points.
5-Demeurerons — Particule.
6-Eminence — Patrie d'Abraham — Usages — Art de lancer.
7-Tesson — Anc. ville de Chaldée — Sorte de jeu de quilles.
8-Dans — An.
9-Amas — Exister — Mesure chinoise.
10-Commune rurale autonome en Russie — Soutenir avec des tins.
11-D'une manière drôle.
12-Relatif aux habitants de la Haute-Ecosse — Lieu où l'on bat le grain.
VERTICAL
1-Moi — Os de poisson — Petit poème.
2-Avec amertume — Route rurale.
3-Sables des bords de la mer — Ville de la Prov. de Québec.
4-Camp, armée (vx) — Toi — Lieu de refuge.

Solution du problème No 2419
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 C O N N I V E R T A C
2 O U V E A M E N T
3 M I C O T I M E R M E
4 V E A I L L E S E T
5 E S A S S I S P I
6 R U D E S S E C O U R
7 S E D E M P A S S E
8 A M B E R C O L S A
9 T R I B R I S U R
10 I S A I S O N S A V
11 O S O V S I G M E I
12 M O N E X O G A L

LE FANTOME



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE



Par Ernie Bushmiller



LA FAMILLE TETEBECHE



Par Chic Young



Arts

MONTREAL (P.C.) — La Place des Arts de Montréal aura coûté près d'un demi-million de dollars aux contribuables montrealais durant les derniers six mois.
En effet, le comité exécutif de la métropole a autorisé, mardi, le paiement de \$486,475 à titre de contribution au déficit d'exploitation de la Place et en remboursement d'une partie de la dette obligatoire de \$20 millions contractée en avril 1965.



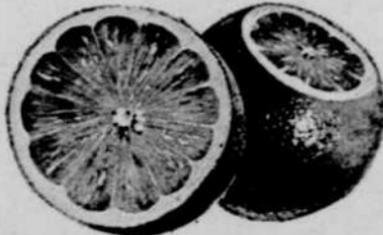
Reconnaissance et remerciement au Père Victor Lelièvre, O.M.I., pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. (F.S.) 3 35017 4-4 (1 fs) R.F.O.

CHEZ



ON LES A
LES PRIX!

... et bien plus !



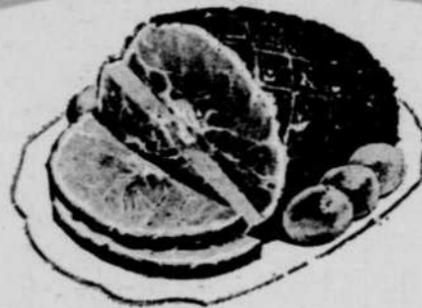
TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE
ORANGE "FLORIDE"

Sucrées et juteuses
Produit des E.-U.

5 lbs. **.57**

CITRON "Sunkist" .09 | **EPINARDS** .33
Gros et juteux de Cal. Nettoyés et lavés
Produit des E.-U. Importés
Gr 140s CHACUN SAC 10 OZ

CAROTTES .49 | **ASPERGES** .59
AVEC TIGES Très tendres
Longues et fines de Cal. de Cal.
2 POUR LA LB



JAMBON PREMIUM DE "SWIFT" CUIT A SON MEILLEUR
FESSE DE JAMBON

Dégraissée, Portion du soc
découennée lb. **.77**
Jarret enlevé

Quart de fesse lb **.87**

DINDE Butterball .69 | **SAUCISSE FUMEE** .67
De "Swift", prête-à-cuire 5 à 10 lbs LB Fraiche
de "Swift" LB

BACON SWIFT .87 | **SAUCISSON "Swift"** .45
Tranché Traité au sucre LB De première qualité
en morceaux LB.53
En tranches LB.53

PAPIER DE TOILETTE .67
"Cashmere" Cello 6 roul.
couleurs assorties

MOUCHOIRS .34
"Scotties" de couleurs Bte 200's
2 plis

CONFIDET 1.79
Serviette féminines de "Scott" Bte 48's

ESSUIE-TOUT .59
"White Swan" Cello 2 roul.
couleurs assorties

SERVIETTES .24
De table, "White Swan" Pqt 60's

STRETCH'S SEAL .33
Coupon à l'intérieur Rouleau 50'

DETERGENT LUX .59
Liquide pour la vaisselle Cont. 24 oz

NETTOYEUR A VITRES .61
"Bon Ami", en aérosol Cont. 15 oz

BISCUITS

SODA
"Christie" — croustillants
Bte 2 lbs

.69

CHOCOLAT

"Moirs"
aux cerises
Bte 2 1/4 lbs

1.88

FARINE

"Purity"
pré-tamisée
Sac 7 lbs

.66

JUS

DE TOMATE
"Heinz" — de fantaisie
Bte 14 oz

.15

SOUPE AYLMEY .16
Poulet et nouilles, crème de Bte 10 oz
poulet ou champignons

HARICOTS .24
Jeunes, "Del Monte" Bte 14 oz
assaisonnés — De fantaisie

JUS DE POMMES .37
"Scotian Gold", clair Bte 48 oz

COCKTAIL DE FRUITS .39
"Del Monte", de fantaisie Bte 19 oz

BISCUITS VOORTMANN .31
Dates, framboises, fruits et miel Cello

GATEAUX .67
"Sara Lee", aux bananes Cont. 13 oz
ou germain.

BONBONS DAVID .28
Caramel, noix ou quartiers d'oranges
fruits assortis Cello 7 oz

CERISES .63
"Coronation" Jarre 12 oz
maraschino

en plus de nos vrais bas prix réguliers tous les jours!

FRUITS ET LEGUMES

CAROTTES LAYEES Canada No 1	5 lbs	.49
CHAMPIGNONS Frais de "Slock's"	Bte 1/2 lb	.54
NAVET Petit et tendre Canada No 1	5 lbs	.48
PAMPLEMOUSSES Très juteux et sucrés de Flo. Gr 27s	2 pour	.49
POIRES "Passe crassane" Sucrées et juteuses Can. de fantaisie	1 lb	.29

DIVERS

ALPHA Encyclopédie, la mémoire du temps	Le fascicule	.59
FROMAGE JATO Canadien tranché	Pqt 8 oz	.42
RAISINS "Jaffa"	Cello 2 lbs	.79
RICE KRISPIES De "Kellogg's"	Bte 13 oz	.47
KETCHUP "Heinz" rouge	Bout. 20 oz	.48

HYGIENE ET SANTE

PATE A DENTS "Ultra Brite"	Tube 75M1	.87
RINCE BOUCHE "Scope"	Bout. 6 oz	.69
FIXATIF Helen Curtis pour cheveux	Cont. 6 oz	.71
BAIN DE MOUSSE "Twinkle"	Cont. 32 oz	.87
DESODORISANT "Secret"	Cont. 3 oz	.72

VIANDES

POULET FRAIS Canada Cot. A	1a lb	.73
CUISSES POULET Blanches et fraîches	1a lb	.79
BIFTECK HACHE Marque Rouge	1a lb	1.09
VEAU HACHE Frais et maigre	1a lb	1.19
TOURTIERE 16 oz des cuisines "Roy"	ch.	.97



Victoire

Fernand Marcotte a franchi une autre étape dans sa carrière pugilistique en arrêtant Ray Rose au 5e round. (Photo : l'Action-Québec, par François Boulay)

— Nouvelle page 11 ■

Recommandation de la
Commission de police

Mesures disciplinaires pour les policiers saccageurs d'Orsainville

— détails p. 3

À quoi rime l'inaction gouvernementale ?

Devant la hausse des prix de la viande et l'action des consommateurs qui s'organisent pour boycotter ces prix, notre éditorialiste, Roger Bruneau, s'interroge sur la valeur de ce que l'Etat appelle "La protection du consommateur". Qui s'engraisse avec cette hausse fantastique ? Pourquoi l'Etat se contente-t-il de former comité sur comité pour apprendre ce que finalement l'on sait déjà. Pourquoi l'Etat n'agit-il pas véritablement pour "protéger" enfin le consommateur ?

— lire l'éditorial en page 4 ■

Le service de pastorale du diocèse prend position Les autorités du Pavillon St-Dominique blâmées

— détails p. 3



Incendie

La Taverne des Sports, rue St-Vallier, de même que l'édifice de trois étages qui l'abritait, a été tôt ce matin la proie des flammes. Les dégâts s'élèveraient, selon les premières constatations, à environ \$40,000.

(Autres photos et nouvelle en p. 3)

(Photo : l'Action-Québec, François Boulay) ■